



# BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N°12 • Avril 2009







# LE BAROMÈTRE CONJONCTUREL DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

N°12 • Avril 2009

La présente publication a été réalisée par  
Xavier Dehaibe, Aynah Gangji, Benoît Laine et Astrid Romain  
sous le conseil scientifique du Dr. Valentijn Bilsen et du Pr. Eric Buyst.  
La section 2.5 «Environnement» a été rédigée par Véronique Verbeke, Juliette De Villers  
et Marie-Astrid Deuxant.

**Tous droits réservés**

Toute reproduction totale, partielle, ou sous forme transformée est interdite, sauf autorisation écrite de la part de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse – Cellule Analyse.

L'usage d'extraits de la présente publication en tant qu'exposé ou démonstration dans un article, livre ou fichier est permis, moyennant une mention claire et précise de la source.

Cette édition du baromètre ainsi que les précédentes sont disponibles sur le site internet du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, dans les publications de l'IBSA, à l'adresse suivante :

[www.statbru.irisnet.be](http://www.statbru.irisnet.be)

Pour toute information concernant ce baromètre, veuillez prendre contact avec :

Madame Aynah Gangji

Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) – Cellule Analyse

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Tél. 02/800 38 82 – Fax 02/800 38 17

Courriel [anabru@mrbc.irisnet.be](mailto:anabru@mrbc.irisnet.be)

© 2009 Région de Bruxelles-Capitale – Tous droits réservés

E.R.: F. Résimont, Secrétaire général

Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,  
Boulevard du Jardin Botanique, 20 – 1035 Bruxelles

Éditions IRIS – D/2009/6374/185



9 789078 580010

ISBN 9078580011



# Table des matières

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>4</b>
<b>1. 20 ANS D'ÉVOLUTIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES BRUXELLOISES</b>	<b>5</b>
1.1. Évolution démographique	5
1.2. Niveau de vie	9
1.3. Activité économique	12
1.4. Évolution du marché du travail	18
1.5. Conclusion	22
<b>2. INDICATEURS CONJONCTURELS À BRUXELLES</b>	<b>23</b>
2.1. Évolution des indicateurs coïncident et avancé de l'activité économique	23
2.2. Évolution de l'indicateur avancé du marché du travail	25
<b>3. TABLEAU DE BORD</b>	<b>27</b>
3.1. Contexte international	27
3.2. Développements macroéconomiques nationaux et régionaux	32
3.3. Économie bruxelloise	35
3.4. Marché du travail	38
3.5. Environnement	42
<b>4. CARACTÉRISTIQUES DE BRUXELLES</b>	<b>47</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>59</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>60</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>62</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b>	<b>63</b>

## Cycle conjoncturel du chômage



## Cycle conjoncturel du PIB régional



## Prévisions à court terme

Composante conjoncturelle du chômage	
Chômage DEI	
Composante conjoncturelle de l'activité économique	

Les graphiques, tableaux et commentaires se basent sur les informations disponibles en date du 10 mars 2009, sauf mention contraire.

## Résumé

- 2009 est une année particulière car la Région souffle ses vingt bougies. 20 ans se sont donc écoulés depuis sa création durant lesquels elle a dû relever de nombreux défis en tant que ville-région au territoire exigu et au caractère international prononcé. Ce baromètre nous semble donc l'occasion idéale pour dresser un aperçu succinct des principales évolutions socio-économiques qui se sont produites depuis 1989 (chapitre 1).
- Cet anniversaire ne peut cependant pas occulter que l'économie mondiale s'est caractérisée fin 2008, par un ralentissement conjoncturel foudroyant qui s'est notamment traduit par des destructions massives d'emplois et par un effondrement de la production industrielle. De nombreux pays parmi lesquels figurent les États-Unis, l'Allemagne ou encore le Japon ont enduré une contraction sévère de leur Produit Intérieur Brut (PIB) lors du dernier trimestre de l'année. En outre, malgré les interventions de grande ampleur des banques centrales et des pouvoirs publics, les marchés financiers n'ont toujours pas retrouvé leur fonctionnement normal. Au vu des différents indicateurs de confiance nationaux, la récession mondiale devrait se poursuivre au moins jusqu'à la moitié de l'année 2009 qui sera probablement caractérisée par une croissance d'à peine 0,5 %. L'économie mondiale devrait tout doucement se relever en 2010 pour atteindre une croissance de 3 % selon les nouvelles prévisions du Fonds Monétaire International (FMI).
- La zone euro figure parmi les économies les plus touchées. Elle affichait fin 2008 une nouvelle contraction de son PIB pour le troisième trimestre consécutif (-1,5 %). Les industries européennes, et plus particulièrement le secteur automobile, sont touchées de plein fouet par la crise et procèdent à des suppressions d'emplois massives. Par conséquent, le taux de chômage dans la zone euro est monté à 8,2 % en janvier 2009. Étant donné les perspectives économiques moroses mais également la forte désinflation observée ces derniers mois, la Banque Centrale Européenne (BCE) poursuit sa politique monétaire accommodante et a procédé début mars à une nouvelle baisse de son taux directeur qui est maintenant à un plancher inédit de 1,5 %.
- L'inflation est également en recul en Belgique ces derniers mois suite à la baisse des prix des denrées alimentaires et du pétrole brut. Elle devrait atteindre un taux annuel moyen de 0,5 % en 2009. Quant aux estimations de la croissance des activités économiques, le Bureau Fédéral du Plan (BFP) prévoit un taux de croissance de -1,9 % en 2009 contre 1,1 % en 2008 en Belgique.
- En Région de Bruxelles-Capitale, la croissance de l'activité économique pour 2006 a été publiée selon la méthode définitive par l'Institut des Comptes Nationaux (ICN). Cette correction, comme nous nous y attendions, a été largement bénéfique à la Région bruxelloise. La croissance du PIB en volume en 2006 est plus importante à Bruxelles que dans le pays. En 2007, l'indicateur "coïncident" de l'activité économique est en hausse jusqu'à la deuxième moitié de l'année. Par contre, un retournement du cycle conjoncturel s'est produit fin 2007 et l'indicateur avancé prévoit une poursuite du recul conjoncturel à Bruxelles jusqu'à l'horizon 2010.
- Sur le marché du travail bruxellois, 2008 fut caractérisée par une contraction du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) de 1,7 % par rapport à l'année précédente. Ce résultat s'explique par une forte baisse du nombre de chômeurs durant la première moitié de l'année. Celle-ci s'est malheureusement brutalement interrompue et a fait place à deux hausses de respectivement 2,4 % et 1,7 % au cours des troisième et quatrième trimestres 2008. L'accroissement observé sur le quatrième trimestre est d'autant plus impressionnant qu'étant donné la présence d'effets saisonniers, ce trimestre est généralement caractérisé par une baisse du nombre de DEI. Il est malheureusement probable que cette recrudescence se poursuive dans les prochains mois. En février, la Région comptait en effet 96 089 chômeurs, soit une hausse de 5 % par rapport au mois de février 2008. En outre, l'indicateur avancé du marché du travail n'indique aucune accalmie avant la fin de l'année 2009.

# I. 20 ans d'évolutions socio-économiques bruxelloises

Le 12 janvier 1989, la loi spéciale relative aux institutions bruxelloises érigeait Bruxelles au même rang que la Région wallonne et la Région flamande. Cette reconnaissance lui a permis de développer ses propres politiques en matière d'emploi, de développement économique, d'environnement, de mobilité, d'urbanisme ou encore de logement afin de répondre au mieux aux besoins de sa population. Se distinguant de la Flandre et de la Wallonie notamment par un territoire exigu, limité à

19 communes, par son caractère urbain ainsi que par son rôle de capitale tant régionale que nationale et européenne, Bruxelles a dû relever de nombreux défis. Depuis sa création, 20 ans se sont écoulés, 20 ans durant lesquels la Région a assisté tant à des mutations favorables qu'à des revirements dommageables. Cet anniversaire nous semble donc l'occasion idéale pour dresser un aperçu succinct des principales évolutions socio-économiques qui se sont produites depuis 1989.

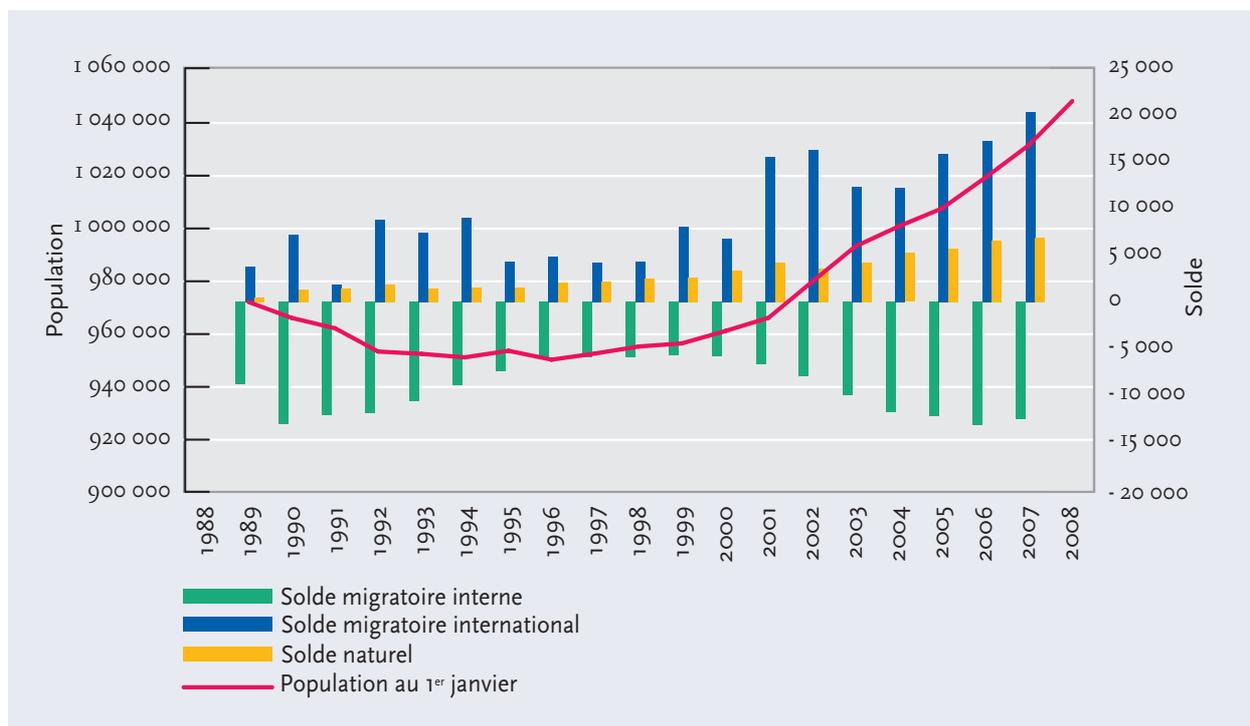
## I.1. Évolution démographique

Deux faits marquants ont caractérisé la dynamique démographique bruxelloise sur ces vingt dernières années :

- C'est en 1996 que la population bruxelloise était la moins importante avec 950 000 habitants ;
- Elle a depuis renversé la tendance et connu une forte croissance de plus de 10 % entre 1996 et 2008. La croissance pour la même période dans les deux autres régions est d'un peu plus de 4 %. Au total, en 2008, les Régions flamande et wallonne comptabilisaient respectivement 6 161 600 et 3 456 775 habitants sur leurs territoires. On dénombrait 1 048 491 Bruxellois pour cette même année.

De manière générale, l'évolution de la population dépend elle-même des évolutions de la natalité, de la mortalité et des migrations internes et externes. À Bruxelles, le développement démographique est largement dominé par les mouvements migratoires, eux-mêmes influencés par le coût relatif de l'immobilier, la politique d'immigration ou encore l'arrivée progressive de cadres internationaux (Observatoire Bruxellois du Marché du Travail et des Qualifications, 2001).

GRAPHIQUE 1: Évolution démographique et mouvements migratoires



Source: SPF Économie-DGSIE

À partir du graphique 1, on peut observer que depuis 1989, la Région perd chaque année une partie de ses habitants suite aux migrations internes. Ceci s'explique notamment par le phénomène de périurbanisation amorcé dans les années 1960. Une partie des Bruxellois quittent la ville pour s'installer dans des zones plus périphériques où ils jouissent d'un logement plus spacieux et d'aménités spécifiques. Ce sont les ménages composés d'adultes âgés de 28 à 35 ans qui ont la plus forte propension à éloigner leur lieu de résidence de leur lieu de travail. Il s'agit de la classe d'âge propice à l'installation de la famille (Observatoire Bruxellois du Marché du Travail et des Qualifications, 2001). Ce mouvement de périurbanisation n'est cependant pas constant dans le temps. Il a été particulièrement important jusqu'au début des années 1990 pour ralentir jusqu'à la fin de cette même décennie. Depuis, la propension à quitter la capitale bruxelloise pour les arrondissements périurbains s'est accélérée. Si cet exode concerne toujours les espaces proches tels que les Brabant wallon et flamand, on peut également observer des déménagements dans des zones de plus en plus éloignées impliquant un allongement des distances entre le lieu de résidence et le lieu de travail.

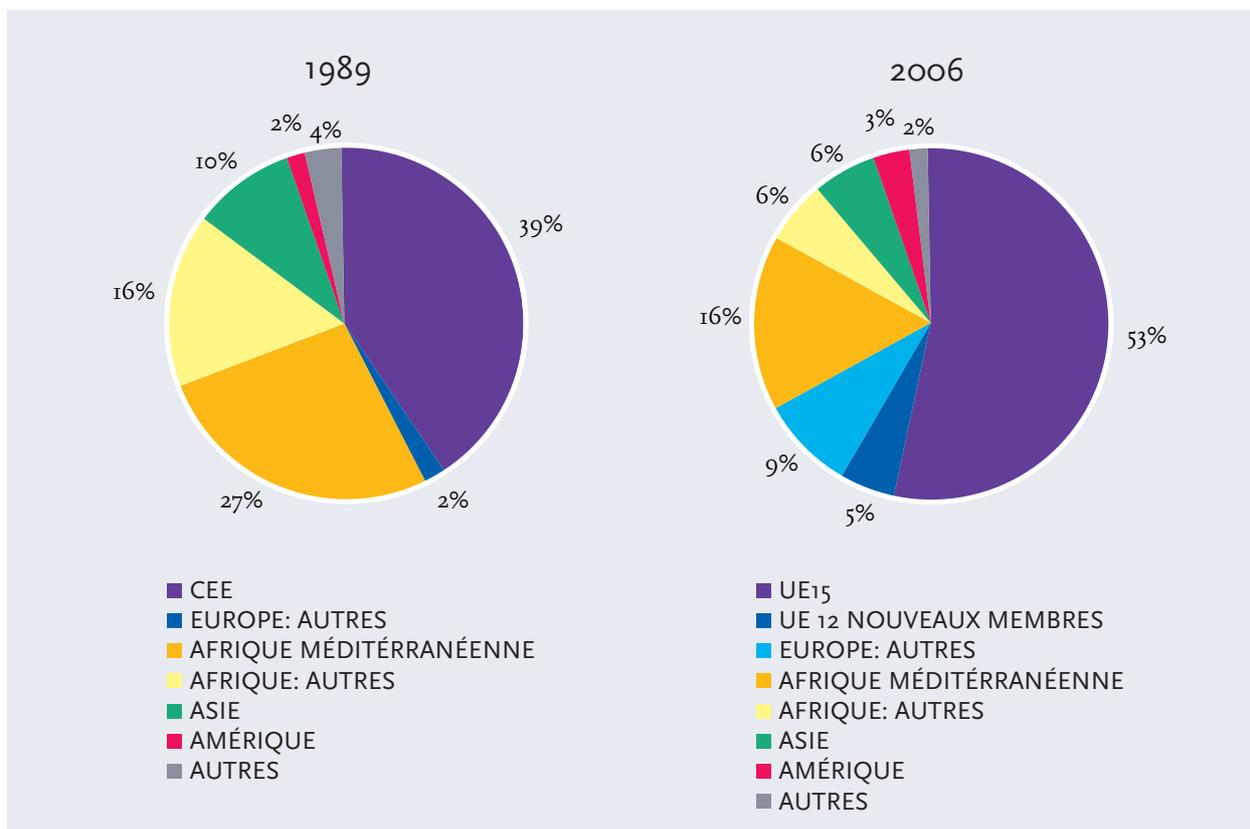
Néanmoins, malgré ce phénomène de périurbanisation, la population bruxelloise a recommencé à croître depuis 1997, notamment en raison de l'augmentation du solde naturel. Cependant, l'explication principale réside dans le solde migratoire extérieur fortement excédentaire expliqué notamment par l'arrivée de fonctionnaires européens et de personnes engagées dans des activités connexes. Depuis le début des années 2000, la croissance démographique régionale est supérieure à celle de la Flandre et de la Wallonie et en 2004, la population bruxelloise dépassait le million d'habitants. Au premier janvier 2008, Bruxelles comptait 1 048 491 habitants, soit 9,6 % de la population totale de la Belgique. Selon les perspectives de population 2007-2060 réalisées conjointement par le Bureau Fédéral du Plan et la Direction générale Statistique et Information Économique (DGSIE) du Service Public Fédéral (SPF) Économie, l'accroissement de la population bruxelloise devrait se prolonger dans les années à venir, toujours grâce à la migration internationale.

Les migrations affectent l'évolution mais également la composition de la population. Si la proportion d'étrangers, plus élevée en Région bruxelloise que dans le reste de la Belgique, n'a pas fonda-

mentalement changé sur ces vingt dernières années, leur répartition par pays d'origine a toute-

fois évolué de manière non négligeable, comme le montre le graphique 2 ci-dessous.

GRAPHIQUE 2: Population étrangère par regroupement de nationalité



Source: SPF Économie-DGSIE

Au premier janvier 2008, la population étrangère représentait 28 % de la population bruxelloise contre une proportion de 9 % dans l'ensemble du pays, stables par rapport à 1989. Cependant, Bruxelles accueille davantage de ressortissants d'un pays membre de l'Union européenne qu'auparavant. Près de 170 000 personnes de nationalité étrangère présentes sur le sol bruxellois sont issues d'un pays membre de l'Union européenne, soit plus d'un étranger sur deux (58 %). Ils étaient 39 % en 1989. Cet accroissement pourrait simplement être un artifice statistique expliqué par les élargissements successifs de l'Union européenne au cours des années 1990 et au début des années 2000. Au vu du graphique 2, il semblerait toutefois que cela ne soit pas le cas. La part des ressortissants européens, qu'ils proviennent de l'Union européenne ou non, a augmenté sur ces vingt dernières années, passant de 41 % à 67 %.

Cette évolution n'est finalement que très peu étonnante. La période 1989-2009 fut caractérisée par de nombreuses adhésions à l'Union européenne, qui est passée de 12 à 27 membres ainsi que par le renforcement du statut de Bruxelles comme capitale de l'Europe (cf. le sommet d'Edimbourg en 1992). Bruxelles accueille aujourd'hui un grand nombre d'institutions européennes (la Commission Européenne, le Conseil de l'Union européenne, le Parlement européen en partage avec Strasbourg) ainsi que le Comité des régions ou encore le Comité économique et social. À cela s'ajoute la présence d'autres institutions internationales (l'OTAN, le Conseil de l'Europe), différentes agences européennes, des bureaux de représentation régionale, des groupes d'intérêt, des journalistes accrédités, etc. L'ensemble de ces activités brassent énormément de personnel. Selon une

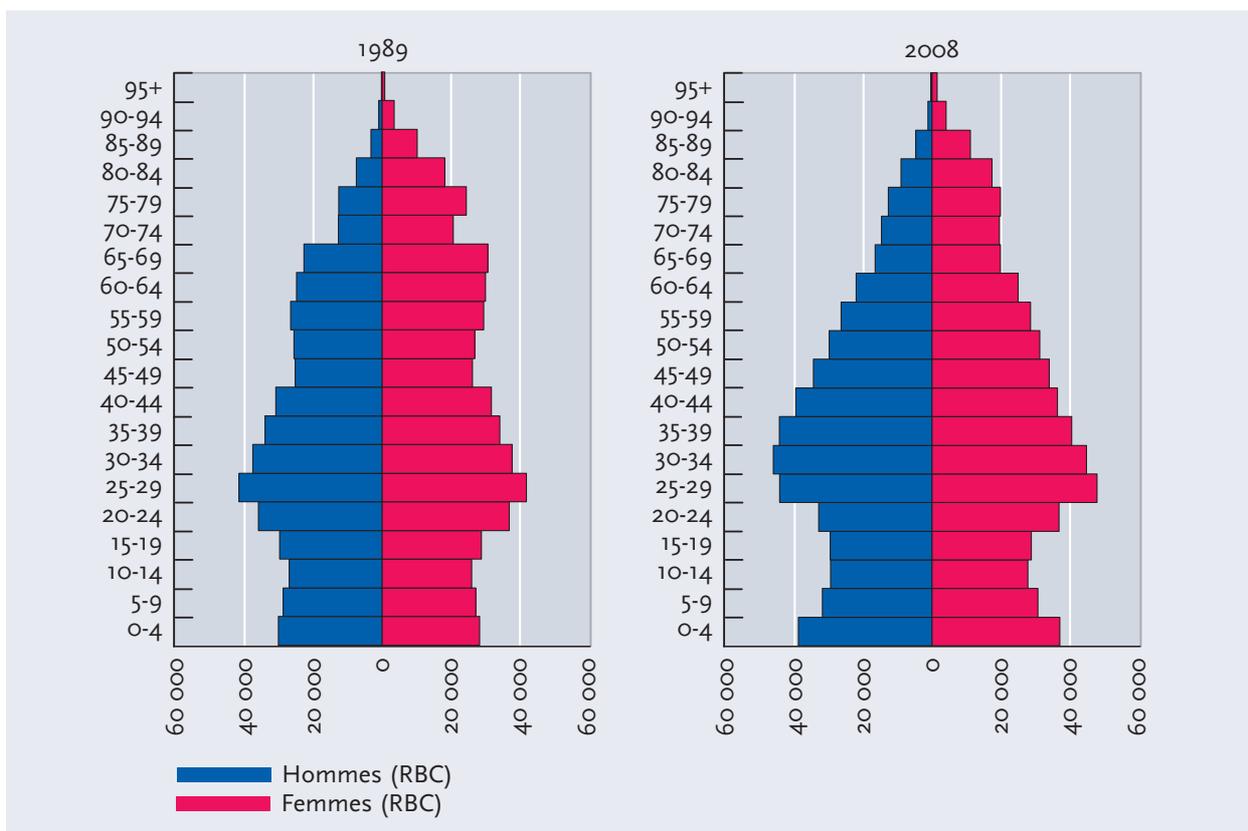
étude dirigée par Vandermorten C. (2007) en 2004, 32 000 personnes travaillaient pour une institution internationale, 12 000 personnes étaient embauchées par des organisations annexes (représentations officielles, lobbies, journalistes, écoles européennes) et 20 000 autres étaient employés dans des activités directement dépendantes de ces institutions (associations, services aux entreprises). Au total, 12 % de l'emploi localisé en Région de Bruxelles-Capitale serait généré par les institutions internationales.

Un autre facteur qui a également pu exercer une influence sur la modification dans la répartition des pays d'origine est qu'il y a eu un nombre de naturalisations non négligeables depuis 20 ans,

qui concernent généralement des personnes issues de pays n'appartenant pas à l'Union européenne.

Les immigrations importantes en provenance de l'étranger ont également influencé la structure par âge de la population. Si on a pu observer un vieillissement de la population de manière générale en Belgique depuis 1989, ce n'est pas le cas à Bruxelles qui est au contraire caractérisée par un rajeunissement de sa population. Ainsi, si l'âge moyen des Belges est passé de 38,3 ans à 40,1 ans entre 1989 et 2008, celui des Bruxellois est descendu de 39,4 ans à 37,7 ans sur la même période. Le rajeunissement de la population sur ces vingt dernières années est également très visible à partir des pyramides des âges représentées dans le graphique 3.

GRAPHIQUE 3: Pyramides des âges de la population totale de la RBC, 1989 et 2008



Source: SPF Économie-DGSIE

De manière plus détaillée, on peut observer à partir du tableau 1 que le taux de croissance de la population est positif et relativement important dans les tranches d'âge intermédiaires et chez les plus

jeunes en Région bruxelloise. Il est au contraire négatif chez les plus de 64 ans. Un profil tout à fait inverse est observé en Région flamande et en Région wallonne.

TABLEAU 1: Taux de croissance de la population par classe d'âge (en %), 1989-2008

	<25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-64 ans	>64 ans
Région de Bruxelles-Capitale	8,20	-15,07	22,76	7,51	-9,64
Région flamande	-8,37	-16,84	13,96	25,57	37,52
Région wallonne	-2,21	-14,18	7,98	26,98	17,67

Source: SPF Économie-DGSIE

Si les migrations importantes de l'étranger de personnes en âge de travailler expliquent sans aucun doute le rajeunissement de la population bruxelloise, il faut également souligner l'attrait qu'exerce

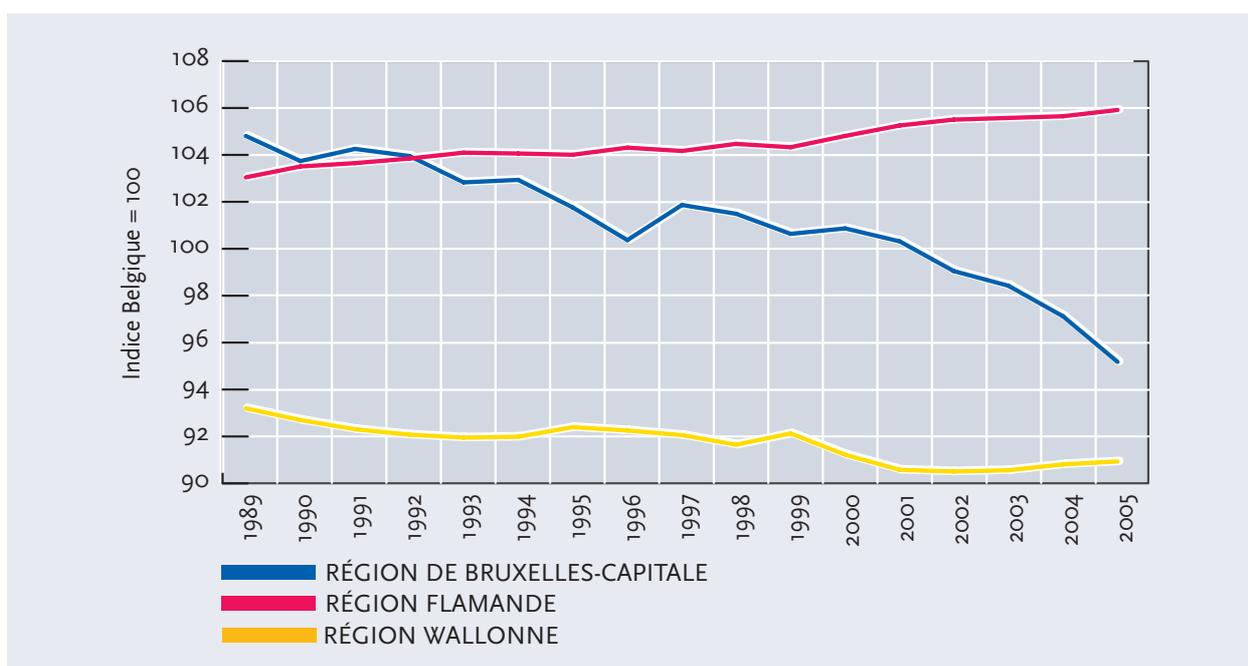
la Capitale sur les jeunes belges qui viennent s'y établir pour y faire leurs études ou parce qu'ils y ont trouvé un emploi.

## 1.2. Niveau de vie

Le niveau de vie à Bruxelles n'évolue pas aussi vite que sa population. Le graphique 4 représente les évolutions régionales du revenu disponible par habitant, celui-ci étant fourni par l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) pour la période 1995-2005 et rétropolé par l'équipe Hermreg pour la

période 1980-1994. Le revenu disponible est obtenu par solde de différentes composantes dont notamment la rémunération des salariés, le revenu de la propriété ou encore les transferts versés et reçus par l'État. Le montant qui en découle est celui consacré par les ménages à l'épargne ou à la consommation.

GRAPHIQUE 4: Évolutions régionales du revenu disponible par habitant

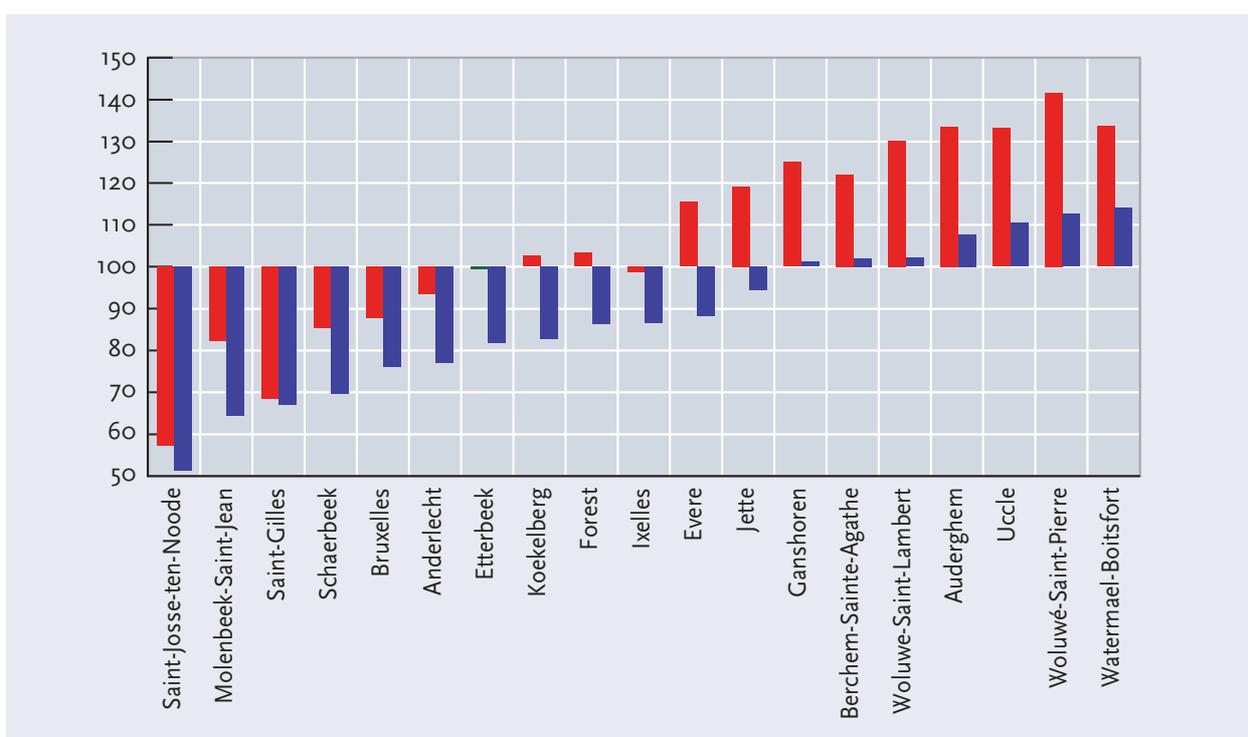


Source: Hermreg

En 1989, le revenu disponible des Bruxellois était encore supérieur à la moyenne belge (105 %) et Bruxelles occupait la tête du classement des Régions. Depuis, il a fortement chuté et aujourd'hui, alors que le PIB par habitant de la Région de Bruxelles-Capitale est deux fois plus élevé que celui du reste du pays, le revenu disponible des Bruxellois est inférieur à la moyenne belge (95 %, soit une chute de 10 %). Il reste toutefois supérieur au niveau wallon. En effet, si le revenu disponible

par habitant de la Région wallonne a connu, sur la même période, une décroissance moindre par rapport à la moyenne belge (3 %), il partait cependant de plus bas et reste encore en-dessous du revenu disponible par habitant à Bruxelles. Par conséquent, seule la Flandre a vu sa position s'améliorer sur ces vingt dernières années. Le revenu disponible dans cette région est aujourd'hui supérieur à la moyenne belge (106 %).

GRAPHIQUE 5: Revenu par habitant des communes bruxelloises en 1989 (rouge - base Belgique = 100) et 2005 (bleu - base Belgique = 100)



Source : SPF Économie-DGSIE

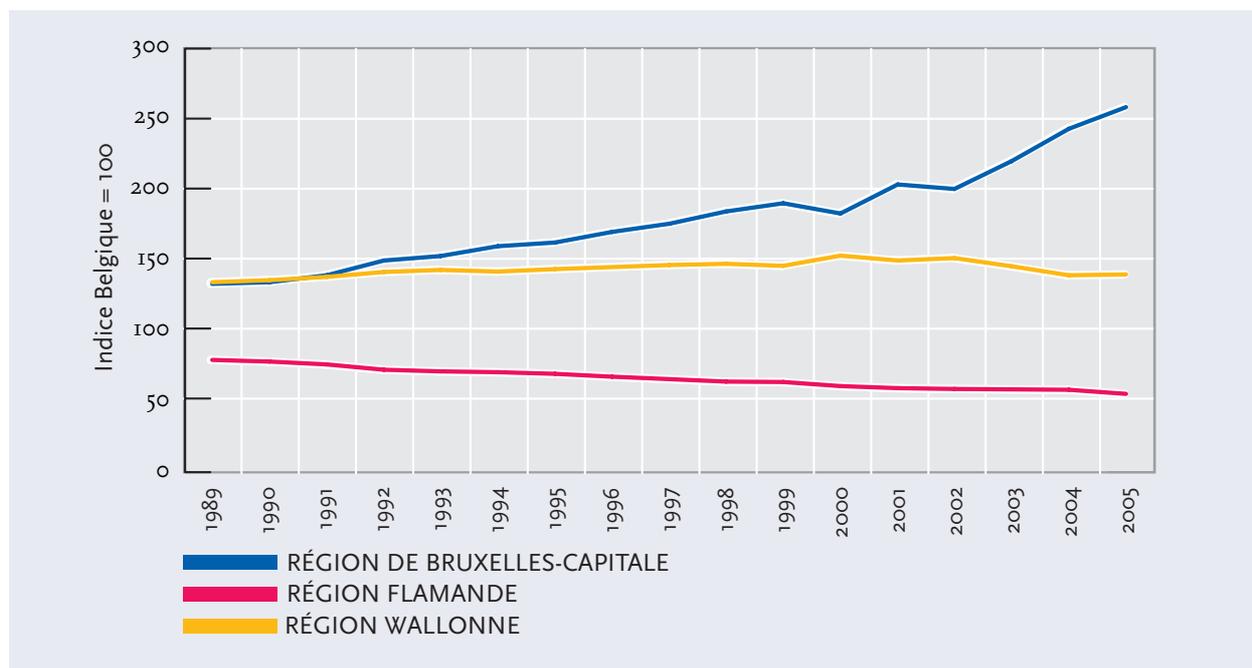
Le graphique 5 compare les revenus<sup>1</sup> par habitant des 19 communes bruxelloises par rapport à la moyenne belge (=100) en 1989 et en 2005. On peut y observer que s'il existe une forte disparité des revenus à l'intérieur même de la Région, l'écart entre les communes les plus riches et les communes les plus pauvres s'est affaibli sur la période considérée. En effet, si le revenu moyen par habitant a diminué par rapport au revenu moyen dans le Royaume dans toute les communes bruxelloises, sans exception, la chute a été plus importante dans les communes les plus riches. Les communes de Saint-Gilles et Saint-Josse-ten-Noode restent cependant parmi les com-

munes les plus pauvres de la Région, celle de Molenbeek-Saint-Jean les ayant rejointes suite à une forte chute du revenu de ses habitants.

La détérioration du niveau de vie des Bruxellois par rapport à la moyenne nationale est corroborée par d'autres statistiques dont notamment celles relatives aux montants alloués au revenu d'insertion (anciennement minimex). Le graphique suivant illustre les évolutions régionales du rapport entre le montant total alloué au revenu d'insertion et la population. Il s'agit donc d'une mesure de la dépendance de la population régionale au revenu d'insertion.

<sup>1</sup> Il s'agit du revenu net imposable déterminé sur la base des déclarations fiscales (IPP).

GRAPHIQUE 6: Évolutions régionales de la dépendance au revenu d'insertion



Source: Hermreg

On peut observer à partir du graphique 6 que la dépendance de la population bruxelloise au revenu d'insertion, équivalente à celle de la population wallonne en début de période n'a eu de cesse de s'accroître par rapport à la moyenne belge avec une croissance particulièrement importante depuis 2000. L'évolution en Wallonie montre quant à elle une certaine stabilité dans le temps. À l'opposé de Bruxelles, la dépendance de la population flamande partait de plus bas et n'a fait que diminuer sur la période considérée. Par conséquent, l'indice bruxellois se trouve aujourd'hui largement au-dessus de la moyenne belge. Il faut cependant noter que la modification de la législation intervenue en 2002 a probablement entraîné une rupture statistique.

Plusieurs explications peuvent être trouvées à la baisse du niveau de vie des Bruxellois par rap-

port à la Belgique. On peut notamment souligner que le phénomène de périurbanisation commencé dans les années 1960 implique une certaine aisance financière (budget logement plus important, mobilité quotidienne plus coûteuse). Par conséquent, ce sont les ménages les moins fortunés qui restent en ville. De plus, comme le fait remarquer Actiris, anciennement Orbem (2001), Bruxelles occupe une position particulière en tant que ville-région. Or les villes, couramment considérées comme attractives et pourvoyeuses d'emplois accueillent généralement plus de personnes à bas revenus, qu'elles proviennent du pays ou de l'étranger. Enfin, les revenus de certains fonctionnaires européens ou membres des corps diplomatiques n'apparaissent pas non plus dans les données disponibles.

## 1.3. Activité économique

### • Tendances et Cycles

La Région bruxelloise présente des caractéristiques économiques et sociales la distinguant du reste du Royaume (voir notamment le chapitre 4 du présent baromètre). Il est donc légitime de s'interroger sur la possible spécificité des grandes tendances économiques de la Région liées à un décalage structurel avec le reste du Royaume. La même interrogation peut se porter sur les cycles conjoncturels qui pourraient apparaître décalés par les mécanismes de transmission des chocs propres à la Région.

Une rapide analyse sur la période 1989-2007 montre un taux de croissance moyen du PIB de 2,05 % pour la Région contre 2,3 % pour le Royaume. Cette performance inférieure en moyenne semble être due à des impacts structurels plus importants des crises du début des années 1990 et du début des années 2000. Les chocs négatifs paraissent en effet plus persistants à Bruxelles, avec à la clé un impact sur la croissance potentielle.

Au niveau conjoncturel, la structure particulière de la Région, sur laquelle l'on se penchera plus en détails dans la section suivante, n'amène pas de réel découplage par rapport au Royaume, ce qui aurait somme toute été surprenant (graphique 7). On note cependant que la Région a connu un net repli conjoncturel suite à la crise financière de 1998 (crise asiatique) qui n'a pas autant affecté le Royaume dans son ensemble. En outre, la crise du début des années 2000 (éclatement de la bulle internet, attentats du 11 septembre et récession consécutive) a montré ses effets maximums en 2003 à Bruxelles, soit un an après le creux du cycle dans le Royaume. Dans ces deux cas, la forte sur-

exposition de Bruxelles au secteur financier apporte un élément important d'explication.

Ces deux constats prennent tout leur sens dans le contexte actuel de crise économique initiée par le secteur financier. Il est en effet fort probable que Bruxelles montre une fois encore une plus grande sensibilité au retournement conjoncturel que nous traversons actuellement, et que les conséquences structurelles de la crise sur la croissance économique bruxelloise soient plus importantes que pour les autres régions. En effet, les pertes inédites des entreprises financières, principalement localisées à Bruxelles, vont avoir un impact conjoncturel de premier tour fortement concentré sur l'économie bruxelloise<sup>2</sup>. Par ailleurs, les réponses face à la crise vont selon toute probabilité mener à des changements radicaux dans le secteur financier, qui vont avoir un impact structurel à plus long terme sur l'économie bruxelloise. Au-delà des effets de premier tour, les conséquences à long terme sur Bruxelles vont également dépendre de la capacité de la Région à redéployer son potentiel économique vers d'autres secteurs d'activité. On verra plus bas dans cette section que la diversification des activités n'a malheureusement pas été la caractéristique marquante de la Région sur les 20 dernières années.

Si l'on s'intéresse à l'investissement brut, hors secteur financier et investissement en logement<sup>3</sup>, le constat est légèrement différent. Comme le laisse apparaître le graphique 8, les cycles conjoncturels de Bruxelles et du Royaume restent congruents. La Région montre cependant en moyenne un retard d'un an, et une volatilité plus importante<sup>4</sup>.

<sup>2</sup> Pour davantage de développements sur la crise économique et des considérations sur son impact à Bruxelles, le lecteur se référera utilement à la précédente édition du Baromètre Conjoncturel (n°11).

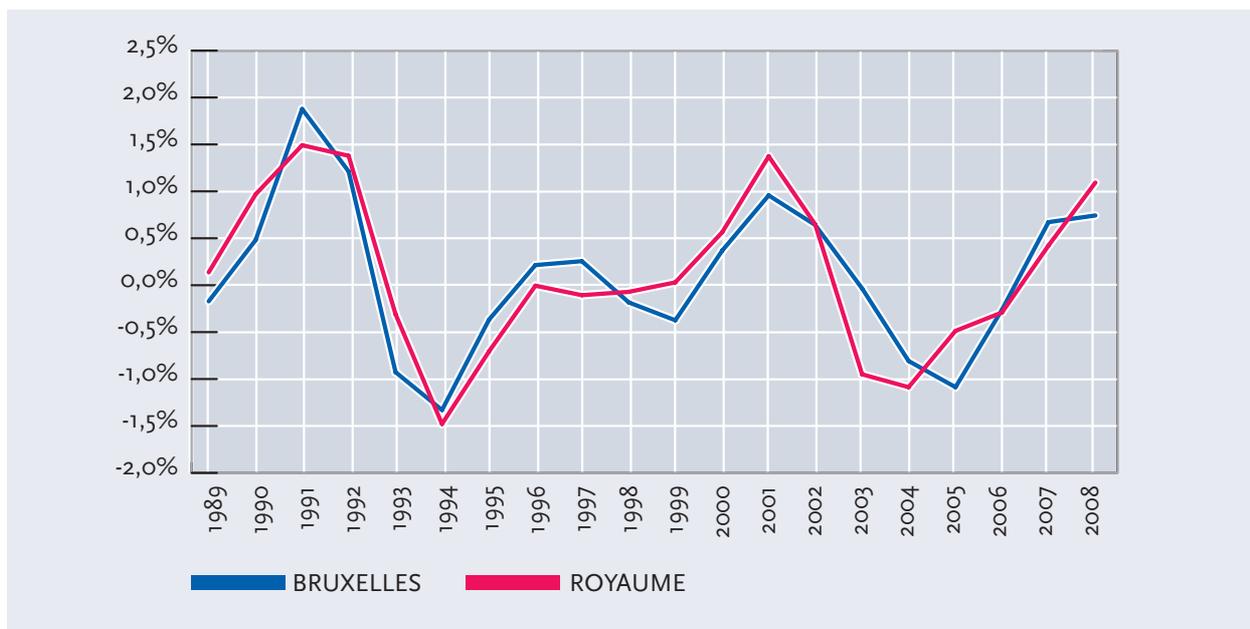
<sup>3</sup> Le secteur financier est exclu car il montre un comportement extrême et influence de ce fait complètement le cycle conjoncturel bruxellois et dans une large mesure le cycle conjoncturel du Royaume. L'investissement en logement n'est pas repris, car il se rapporte à un aspect différent : il ne s'agit pas là d'un investissement productif.

<sup>4</sup> Cette plus forte volatilité peut notamment être attribuable à la plus petite taille de l'économie bruxelloise. Toute décision prise par une grande entreprise ou tout événement fortuit qui l'affecterait prendront probablement une ampleur plus importante que si ces mêmes événements se produisaient dans le reste du pays.

Ce retard pourrait être en partie le fait du poids important du secteur «énergie» à Bruxelles (10 % des investissements bruts du secteur privé en moyenne sur la période, contre 3,5 % pour le reste du

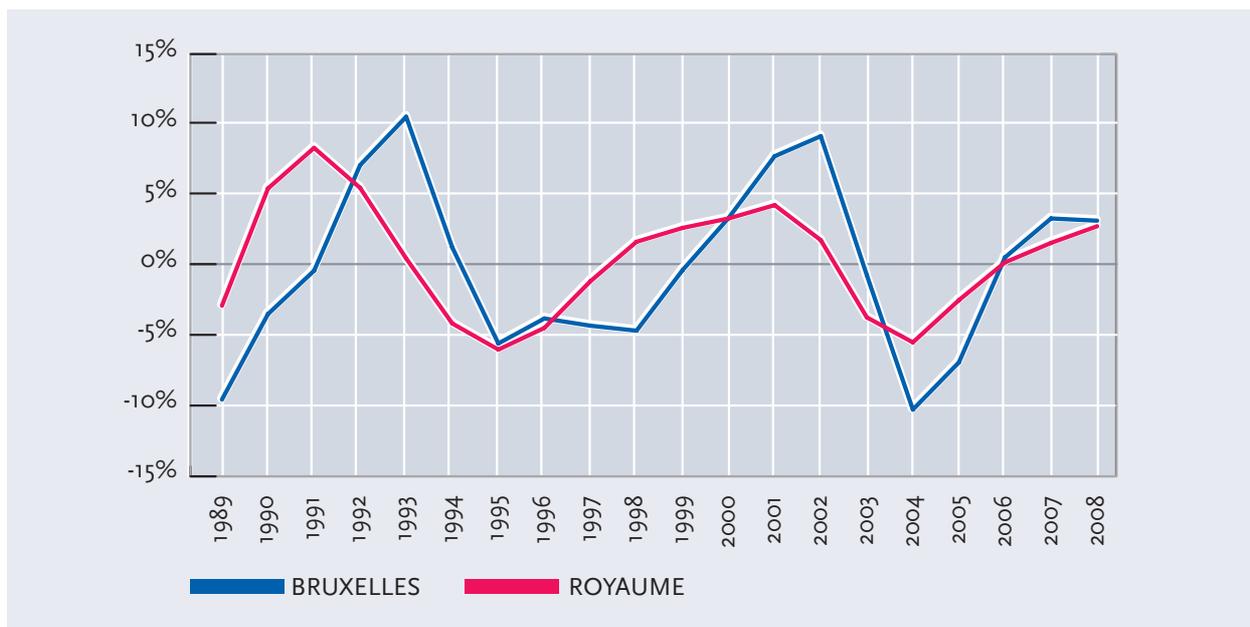
Royaume), ce secteur montrant historiquement un fort décalage dans son cycle conjoncturel d'investissement. La plus grande volatilité est le résultat d'une plus forte concentration sectorielle (voir plus bas).

GRAPHIQUE 7: Cycle conjoncturel du PIB en volume (écart à la tendance)



Source: HERMREG, calculs propres

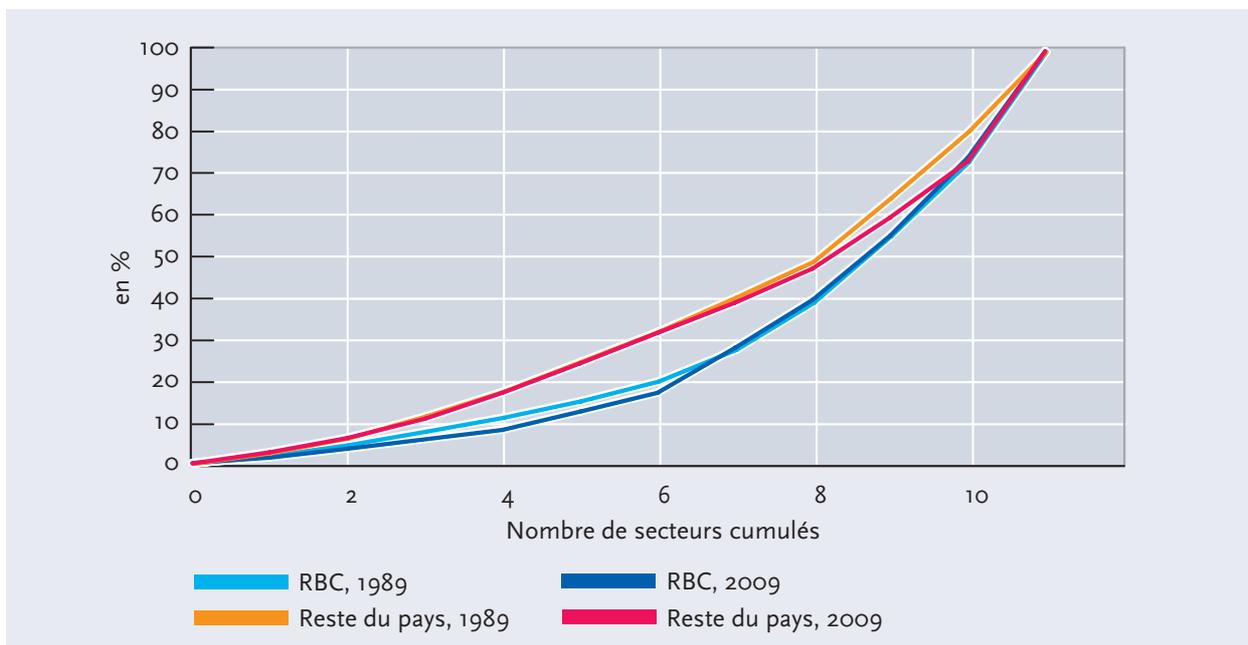
GRAPHIQUE 8: Cycle conjoncturel des investissements bruts en volume (écart à la tendance)



Source: HERMREG, calculs propres

## • Structure et concentration

GRAPHIQUE 9: Concentration sectorielle : courbe de Lorenz



Source: HERMREG, calculs propres

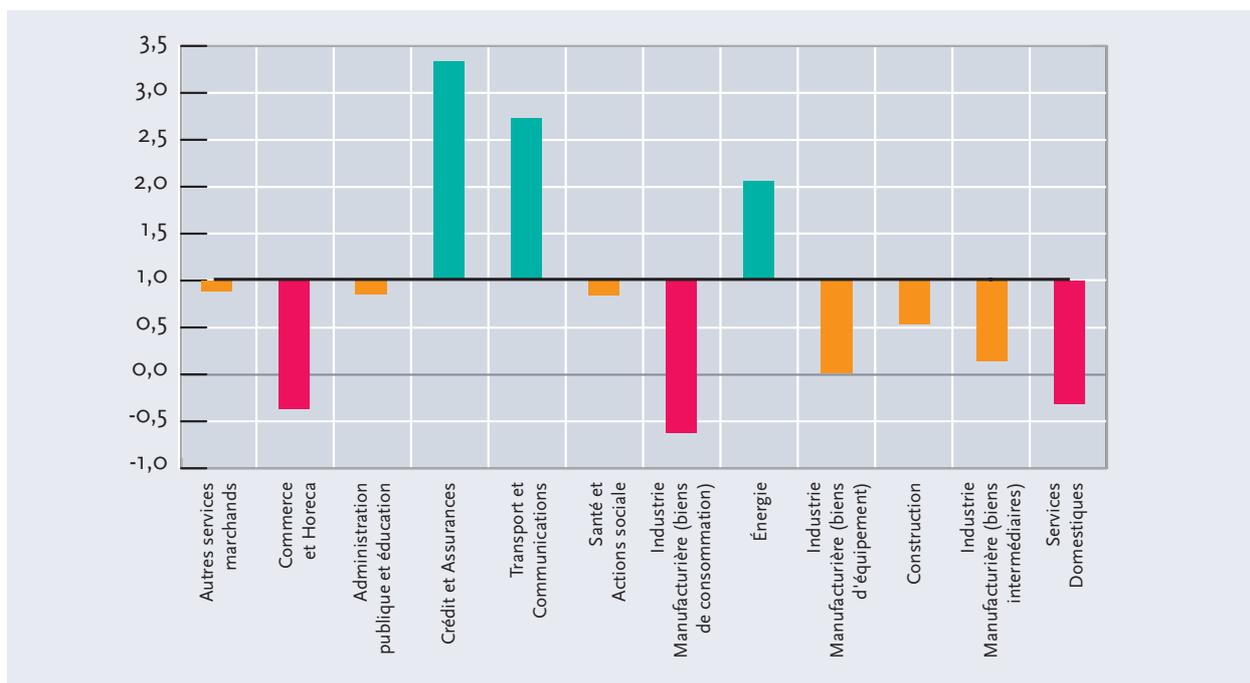
Le caractère de ville-région de Bruxelles implique nécessairement une structure sectorielle différente de celle observée au niveau du reste du Royaume, ne serait-ce que pour des raisons physiques (quasi absence de terres agricoles, peu d'espace libre pour l'industrie manufacturière, concentration de certains services liés au statut de capitale régionale, fédérale et européenne). Ces constats étaient tout aussi pertinents en 1989 qu'ils le sont aujourd'hui. Cependant, sur la période considérée, on constate que la spécialisation de la Région s'est encore accrue. Le graphique 9 montre les courbes de Lorenz<sup>5</sup> pour la Région et le Royaume en 1989 et 2009. On y constate le taux de concentration de l'activité largement plus important pour Bruxelles,

mais, également, l'accentuation de cette concentration entre 1989 et 2009, la part des branches contribuant faiblement à la valeur ajoutée s'étant encore réduite sur les 20 dernières années.

Les graphiques 10 et 11 illustrent cette évolution par grande branche d'activité, pour la Région et le reste du Royaume. On constate que les évolutions sont beaucoup plus contrastées dans la Région, celle-ci s'étant fortement spécialisée dans les branches «crédit et assurances», «transport et communications» et «énergie» alors que les branches industrielles, «services domestiques», et «commerce et horeca» ont marqué un net recul en termes relatifs (et même absolu pour trois d'entre elles).

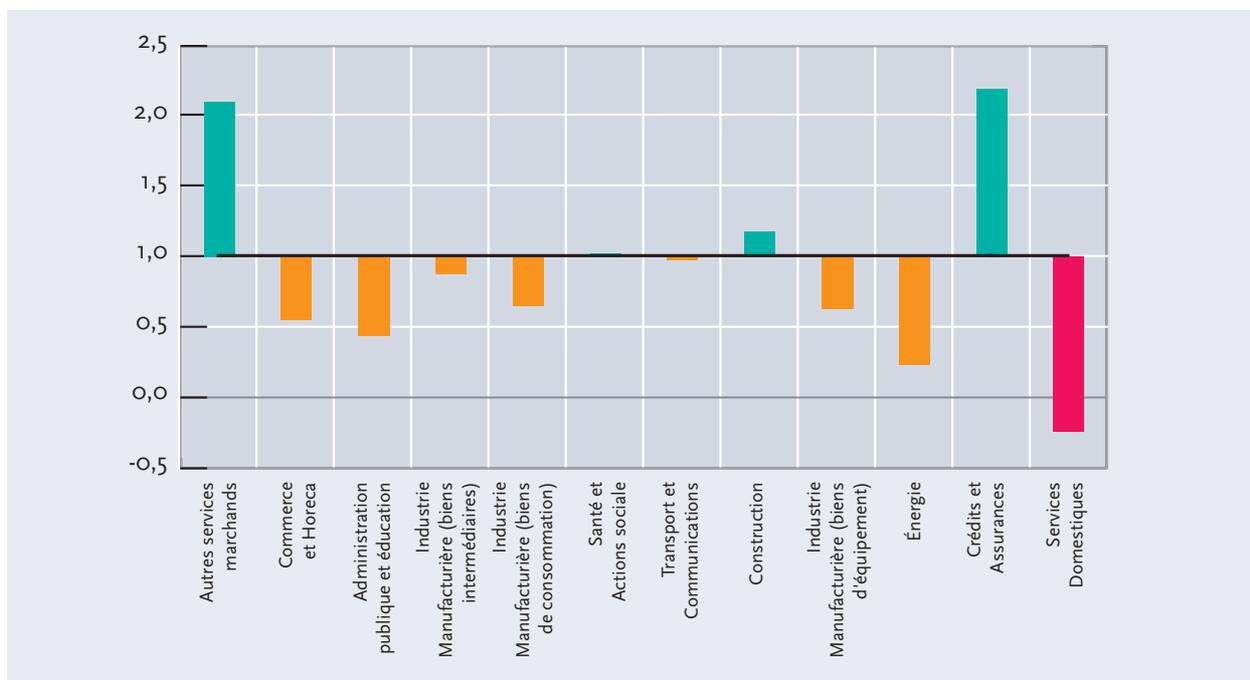
<sup>5</sup> La courbe de Lorenz représente graphiquement le niveau de concentration par branche d'activités. Dans l'hypothèse où toutes les branches d'activités auraient le même poids, la courbe serait la première bissectrice du graphe (diagonale montante au départ de l'origine). Dans l'hypothèse inverse où un seul secteur concentrerait toute l'activité, la courbe serait en forme de L inversé, confondue avec l'axe des abscisses jusqu'au dernier point, où elle monterait verticalement pour prendre la valeur 1. La surface entre la première bissectrice et la courbe de Lorenz donne une mesure chiffrée du degré de concentration.

GRAPHIQUE 10: Croissance relative des différentes branches d'activités, Région de Bruxelles-Capitale (en %)\*



Source: HERMREG, calculs propres

GRAPHIQUE 11: Croissance relative des différentes branches d'activités, reste du Royaume (en %)\*



Source : HERMREG, calculs propres

\* rapport pour chaque branche entre la part dans la croissance de la valeur ajoutée totale et la part dans la valeur ajoutée en 1989. Les valeurs supérieures à 1 (en vert) caractérisent les secteurs dont la part relative augmente, les valeurs entre 0 et 1 (en orange) les secteurs dont la part relative diminue mais dont la valeur ajoutée absolue croit, les valeurs inférieures à 0 (en rouge) caractérisent les secteurs dont la valeur ajoutée diminue dans l'absolu (décroissance). Les branches d'activité sont classées par ordre décroissant d'importance en 1989.

Dans le reste du Royaume, les évolutions sont plus modérées, avec en particulier un déclin relatif moins important des branches industrielles, et une croissance plus modérée de la branche «crédit et assurances». Autre différence marquante, la branche «autres services marchands» qui représente la plus grande part de la valeur ajoutée pour la Région comme pour le reste du Royaume, apparaît comme le moteur de la croissance dans le reste du pays, alors que cette branche stagne en Région bruxelloise.

### • Emploi et productivité

La problématique de l'emploi est centrale dans les défis sociaux et économiques auxquels la Région a été confrontée au long des vingt dernières années, comme en témoigne par ailleurs la section «marché du travail» de ce dossier. La présente section se focalise sur la demande de travail, c'est-à-dire l'ensemble des postes de travail proposés par les acteurs économiques de la Région.<sup>6</sup>

La compétitivité est au centre du paradigme de la création d'emplois dans nos sociétés occidentales, les relations entre productivité et emploi y jouant un rôle de première importance mais difficile à appréhender globalement. En se limitant aux effets de premier ordre, une hausse de la productivité – toutes choses étant égales par ailleurs – doit se traduire par une baisse de l'emploi. Une hausse de productivité représente cependant également un accroissement de la richesse potentielle globale de la Région. Cela peut donc impliquer indirectement des conséquences positives sur l'emploi.

#### *Une croissance sans emploi ?*

Considérées dans leur ensemble (graphique 12), les évolutions de la productivité apparente du travail et de l'emploi intérieur total ont été positives sur vingt ans, pour Bruxelles comme pour le reste du Royaume. Mais la productivité a augmenté davan-

On constate donc au cours des 20 dernières années une sur-spécialisation de la Région, accentuant non seulement l'aspect tertiaire de son économie, mais plus encore la prépondérance de certaines activités de service au sein du secteur tertiaire. Cette évolution n'aura pas été sans conséquence sur la capacité de la Région à générer de l'emploi, comme on le détaille dans la section suivante.

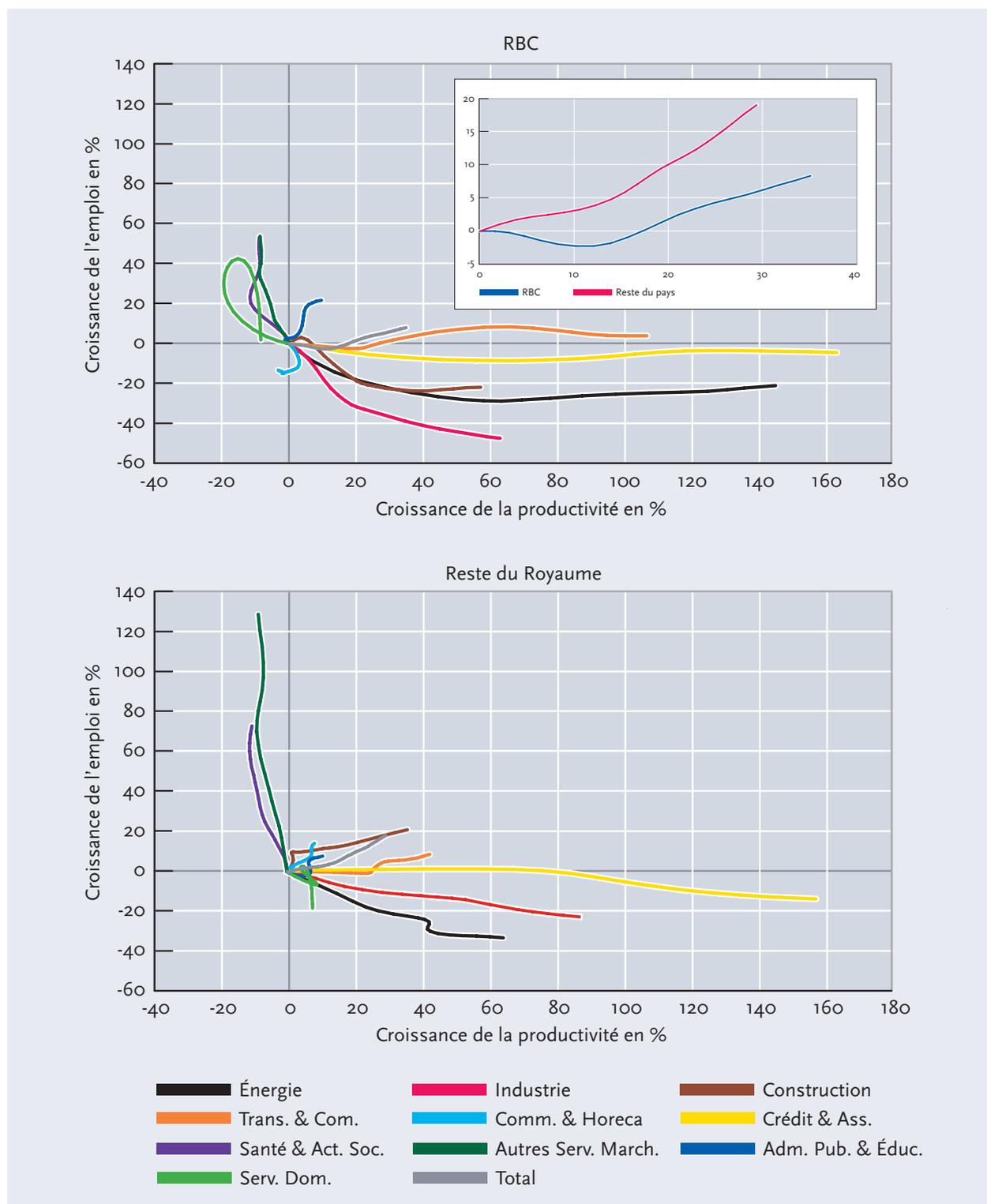
à Bruxelles, alors que l'emploi total croissait plus rapidement ailleurs, la Région bruxelloise détruisant même des emplois au début des années 1990. La dynamique productivité/emploi semble donc avoir joué différemment dans les différentes régions.

Le graphique 12 reprend ces évolutions par branche, pour Bruxelles et le reste du Royaume. Dans les deux cas, on constate de prime abord l'existence de deux grands types de dynamique. Pour un groupe de branches d'activités, la productivité s'accroît fortement sur la période avec une diminution (ou au mieux une stagnation) de l'emploi total. Dans l'autre groupe, la productivité s'érode sur la période, alors que l'emploi y croît fortement. Jusqu'ici, la logique des effets de premier ordre est respectée. Un petit nombre de branches «vertueuses» où productivité et emploi augmentent de concert apparaît clairement pour le Royaume hors Bruxelles : «construction», «commerce et horeca», «administrations publiques et éducation», et dans une moindre mesure «transport et communications». À Bruxelles, cependant, seule la branche «administration publique et éducation» montre ces caractéristiques<sup>7</sup>, alors qu'au contraire la branche «commerce et horeca» subit à la fois une perte de productivité et une décroissance du volume d'emploi.

<sup>6</sup> Les données utilisées proviennent de la base de données Hermreg qui se base elle-même sur les statistiques de l'ICN. Il faut noter que celle-ci n'inclut pas dans ses données sur l'emploi celles relatives aux institutions internationales.

<sup>7</sup> Notons que, la valeur ajoutée dans l'administration publique et l'éducation étant principalement constituée par les salaires, l'accroissement de la productivité n'y reflète en somme qu'une inflation salariale. Elle ne doit donc pas être interprétée de manière identique au cas des autres branches d'activités.

GRAPHIQUE 12: Effet dynamique propre sur le différentiel de croissance (en volume)



Source: HERMREG

Les constats globaux se retrouvent grosso modo dans l'analyse par branches : à Bruxelles, les gains de productivité sont très importants dans certaines branches en comparaison du reste du Royaume,

alors que les branches fortement créatrices d'emploi dans le reste du Royaume le sont nettement moins dans la Capitale.

En croisant ces données avec les résultats de l'analyse structurelle énoncés plus haut, on constate que les branches d'activités justifiant la croissance économique bruxelloise («crédit et assurances», «énergie», «transport et communications») sont des branches où la productivité a montré une croissance exceptionnelle alors que l'emploi y diminuait ou y stagnait. Par contraste, dans le reste du Royaume, c'est la branche «autres services marchands» qui assure la plus grande part de la croissance économique, branche qui a massivement contribué à la création d'emplois sur la période.

En conclusion de ces considérations, on peut avancer le constat d'une croissance pauvre en emplois à Bruxelles sur les vingt premières années d'existence de la Région, nourrie par la sur-spécialisation régionale dans des branches à très forte productivité alors que certaines branches riches en emplois nouveaux semblent ne pas exprimer tout leur potentiel, voire ont détruit des emplois là où elles en créaient dans le reste du Royaume.

## 1.4. Évolution du marché du travail

### • Taux d'activité et taux d'emploi

Le taux d'activité donne une indication quant à la volonté de participer à la vie économique, incorporant aussi bien les personnes en emploi que celles qui sont à la recherche d'un travail. Il est défini comme étant le rapport entre la population active (personnes en emploi et chômeurs) et la population en âge de travailler (de 15 à 64 ans).

Depuis 1989, le taux d'activité de la Région bruxelloise a connu une tendance à la hausse similaire à celui de la Belgique. Il affiche une accélération particulièrement importante entre 1995 et 2000 qui s'explique par la forte recrudescence de la

population active bruxelloise sous l'effet notamment du rajeunissement de la population et des flux migratoires (Thys S., 2009). Il s'agit également d'une période de croissance prolongée de l'économie impliquant une demande de travail plus importante. Ce phénomène a pu inciter plus de personnes à se présenter sur le marché du travail. Sur cette période, la hausse de la population active bruxelloise a été supérieure à celles de la Flandre et de la Wallonie. Depuis 2000, le taux d'activité est cependant caractérisé par une stagnation voire un léger déclin, tant à Bruxelles qu'au niveau national.

TABLEAU 2: Comparaison des taux d'activité et des taux d'emploi, 1989-2007

Évolution du taux d'activité, 1989-2007						
	1989	1995	2000	2005	2006	2007
Région de Bruxelles-Capitale	64,2	65,3	70,7	71,0	71,4	70,8
Belgique	65,0	68,1	72,2	72,5	72,5	71,9
UE-15	n.d.	67,2	69,2	71,3	71,8	72,1
Évolution du taux d'emploi, 1989-2007						
	1989	1995	2000	2005	2006	2007
Région de Bruxelles-Capitale	55,5	52,1	54,0	55,1	55,4	55,7
Belgique	57,9	58,4	61,6	62,2	62,4	62,9
UE-15	n.d.	60,1	63,4	65,4	66,2	67,0

Source: Hermreg

Le taux d'emploi rend compte, quant à lui, de l'occupation effective de la population. Il est défini comme étant le rapport entre la population en emploi et la population en âge de travailler.

Bruxelles est marquée par des taux d'emploi particulièrement faibles et aucune amélioration n'est observable sur la période considérée, la population active occupée et la population en âge de travailler ayant évolué dans des proportions similaires. De manière générale, un peu plus d'un Bruxellois sur deux en âge de travailler est effectivement occupé. Pour l'ensemble de la Belgique, des progrès beaucoup plus notables sont observables sur la même période. Il

n'en reste pas moins qu'en 2007, le taux d'emploi belge est largement en deça de la moyenne européenne (l'UE des 15) (62,9 % contre 67%). Nous sommes donc loin des objectifs fixés par Lisbonne, tant au niveau national que régional.

Il faut cependant faire remarquer que ces dernières années, la croissance de la population active occupée a été supérieure à l'évolution de l'emploi intérieur à Bruxelles. Sur les 34 100 emplois créés au sein de la Région entre 1989 et 2006, 26 800 ont été directement aux Bruxellois. La création d'emploi a par conséquent profité plus aux Bruxellois qu'aux personnes actives habitant dans les deux autres régions.

### • Chômage

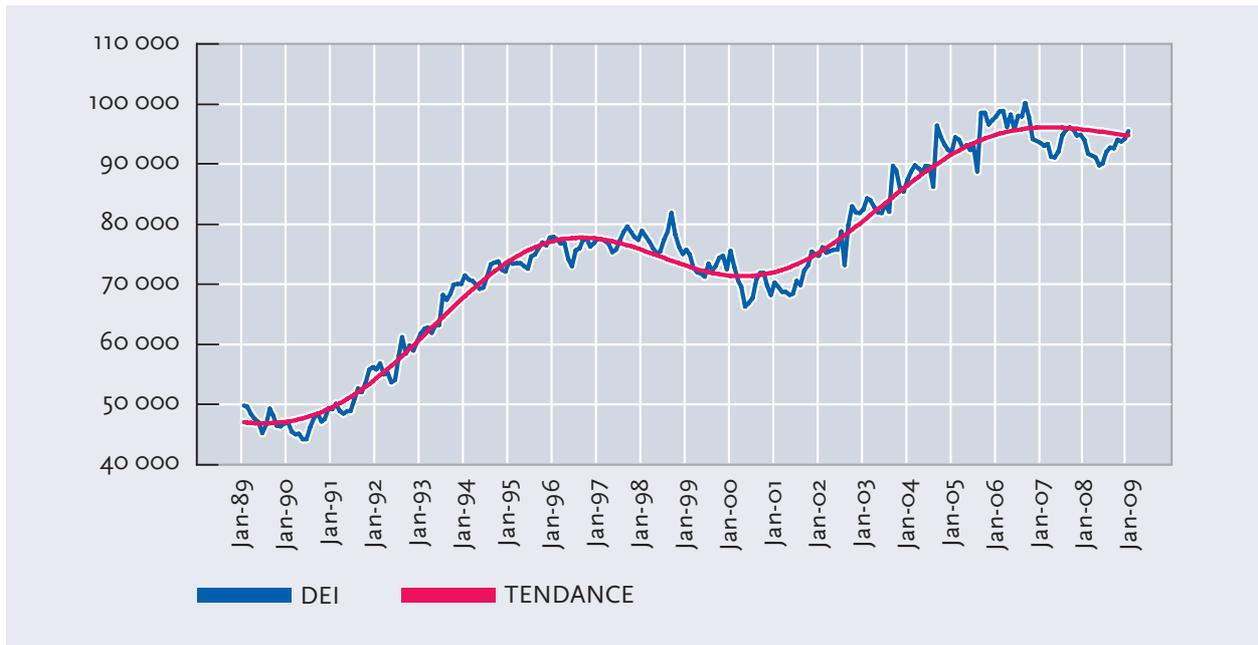
La hausse de l'emploi intérieur observée sur ces dix dernières années telle qu'illustrée dans le chapitre 3 de ce baromètre, ne s'est malheureusement pas accompagnée d'une baisse du nombre de chômeurs. Au contraire, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) a presque doublé en vingt ans, passant d'un peu moins de 50 000 personnes en 1989 à plus de 90 000 en 2008. À partir du graphique 13, on peut observer que cette hausse a pratiquement été ininterrompue sur toute la période considérée, si ce n'est deux légères baisses sur les périodes 1998-2001 et 2006-2008, qui correspondent à des phases de croissance économique. De manière générale, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés à Bruxelles réagit de manière beaucoup plus volatile aux différents cycles de l'économie que le reste de la Belgique. En outre, les baisses du nombre de DEI engrangées en périodes de croissance sont loin de compenser les hausses endurées durant les périodes de récession.

Le chômage bruxellois a ses caractéristiques sociologiques propres. Son ampleur et ses aspects sont étroitement liés aux spécificités économiques bruxelloises qu'il s'agisse du phénomène des navettes, de l'écart important dans les niveaux de qualifications ou encore de l'évolution sectorielle des activités productives. En comparaison avec le

reste du pays, la Région enregistre davantage de demandeurs d'emploi jeunes, peu qualifiés, ayant une longue durée d'inactivité et/ou de nationalité étrangère. Par conséquent, depuis le transfert de compétence de l'emploi en 1989, Bruxelles a fortement développé un ensemble de mesures et de services souvent plus particulièrement destinés aux groupes dits «à risques» définis ci-dessus. Ces actions ont toujours été menées dans le cadre d'un partenariat avec l'ensemble des acteurs travaillant dans le champ de l'insertion socio-professionnelle. En outre, la politique bruxelloise a toujours été fortement influencée par la stratégie européenne pour l'emploi que ce soit sous la forme du plan régional pour l'emploi ou du pacte territorial. Il reste cependant que les efforts fournis n'ont pas toujours réussi à enrayer les difficultés d'insertion sur le marché du travail de ces groupes «à risques».

Ainsi, si le niveau de qualification des DEI n'a cessé de s'améliorer entre 1989 et 2007, cela n'a pas été suffisant, l'élévation du niveau de qualification de l'ensemble de la population bruxelloise ayant été encore plus importante (graphique 14). Par conséquent, malgré la diminution de la proportion de DEI faiblement qualifiés dans le nombre total de DEI, l'écart par rapport à la population bruxelloise de même niveau de qualification s'est creusé entre 1989 et 2007.

GRAPHIQUE 13: Évolution du nombre de DEI, 1989-2008



Source: Actiris et calculs propres

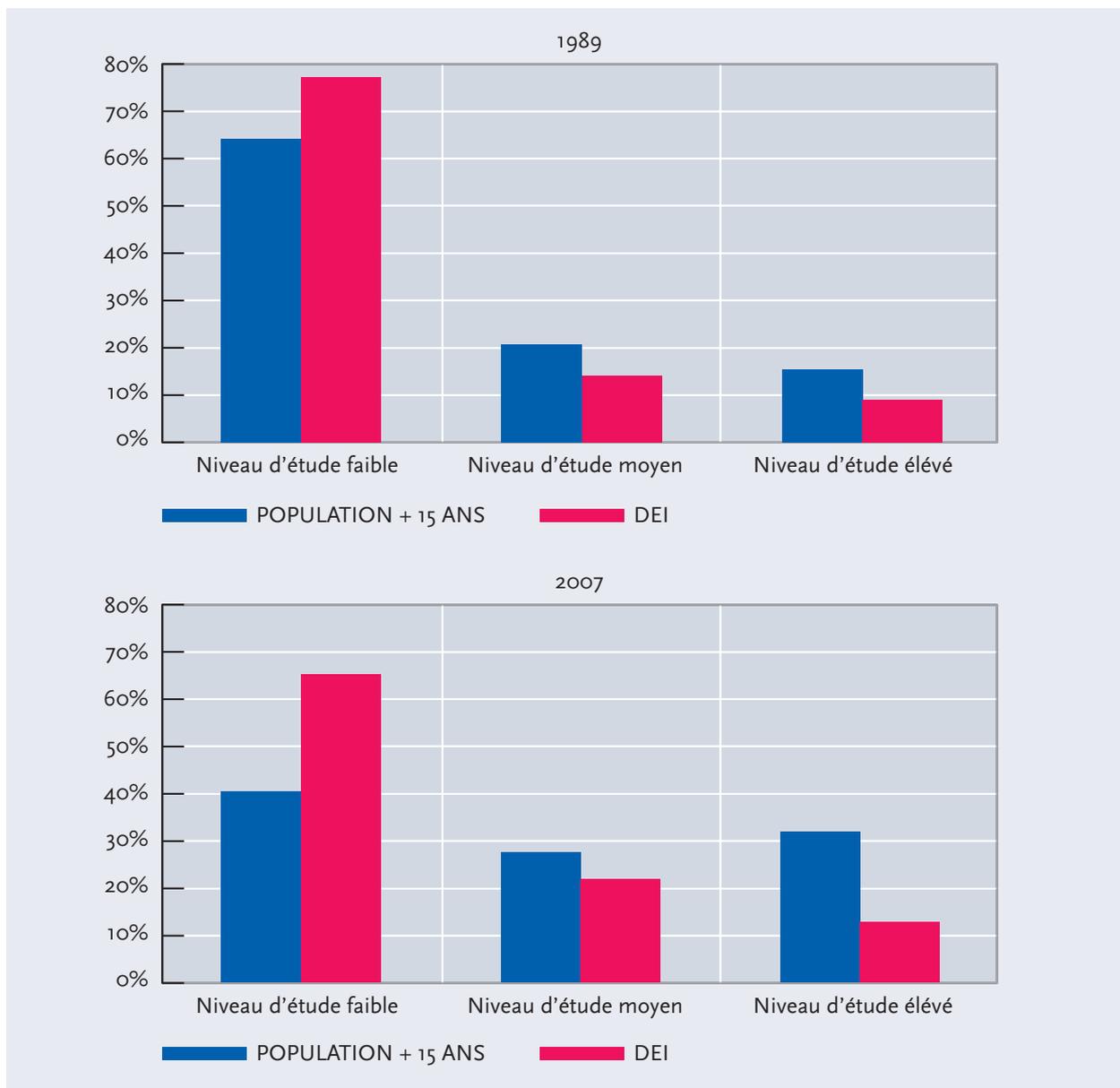
Plusieurs facteurs expliquent la proportion importante de chômeurs faiblement qualifiés à Bruxelles dont notamment la demande de la part des firmes bruxelloises pour une main d'œuvre hautement qualifiée suite au développement du secteur tertiaire depuis quelques décennies, la concurrence exercée par les navetteurs ou encore la présence d'effets d'éviction des travailleurs les moins qualifiés par les travailleurs les plus qualifiés.

On peut également observer un accroissement de la part des demandeurs d'emploi de plus d'un an qui est passée de 57 % à 63 %. L'explication réside tant dans des phénomènes de déqualification, et dans la réticence des employeurs que dans l'accumulation d'handicaps de la part des demandeurs d'emploi. En fonction de leur niveau de qualification, de leur expérience et de leur motivation ou encore de leur situation sociale, leur probabilité de retrouver un emploi peut être plus ou moins importante.

De plus, les individus d'origine étrangère sont sur-représentés dans la catégorie des demandeurs d'emploi. La population bruxelloise est composée plus que dans les deux autres régions d'individus d'origine étrangère, causant dès lors plus qu'ailleurs des problèmes de discrimination à l'embauche.

Il semblerait donc que le marché du travail bruxellois soit caractérisé par une forte inadéquation entre les caractéristiques des demandeurs d'emploi et les critères d'embauche exigés par les entreprises. En outre, le nombre de DEI peut paraître très élevé à Bruxelles, surtout comparé à ceux de la Flandre et de la Wallonie. Il ne faut cependant pas oublier que Bruxelles est une grande métropole et devrait plutôt être comparée aux autres grandes villes belges qui sont également caractérisées par des taux de chômage plus élevés que les moyennes régionales.

GRAPHIQUE 14: Comparaison du niveau de qualification des DEI et de la population âgée de 15 ans et plus, 1989-2008



Source: SPF Economie-DGSIE, Actiris

## 1.5. Conclusion

Depuis sa création il y a vingt ans, la Région de Bruxelles-Capitale a connu de nombreux changements économiques et sociaux. Des évolutions tant positives que négatives avec lesquelles elle va devoir conjuguer à l'avenir.

Le rajeunissement et la diversification de sa population, le dynamisme économique généré par les institutions internationales ou encore la productivité observée dans ses secteurs porteurs sont autant d'éléments dont elle doit se servir pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, dont notamment :

- améliorer le niveau de vie de sa population, tout en réduisant la fracture sociale ;
- pousser à la diversification vers certaines branches riches en emplois nouveaux ;

- favoriser une meilleure adéquation entre les caractéristiques des demandeurs d'emploi et les critères d'embauche exigés par les entreprises ;
- améliorer l'accès à l'emploi des DEI bruxellois dans les deux autres régions du pays, voire même au niveau européen (langues, moyen de transport...).

Cependant, il ne faut pas oublier que le caractère de ville-région de Bruxelles implique nécessairement d'adopter une vision différente de celle retenue pour les autres régions. La recherche de solutions pourrait s'inspirer des pratiques mises en place dans des métropoles comparables.

## 2. Indicateurs conjoncturels à Bruxelles<sup>8</sup>

### 2.1. Évolution des indicateurs coïncident et avancé de l'activité économique

#### • Indicateur coïncident de l'activité économique

L'indicateur coïncident de l'activité économique, basé sur des données mensuelles, permet de refléter l'évolution actuelle de l'activité dans la Région de Bruxelles-Capitale. La disponibilité sur une période plus récente de cet indicateur composite permet de prolonger jusqu'en novembre 2008 le cycle conjoncturel du Produit Intérieur Brut (PIB) régional, qui n'est, quant à lui, disponible qu'annuellement et avec deux ans de retard.

Afin de calculer cet indicateur, nous utilisons les composantes conjoncturelles des secteurs qui présentent l'évolution cyclique la plus semblable à celle du PIB régional. La production dans la Région de Bruxelles-Capitale est fortement spécialisée

dans les services et cet indicateur «coïncident» a été construit de façon à refléter cette structure tertiaire de la Région. Plus spécifiquement, il agrège les évolutions conjoncturelles du chiffre d'affaires provenant de cinq activités tertiaires, à savoir : le commerce de gros, le transport urbain et routier, les postes et télécommunications, les activités informatiques et, enfin, les services aux entreprises.

L'indicateur composite ainsi obtenu concorde avec le cycle conjoncturel du PIB de la Région. Il peut donc servir de série de référence pour l'étape suivante qui vise à établir un indicateur avancé de l'activité économique.

#### • Indicateur avancé de l'activité économique

L'indicateur avancé de l'activité économique anticipe la série de référence de l'activité économique, à savoir l'indicateur «coïncident» d'environ 18 mois. Il est construit sur la base du cycle conjoncturel de deux séries qui présentent un caractère avancé par rapport à la série de référence. Il s'agit premièrement de la prévision des entrepreneurs du secteur des services aux entreprises concernant la demande générale, d'après l'enquête de la Banque Nationale de Belgique (BNB). Deuxièmement, l'indice des entrées de commandes dans l'industrie selon le SPF Économie est pris en compte. Ces séries ont été choisies car elles sont pertinentes économiquement, disponibles mensuellement et rapidement et présentent un caractère précurseur marqué pour l'évolution du PIB.

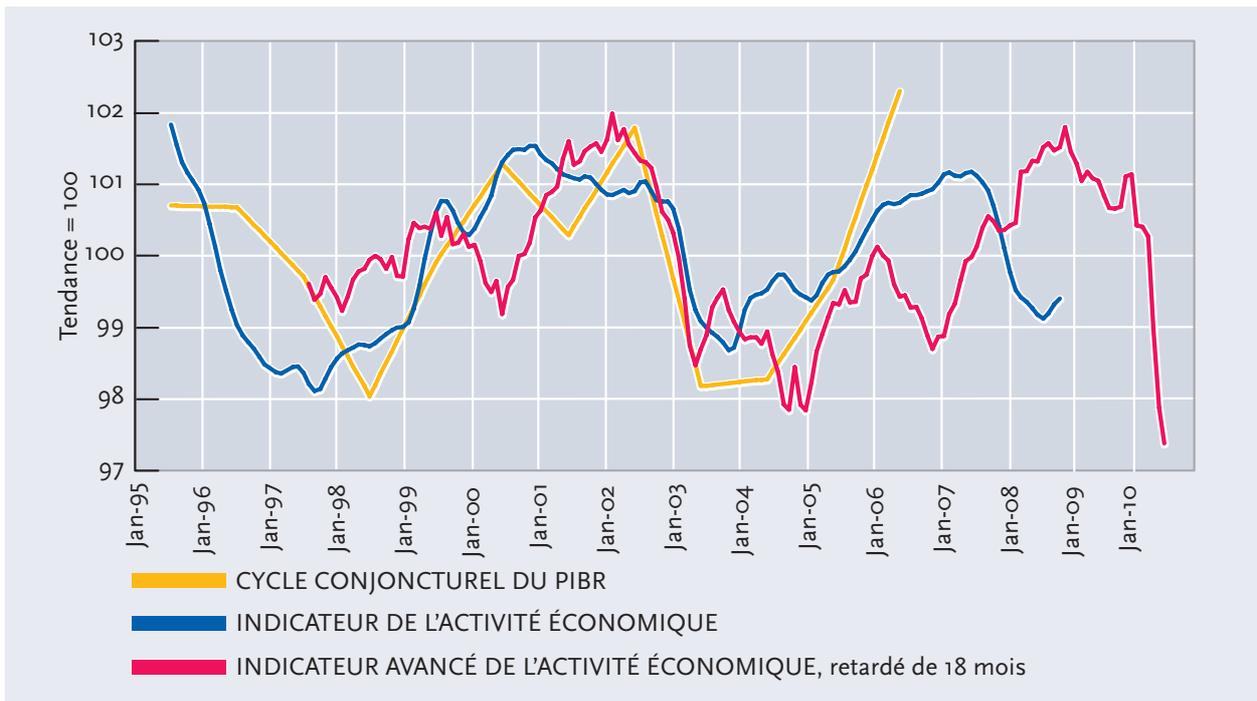
Les 18 mois d'avance de cet indicateur sur la série de référence semblent relativement longs mais reflètent raisonnablement le temps nécessaire pour qu'une prévision de demande ou qu'une nouvelle commande se matérialise et se traduise in fine en une vente inscrite dans les déclarations de TVA. En théorie, le cycle de l'activité économique peut donc faire l'objet d'une prévision à plus d'un an. Il faut cependant noter que, comme pour tout indicateur avancé, c'est la tendance (à la hausse ou à la baisse) plus qu'un chiffre exact à horizon donné qui devrait retenir l'attention du lecteur.

<sup>8</sup> Pour plus d'informations quant à la méthodologie employée pour la construction des indicateurs, se référer à la note méthodologique parue en septembre 2008.

### • Évolution des indicateurs

Le graphique 15 présente le cycle conjoncturel du PIB régional, l'indicateur «coïncident» qui le reflète et l'indicateur avancé (décalé de 18 mois) qui l'anticipe.

GRAPHIQUE 15: Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale



Source: ICN, SPF Economie-DGSIE, BNB et calculs propres.

Le cycle conjoncturel du PIB régional (PIBR) a été modifié de deux manières depuis sa dernière publication :

- premièrement, nous avons affiné la méthode de calcul. En effet, la transformation du PIBR à prix courant en PIBR en volume a été effectuée sur la base d'une décomposition des activités économiques en 60 branches. De plus, la tendance sous-jacente du PIBR a été calibrée cette fois-ci sur une période de 25 ans au moyen des données HERMREG.

- Deuxièmement, comme nous l'envisageons dans le baromètre précédent, l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) a revu à la hausse son estimation du PIB bruxellois de 2006 selon la méthode définitive<sup>9</sup> en janvier dernier.

Les résultats de l'indicateur «coïncident» (graphique 15) sont à la hausse depuis 2004 et jusqu'à la moitié de l'année 2007. Cette évolution s'inverse alors, ce qui traduit un retournement du cycle conjoncturel. La tendance à la baisse se poursuit

<sup>9</sup> Traditionnellement, lors de la publication de mars de l'année t, l'ICN livre une estimation provisoire de la valeur ajoutée régionale relative à l'année t-2. Cette estimation régionale repose sur des comptes nationaux établis eux-mêmes sur la base d'informations encore incomplètes ainsi que sur certaines clés de répartition régionales (ONSS) calculées au départ d'informations partielles également. La méthode définitive peut seulement être appliquée l'année suivante (en janvier), une fois les informations de base complètement disponibles.

ensuite sur toute la période étudiée. La série de l'indicateur «coïncident» laisse supposer une légère remontée sur les 3 derniers mois étudiés (septembre à novembre 2008) mais cette augmentation trouve son explication dans le caractère provisoire des données plus récentes et nous pouvons penser que ces valeurs vont être lissées avec le temps.

L'évolution négative de la tendance de l'indicateur «coïncident» est en ligne avec les grands événements macroéconomiques observés sur la même période. À plus longue échéance, du début de 2009 jusqu'à l'horizon 2010, l'indicateur avancé prévoit une poursuite du recul conjoncturel à Bruxelles.

## 2.2. Évolution de l'indicateur avancé du marché du travail

L'indicateur avancé du marché du travail prévoit l'évolution à court terme de l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, approchée par la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi bruxellois. Il a été conçu initialement à partir de l'indice Federgon (évolution de l'activité intérieure en Belgique) et du nombre d'emplois vacants reçus et gérés par Actiris. Cependant, dans les dernières parutions du baromètre, les analyses menées à partir de l'observation de l'indicateur avancé du marché du travail ne correspondaient plus totalement à celles obtenues à partir du cycle conjoncturel du nombre de DEI, surtout en fin de période. Le modèle initial n'intégrait notamment pas les nombreux changements intervenus dans les systèmes de chômage nationaux et régionaux (suppression de pointage, sanctions, intensification de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, etc.) depuis 2006.

Le modèle a donc été revu ces derniers mois. Si aucun changement fondamental au niveau de la méthodologie n'a été effectué, l'ensemble des variables prises en compte ont été modifiées. Le cycle conjoncturel du nombre de DEI est maintenant déterminé par :

- une variable indicatrice intégrant les changements de politiques survenus entre la mi-2006 et la mi-2007 ;
- la courbe synthétique de l'activité économique à Bruxelles, calculée par la Banque Nationale de Belgique (BNB) ;
- les prévisions d'emploi des entrepreneurs dans le secteur de la construction - travaux de génie civil et travaux routiers en Belgique ;

- la différence entre le nombre d'offres d'emplois reçues et le nombre d'offres d'emploi satisfaites au sein du marché du travail bruxellois qui indique le degré d'adaptation ou de tension existant sur le marché du travail.

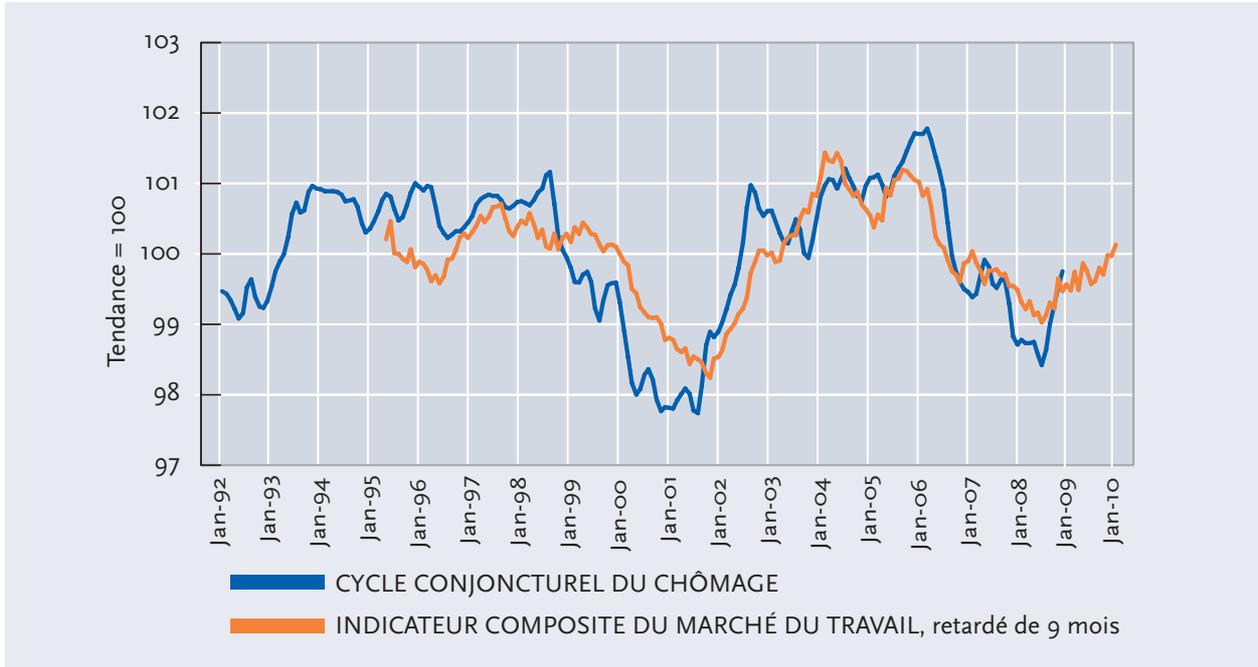
L'ajustement du modèle s'est avéré bien meilleur. Son caractère prévisionnel optimal est estimé à 13 mois.

Le graphique 16 compare l'évolution de l'indicateur avancé du marché du travail décalé de 13 mois avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés dans la Région de Bruxelles-Capitale.

La tendance à la baisse du nombre de DEI observée depuis la mi-2006 s'est renversée en septembre 2008, le marché du travail bruxellois subissant les effets de la crise économique mondiale. On peut en effet observer, à partir du graphique 16, une ascension fulgurante du cycle conjoncturel du nombre de chômeurs bruxellois en fin de période, corroborant ainsi les prévisions faites par l'indicateur avancé du marché du travail lors du dernier baromètre.

Il est vraisemblable que cette recrudescence se poursuive tout au long de l'année 2009, voire à l'horizon 2010. L'indicateur avancé du marché du travail arbore en effet une hausse ininterrompue ne laissant entrevoir aucun point de retournement pour les mois à venir. Il corrobore ainsi les annonces quotidiennes de licenciement mais également les sombres perspectives économiques tant de la Belgique que de la Région.

GRAPHIQUE 16: Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale



Source: Actiris, Fedegon et calculs propres.

## 3. Tableau de bord

### 3.1. Contexte international

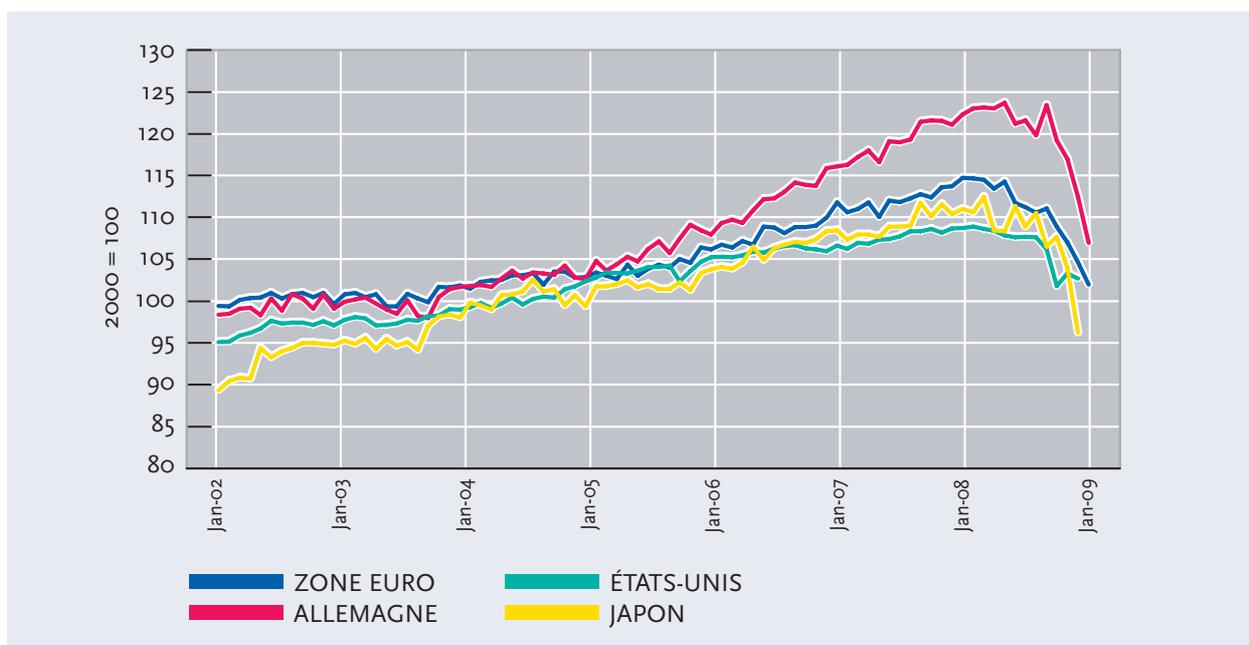
#### • Accélération brutale de la dégradation de l'économie mondiale

Accélération de l'inflation, extrême volatilité des cours des matières premières, déroute et sauvetage du système financier par les pouvoirs publics, évaporation générale de la confiance dans les relations bancaires, autant d'événements marquants l'année 2008 qui s'est clôturée par un ralentissement conjoncturel mondial d'une ampleur et d'une rapidité saisissantes. Certains pays tels que les États-Unis, l'Allemagne ou encore le Japon souffrent déjà d'une récession profonde.

Parmi les conséquences bien visibles de la dégradation de l'économie réelle figurent l'effondrement de la production industrielle mondiale (graphique 17), les destructions massives d'em-

ploi ou encore la chute vertigineuse du commerce mondial. Pour tenter de garder le contrôle de la situation, les différents gouvernements ont multiplié les plans de relance et les aides sectorielles. Cependant, certains ont succombé à la tentation de mettre en place des mesures jugées trop protectionnistes tandis que d'autres vont probablement devoir conjuguer avec une envolée de leurs déficits publics. En outre, malgré les interventions de grande ampleur des banques centrales et des pouvoirs publics, les marchés financiers n'ont toujours pas retrouvé leur fonctionnement normal (cf. notamment l'assèchement d'offre de crédits constaté par la Banque Centrale Européenne).

GRAPHIQUE 17: Comparaison de l'indice de production, 2002-2008



Source: Eurostat.

Les différents indicateurs de confiance nationaux semblent indiquer que la récession mondiale devrait se poursuivre au moins jusqu'à la moitié de l'année 2009. Par conséquent, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI), la croissance de l'économie mondiale peinera pour atteindre 0,5 % en 2009 (soit une révision à la baisse de 1,7 point de pourcentage par rapport aux dernières prévisions de novembre 2008). La récession sera particulièrement sévère dans les économies développées qui devraient connaître un recul du PIB de 2,0 %. L'économie mondiale devrait commencer à se relever en fin d'année pour finalement atteindre une croissance de 3 % en 2010 selon les nouvelles prévisions du FMI.

**Les États-Unis**, à la source de la crise, continuent d'accumuler mauvaises nouvelles et tristes records. Le produit intérieur américain a baissé de 6,2 % en rythme annuel au quatrième trimestre 2008, du jamais vu depuis 1982. Il s'agit également de son deuxième recul trimestriel consécutif, ce qui n'était pas arrivé depuis 1990, date de la précédente récession. Au total, en 2008, le PIB américain affiche un taux de croissance ténu d'à peine 1,1 % (contre 2,0 % en 2007), le plus faible depuis 2001. Il reste toutefois nettement supérieur aux prévisions faites par le FMI pour 2009 de -1,6 %. Il faudra probablement attendre 2010 pour entrevoir une relance avec une croissance projetée du PIB de 1,6 %.

La baisse de la demande, tant au niveau de la consommation des ménages (-4,3 % par rapport au trimestre précédent) que de l'investissement des entreprises (-20,8 %), provoque des licenciements massifs. Au total, 2,6 millions d'emplois ont été perdus au cours de l'année 2008 et 1 244 000 postes ont été détruits depuis le début 2009. Par conséquent, le taux de chômage atteint 7,6 % en janvier. Pour trouver trace d'un taux de chômage supérieur, il faut remonter à septembre 1992. À cela s'ajoutent un marché immobilier toujours en crise et un commerce extérieur au point mort, les exportations américaines s'étant fortement contractées (-23,6 %).

**Le Japon** est l'un des pays les plus durement touchés par la crise. À partir du graphique 18, on peut observer que le PIB japonais affichait au cours du quatrième trimestre 2008 une chute de 3,3 % par

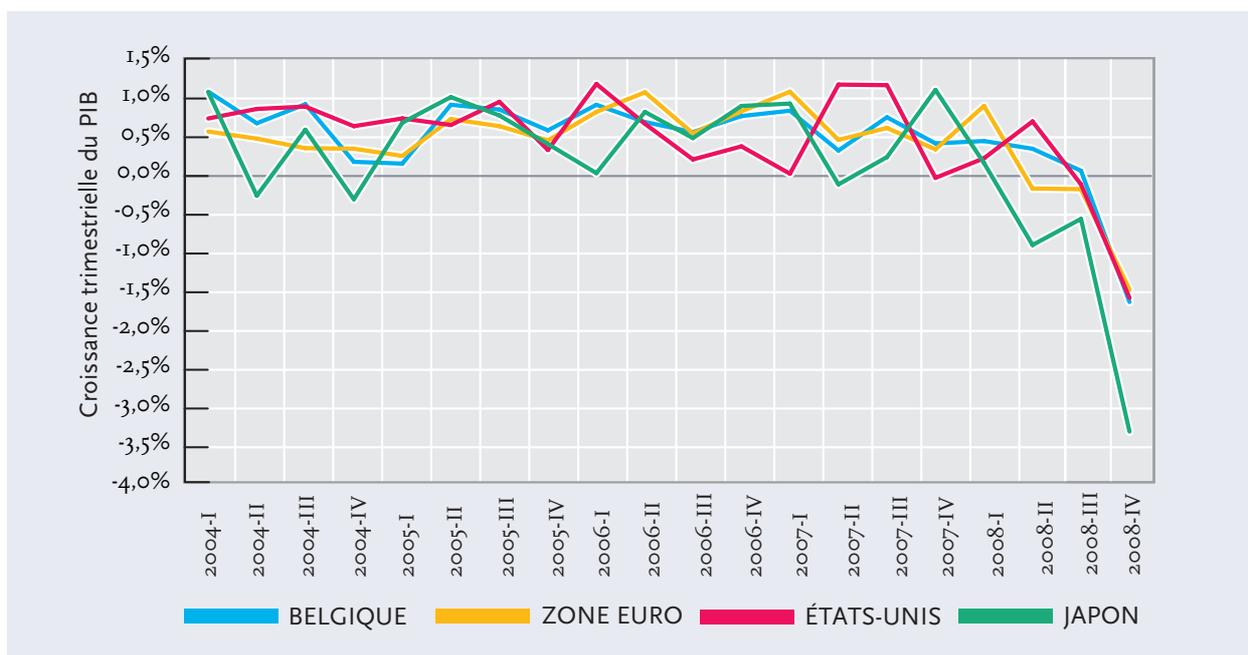
rapport au trimestre précédent ou de 12,7 % en rythme annuel. Il s'agit de la pire contraction qu'ait connue le Japon depuis 1974, en plein choc pétrolier. Cette baisse s'explique principalement par une chute record des exportations (-13,9 %) notamment des produits à haute valeur ajoutée. L'appréciation du yen et la baisse de la demande extérieure, notamment celle des États-Unis, n'ont pas joué en sa faveur. On a également observé une baisse des investissements (-5,3 %) suite à un accroissement des stocks et une chute des profits. La consommation des ménages a pour sa part reculé de 0,4 % par rapport au troisième trimestre 2008. Pour l'ensemble de l'année 2008, le PIB japonais s'affiche en repli de 0,7 %, son plus mauvais résultat annuel depuis 1998 (-2,0 %) et le premier à s'avérer négatif depuis 1999 (-0,1 %). Selon les prévisions du FMI, l'état de l'économie japonaise ne devrait pas s'améliorer dans les mois à venir, au contraire. Le PIB japonais devrait en effet se contracter de 2,6 % en 2009.

**La zone euro** s'enfoncé elle aussi dans la récession. L'accumulation de mauvaises nouvelles a éclipsé l'entrée en janvier de la Slovénie dans la zone euro qui passe ainsi à 16 membres. Celle-ci affichait pour le troisième trimestre consécutif une chute de son Produit Intérieur Brut de 1,5 % au quatrième trimestre 2008 par rapport au trimestre précédent (graphique 18). Il s'agit du plus fort recul du PIB sur un trimestre depuis la création de la zone euro en 1999. Plus spécifiquement, l'Allemagne et l'Italie enregistrent leur troisième recul consécutif avec respectivement des contractions de 2,1 % et de 1,8 %. La France et l'Espagne qui avaient réussi jusqu'ici à échapper à la récession y plongent à leur tour avec un repli de 1 % pour l'Espagne et de 1,2 % pour la France. Cependant, certains pays, dont la Grèce, la République tchèque et la Slovaquie affichent encore une légère croissance. En 2008, la croissance économique moyenne de la zone euro s'élevait à 0,8 %, soit un net ralentissement par rapport à 2007 (où elle s'élevait à 2,7 %). L'affaissement du PIB est vraisemblablement dû à l'effondrement tant de la consommation des ménages que des investissements et des exportations. La zone euro a notamment enregistré en 2008 le plus important déficit commercial depuis sa création, à -32,1 milliards d'euros, à comparer à l'excédent de plus de 15 milliards d'euros réalisé en 2007.

Les industries européennes sont touchées de plein fouet par la crise et sont confrontées à une accumulation des stocks et au tarissement des carnets de commande tant en ce qui concerne le marché domestique que les exportations. L'indice de production industrielle au sein de la zone euro a en effet connu une chute record en décembre 2008, de 2,6 % comparé au mois précédent et de 12 % par

rapport au mois de décembre 2007 (graphique 17). Il s'agit du plus fort recul de l'indice depuis la création de statistiques pour la zone euro en 1991. Le secteur de l'automobile fait partie des secteurs les plus affectés. Il a en effet connu un affaissement de ses ventes de voitures neuves de 27 % au mois de janvier, le plus mauvais chiffre enregistré depuis 20 ans.

GRAPHIQUE 18: Évolution trimestrielle du PIB en euros chaînés\*



\* Croissance à un trimestre d'intervalle, données désaisonnalisées et corrigées des effets calendaires, année de référence 2000.  
Source: Eurostat, BNB et calculs propres.

Entre autres conséquences, les annonces de licenciements massifs se multiplient et le taux de chômage dans la zone euro est monté à 8,2 % en janvier 2009. Il était de 7,3 % en janvier 2008. Le chômage est en augmentation régulière depuis l'été 2008, après plusieurs mois à 7,4 %. La hausse la plus fulgurante a eu lieu en Espagne où le taux de chômage est passé de 9,0 % à 14,8 % en un an.

Par conséquent, seule la composante relative aux dépenses publiques arbore un certain dynamisme grâce notamment à la multiplication des plans de relance qui se succèdent au sein des différents pays de la zone euro. Ces mesures de soutien concernent notamment le secteur automobile en difficulté, tout au moins en Italie, en Espagne, en Allemagne et en

France. Ces deux derniers pays ont également décidé d'intervenir dans la construction et l'enseignement. Cependant, les effets de ces différents plans de relance ne se feront probablement pas ressentir avant la deuxième moitié de l'année 2009, voire plus probablement en 2010. En outre, le financement de la recapitalisation des banques et des différents plans de relance au sein de la zone euro entraîne un creusement des déficits publics européens qui devraient atteindre en 2009 4,4 % du PIB selon les dernières prévisions de la Commission européenne. On est donc bien au-delà des 3 % fixés par les critères de Maastricht.

L'indicateur de confiance économique, qui constitue un bon indicateur avancé de l'évolution du PIB, a

quant à lui plongé pour atteindre 65,4 points en février 2009, soit une chute de 35 % par rapport au mois de février 2008. Par conséquent, tant la Commission européenne, la Banque Centrale européenne que le FMI prévoient une contraction du PIB de la zone euro en 2009 (respectivement -1,8 %, -2 % et -2,7 %). Il s'agirait de la première contraction sur l'ensemble d'une année depuis la création de la zone euro il y a tout juste dix ans. Les pays les plus touchés, selon la Commission européenne, seront probablement l'Irlande, l'Espagne et l'Italie avec respectivement des contractions de 5 %, 2 % et 2 %.

Si les **pays émergents et en développement** ne sont pas entrés en récession, ils affichent cependant un fort ralentissement de leur croissance suite à la

chute de la demande extérieure ou à la baisse des cours des matières premières. En outre, certains de ces pays sont caractérisés depuis la fin de l'année 2008 par un net ralentissement des investissements directs étrangers qui s'accélénera probablement en 2009. À noter notamment la Chine dont les investissements directs étrangers ont plongé au mois de janvier de 32,6 % en rythme annuel. Les investisseurs étrangers sont en effet plus réservés qu'auparavant étant donné notamment les sombres perspectives économiques pour les mois à venir et les problèmes de financement actuels. La prévision de croissance des pays émergents et en développement pour 2009 a été ajustée à 3,3 % contre 5,1 % prévus il y a trois mois. On est donc bien loin des taux de croissance affichés en 2007 et 2008 (respectivement de 8,3 % et 6,3 %).

### • Des taux directeurs au plus bas

Suite à l'allègement significatif des pressions inflationnistes auxquelles s'ajoutent des perspectives très pessimistes concernant l'activité économique durant les prochains mois, les principales banques centrales ont mis en place des politiques monétaires de plus en plus accommodantes afin de rendre l'accès au crédit plus aisé aux différents agents économiques. En décembre, la Réserve Fédérale (Fed) a réduit son taux directeur qui était de 1 % depuis octobre 2008 à une fourchette comprise entre 0 et 0,25 %, nouveau plancher historique. La banque du Japon qui a déjà pratiqué, il y a une dizaine d'années, une politique de taux zéro a également diminué son taux directeur au niveau très bas de 0,10 %. Enfin, au sein de la zone euro, la BCE a baissé son taux directeur d'un point depuis la dernière parution du baromètre à 1,5 %, son plus bas niveau depuis sa création. Depuis octobre, la BCE a procédé à cinq baisses d'affilée du ReFi qui a été réduit au total de 2,75 points de pourcentage. Cette décision est facilitée par la chute de l'inflation à 1,2 % en février 2009, loin en-deça de l'objectif à moyen terme de la BCE d'un taux inférieur mais proche de 2 %. L'inflation dans la zone euro n'a cessé de reculer depuis l'été, entraînée par la

baisse des prix du pétrole. Elle avait auparavant connu une forte progression, s'accélégrant jusqu'à 4 % en juillet, un record depuis la création de la zone euro en 1999.

Alors que les marges de manœuvre relatives à la baisse des taux directeurs se réduisent drastiquement, certaines banques centrales dont la Fed, la Banque du Japon ou la Banque d'Angleterre ont également exploré des méthodes moins conventionnelles (dites d'assouplissement quantitatif) fondées sur la création monétaire et l'utilisation de leurs bilans pour assouplir davantage les conditions monétaires. Les banques centrales se portent notamment acquéreuses d'effets commerciaux émis par les entreprises privées afin de les aider à financer leurs investissements malgré le blocage du marché du crédit. Elles se portent également acquéreuses de titres à long terme afin de faire baisser les taux d'intérêt mais également d'introduire de la liquidité au sein du système bancaire. Une telle politique présente cependant deux risques : la fragilisation de leur bilan (le bilan de la Fed a augmenté de 959 milliards de dollars à 1 800 milliards en 2008) et un risque inflationniste lors du retournement de conjoncture.

### • Relâchement des tensions sur les marchés des changes et des matières premières

TABLEAU 3: Évolution du cours de change du dollar US par rapport à l'euro

Dollars US par euro		
	Moyenne de la période	Fin de la période
2008 - SEP	1,4369	1,4081
2008 - OCT	1,3322	1,2757
2008 - NOV	1,2732	1,2727
2008 - DEC	1,4369	1,4081
2009 - JAN	1,3322	1,2757
2009 - FEV	1,2732	1,2644

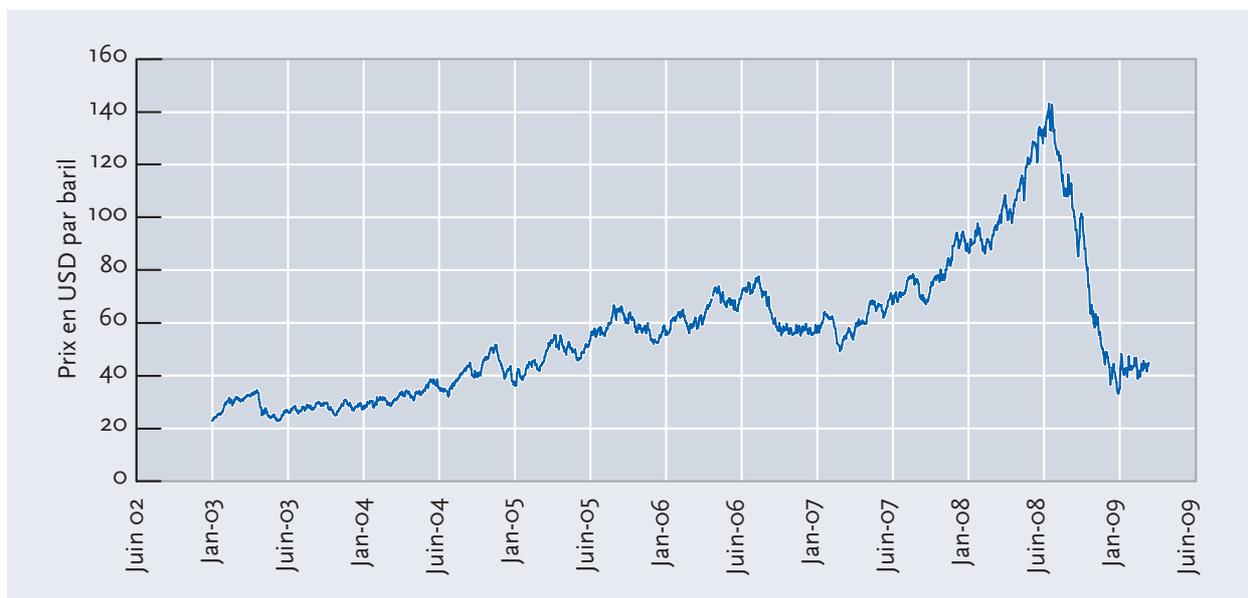
Source: BCE.

Depuis son record historique de la mi-juillet à 1,599 dollars, l'euro affiche une nette tendance à la dépréciation par rapport au dollar, si ce n'est un soubresaut durant le mois de décembre 2008. Il

semblerait donc que le dollar ait retrouvé son statut de valeur refuge étant donné notamment les prévisions de croissance plus faible de la zone euro par rapport aux États-Unis tant pour 2009 que pour 2010, la politique monétaire moins interventionniste de la BCE ou encore une faible homogénéité des politiques de relance européennes par rapport à une politique américaine énergique (ING Banque, 2009). Autre facteur entrant éventuellement en compte, les doutes de quelques investisseurs quant à la solvabilité de certains pays européens faisant monter les primes de risques liées aux bons d'État. En effet, on observe actuellement un creusement des écarts des taux d'intérêt des dettes souveraines entre les pays les plus forts et les pays les plus touchés par la crise économique.

Au moment de la clôture du présent baromètre, un euro s'échangeait contre 1,35 dollar.<sup>10</sup>

GRAPHIQUE 19: Évolution du prix du pétrole brut (Brent Mer du Nord)



Source: U.S. Department of Energy, Energy Information Administration.

<sup>10</sup> En date du 24 mars 2008.

À partir du graphique 19, on peut observer une flambée historique des cours du pétrole qui se sont hissés jusqu'à 143,95 dollars à la mi-juillet 2008. Le prix du baril de Brent a ensuite connu un reflux vertigineux et sans précédent de plus de 75 % en l'espace de cinq mois, tombant à 33,73 dollars fin décembre. Ce niveau n'avait plus été atteint depuis juin 2004. Cette chute brutale du prix des hydrocarbures mais également du cours des matières premières de manière plus générale démontre sans aucun doute l'ampleur de la détérioration du contexte économique mondial actuel (IRES, 2009).

Depuis cette extrême volatilité, les choses se sont calmées. Le prix du pétrole fluctue entre 35 dollars et 50 dollars et est donc revenu au niveau observé en 2004-2005. La dégradation des perspectives économiques tempère la demande et a mis fin à l'envolée des cours des hydrocarbures malgré les abaissements de production de l'OPEP et les tensions géopolitiques de ces derniers mois (la guerre dans la bande de Gaza et les tensions entre la Russie et l'Ukraine suite au conflit gazier notamment).

Selon les estimations provisoires de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), la demande de pétrole en 2008 aurait diminué de 0,3 % par rapport à 2007. L'AIE s'attend en outre à une deuxième baisse consécutive en 2009 (-0,6 % par rapport à 2008) étant donné les perspectives économiques moroses pour cette année. La contraction de la demande de pétrole sur deux années consécutives n'avait plus été observée depuis la crise pétrolière du début des années 1980. Cela implique notamment que l'on ne devrait pas observer de flambée des cours des hydrocarbures en 2009, élément positif dans le contexte actuel étant donné que cela devrait modérer les effets de la crise économique.

Petit rayon de soleil dans ce tableau morose, le Baltic Dry Index (BDI)<sup>11</sup> a plus que doublé entre la mi-janvier et la mi-mars. Cet indice constitue un bon indicateur de la production future et du dynamisme des échanges commerciaux à l'échelle mondiale. Sa remontée qui fait suite à l'effondrement observé entre la mi-novembre 2008 et la mi-janvier 2009 indique un accroissement du commerce international, qui peut être interprété comme une lueur d'espoir d'une reprise économique.

## 3.2. Développements macroéconomiques nationaux et régionaux

### • Croissance du PIB

La crise de confiance liée à la dégradation de l'activité économique mondiale se fait fortement sentir en Belgique également. Les prévisionnistes nationaux et internationaux s'attendent à un ralentissement encore plus marqué en 2009 qu'en 2008.

Ainsi, les chiffres du budget économique du BFP communiqués le 29 janvier 2009 et mis à jour le 13 février 2009 prévoient un taux de croissance de -1,9 % en 2009 contre 1,1 % en 2008 (tableau 4). Il s'agit d'une révision à la baisse des prévisions présentées dans le budget économique de septembre 2008 où la croissance du PIB belge était évaluée à

1,6 % en 2008 et à 1,2 % en 2009. En effet, les conditions ont continué à largement se dégrader depuis la publication de ces chiffres.

En 2009, tant les exportations nettes que les dépenses nationales totales connaissent une croissance négative, ce qui explique ce net ralentissement de l'activité économique. Seules les dépenses de consommation finale des pouvoirs publics sont toujours en croissance bien qu'en recul par rapport à 2008. Ce ralentissement économique et les aides publiques, entre autres au secteur bancaire et dans le cadre des accords salariaux, pèseront lourdement sur le budget de l'État.

<sup>11</sup> Indice de référence pour le coût du transport maritime des principales matières premières et plus exactement des matières sèches (minerais, charbon, métaux, céréales, ciment, ...). Une hausse de l'indice indique une augmentation dans la demande de transport des matières premières. Le BDI peut être considéré comme un indicateur avancé de l'activité économique.

Au niveau trimestriel, un recul de la croissance du PIB en Belgique a été observé sur chacun des quatre trimestres de 2008. Le taux de croissance sur les trois premiers trimestres de cette année était cependant resté positif alors qu'au Japon et dans la zone

euro, le taux de croissance du PIB est devenu négatif dès le deuxième trimestre. Au quatrième trimestre 2008, le PIB belge s'est contracté de 1,7 % par rapport au trimestre précédent (graphique 18), mettant un terme à la période de croissance.

TABLEAU 4: Taux de croissance annuelle du PIB en volume (en %) : comparaison entre la Région de Bruxelles-Capitale, le Royaume et l'UE-15

	Région de Bruxelles-Capitale	Belgique	UE-15
2000	3,6 (0,1)	3,7	3,9
2001	1,8 (-0,1)	0,8	1,9
2002	3,3 (-0,1)	1,5	1,2
2003	0,2 (-0,1)	1,0	1,2
2004	2,6 (0,2)	3,0	2,3
2005	3,5 (0,8)	1,8 (0,1)	1,8
2006	4,1 (1,8)	3,0 (0,2)	2,9
2007	n.d.	2,8	2,7
2008 (e)	n.d.	1,1 (-0,3)	0,7 (-0,4)
2009 (e)	n.d.	-1,9 (-1,6)	-0,1

(e) Estimations.

n.d. = données non disponibles.

Entre parenthèses: différence par rapport au dernier baromètre.

Source: Eurostat, ICN, BNB, HERMREG et calculs propres.

Le PIB à prix courant de la Région de Bruxelles-Capitale pour 2006 a été publié par l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) selon la méthode définitive le 19 décembre 2008. Cette correction a été largement bénéfique au secteur financier dont la valeur ajoutée avait déjà été fortement revue à la hausse pour l'ensemble du Royaume. Étant donné la spécialisation sectorielle de Bruxelles - le secteur financier est un déterminant majeur des fluctuations du PIB bruxellois contrairement aux deux autres régions - ce sont principalement les chiffres bruxellois qui ont changé.

La croissance du PIB à prix courants en 2005 s'était avérée meilleure (4,7 %) qu'en moyenne dans le

pays (4,3 %). Par contre, en 2006, il semble y avoir une relation inverse entre la Région et le Royaume car la croissance du PIB à prix courants (5,1 %) a été un peu moins importante qu'en moyenne dans le pays (5,3 %).

Cependant, la croissance du PIB en volume<sup>12</sup> est plus importante ces deux années-là à Bruxelles que dans le pays (tableau 4). La structure sectorielle largement tertiaire de l'économie bruxelloise et en particulier la baisse des prix dans le secteur financier ont gonflé la croissance enregistrée de son PIB en volume<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> Comme dans le chapitre 1, nous avons affiné la méthode de calcul : la transformation du PIBR à prix courant en PIBR en volume a été effectuée sur la base d'une décomposition des activités économiques en 60 branches, ce qui explique en partie les changements par rapport à l'édition précédente.

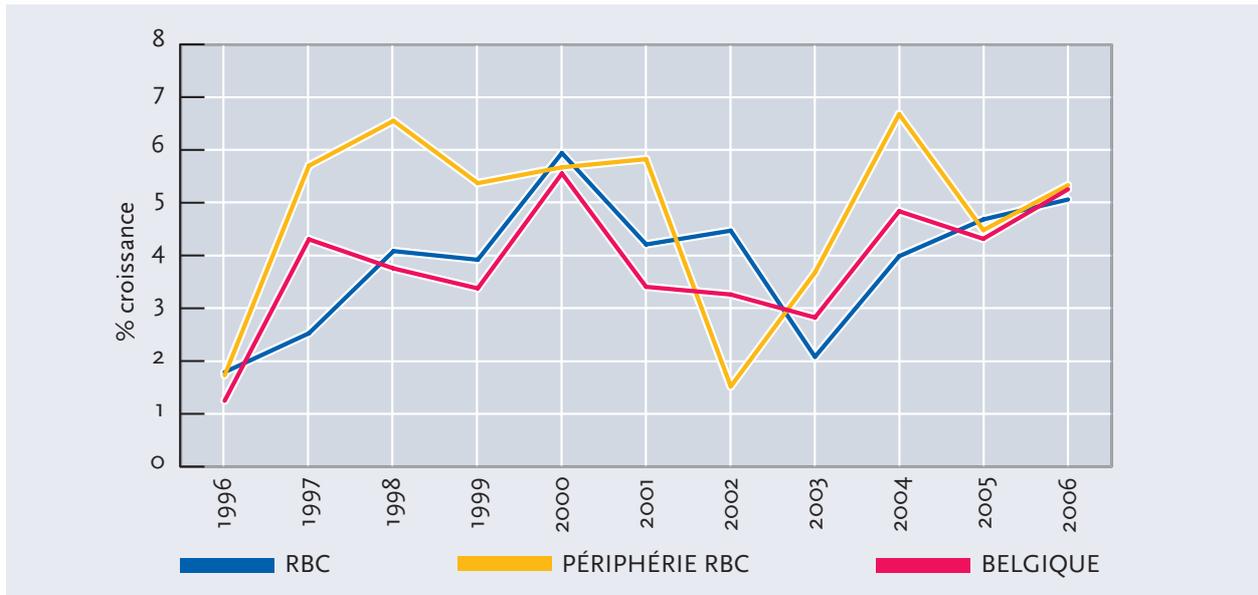
<sup>13</sup> En effet, aucune information de prix spécifique aux régions n'étant utilisée dans la comptabilité régionale, les différences de croissance du déflateur total entre régions proviennent uniquement de la composition sectorielle différenciée d'une région à l'autre. En l'occurrence, les prix de la valeur ajoutée des services financiers, dans lesquels Bruxelles est spécialisée, ont diminué ces années-là.

### • Évolution de la Valeur Ajoutée

En ce qui concerne la Valeur Ajoutée (VA), on remarque également un décalage entre Bruxelles et le Royaume, comme le montre le graphique 20.

Comme pour le PIB, la spécialisation sectorielle de Bruxelles explique en partie ce décalage.

GRAPHIQUE 20: Croissance annuelle de la valeur ajoutée brute en Région de Bruxelles-Capitale, dans les arrondissements de la périphérie\* et en Belgique



\* La périphérie est définie comme le Brabant wallon et le Brabant flamand.

Source: ICN.

Les évolutions bruxelloises de la VA coïncident souvent avec celles observées pour le secteur financier, où le creux du dernier cycle s'est produit en 2003 soit plus tard que pour les autres secteurs. Par conséquent, si, en 2001 et 2002, la VA bruxelloise poursuivait sa croissance à un rythme plus soutenu que le reste de la Belgique, en 2003, elle a chuté brutalement. En 2004, la VA ne s'est pas aussi bien rétablie que pour le Royaume mais en 2005, nous avons assisté à une légère reprise en moyenne annuelle qui se confirme en 2006 mais à un rythme moins soutenu que dans le pays.

Lors de notre dernière publication, l'ICN prévoyait une chute de la VA à Bruxelles en 2006 mais cela a été corrigé lors de la publication des valeurs ajoutées régionales calculées selon la méthode définitive. Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, la spécialisation tertiaire de Bruxelles lui a été favorable lors de la révision des comptes régionaux pour l'année 2006. Cependant, dans les années à venir, on peut s'attendre à ce que cette spécialisation tourne à son

désavantage. Bruxelles devrait en effet souffrir largement des effets immédiats de la crise économique vu son exposition particulière dans le domaine financier. Il faudra par conséquent suivre de près l'évolution de ce secteur ainsi que celle de l'économie dans son ensemble dans les mois à venir. L'indicateur avancé de l'activité économique de Bruxelles (chapitre 2, graphique 15) reflète ces sombres perspectives.

Le graphique 20 montre que la croissance économique de la périphérie bruxelloise (à savoir Louvain, Hal-Vilvorde et Nivelles) reste globalement plus élevée que celle du Royaume. En effet, rappelons que la fonction de centre économique de Bruxelles déborde du strict territoire régional. Les arrondissements proches de la Région disposent de plus grands espaces et peuvent donc accueillir une production davantage industrielle ainsi que des emplacements de services. Leur situation particulière leur confère ainsi un profil de croissance plus marqué et largement en expansion ces dernières années.

### • Inflation

Compte tenu de l'étroitesse du territoire, des flux économiques qui traversent les différentes régions et des mécanismes communs d'indexation, les informations régionales relatives aux prix sont généralement reprises des statistiques nationales.

Sur la base des prévisions mensuelles publiées par le Bureau Fédéral du Plan, l'inflation en moyenne annuelle a atteint 4,5 % en 2008, ce qui représente un taux inhabituellement élevé comme l'ensemble des acteurs économiques ont pu le ressentir. Les prévisions du 3 mars 2009 annoncent un taux annuel de 0,5 % en 2009. Il s'agit là d'une révision à la baisse pour cette année par rapport à la dernière estimation. Cela s'explique largement par l'évolution des prix des denrées alimentaires et des prix du pétrole brut. En effet, les prévisions pour cette année se basent sur l'hypothèse d'un prix moyen du pétrole à 48 dollars le baril en 2009 alors qu'il était de 97 dollars le baril en moyenne en 2008.

L'indice des prix à la consommation a baissé sur les 3 derniers mois de 2008 (tableau 5).

TABLEAU 5: Évolution de l'indice des prix à la consommation

	Indice (2004 = 100)	Taux de croissance annuelle (%)
JUL - 2008	112,9	5,9
AOÛ - 2008	112,2	5,4
SEP - 2008	112,4	5,5
OCT - 2008	112,2	4,7
NOV - 2008	111,5	3,1
DÉC - 2008	111,3	2,6
JAN - 2009	111,4	2,3
FÉV - 2009	111,7	1,9
MAR - 2009(e)	111,6	1,0
AVR - 2009(e)	111,6	0,8
MAI - 2009(e)	111,9	0,3
JUN - 2009(e)	111,6	-0,6

(e) Estimations.

Source: Bureau Fédéral du Plan.

L'indice pivot a été dépassé en août de l'année passée. Selon les prévisions mensuelles de « l'indice santé » du BFP, il ne devrait pas y avoir de dépassement de l'indice pivot en 2009.

## 3.3. Économie bruxelloise

### • La production industrielle

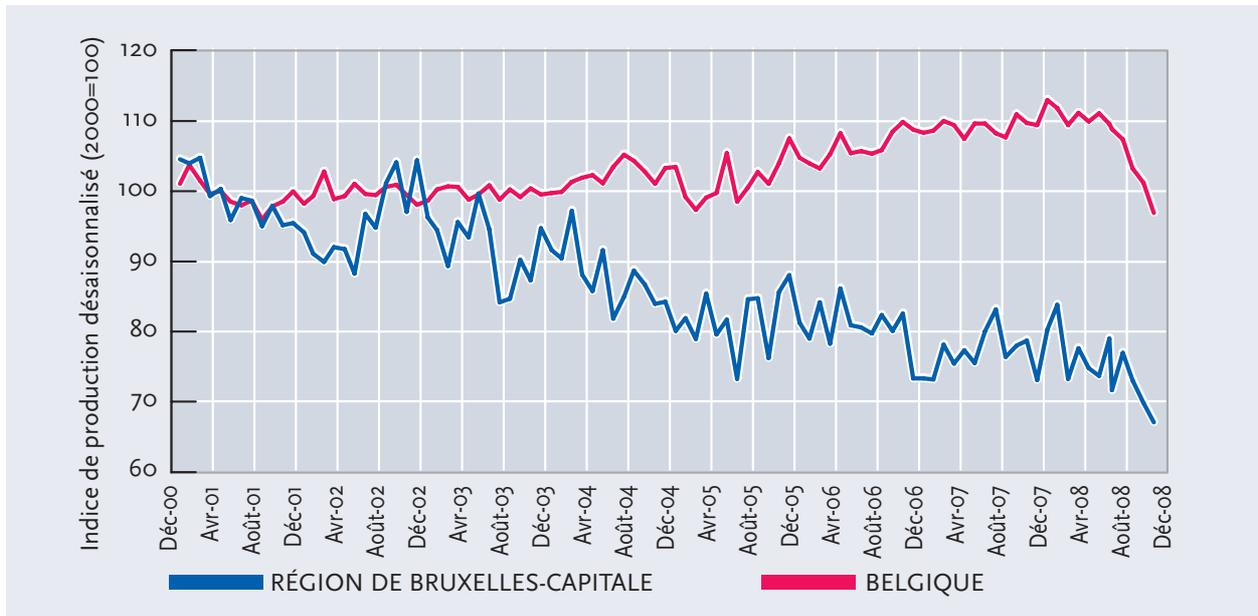
Parmi les différentes sources statistiques à notre disposition pour approcher l'activité industrielle bruxelloise, nous avons décidé d'utiliser l'indice de production industrielle publié par le SPF Économie et les résultats issus des « Enquêtes de conjoncture » de la BNB. Tous deux présentent l'avantage d'être disponibles très rapidement. En outre, si le premier reflète les évolutions récentes du secteur industriel, les seconds traduisent en sus les prévisions à court terme des entrepreneurs.

L'indice (désaisonnalisé) de production a pour objectif d'approcher, à partir d'une enquête mensuelle, la valeur ajoutée aux coûts des facteurs de l'ensemble du secteur industriel et de la construc-

tion. L'analyse de son évolution depuis 2001, à partir du graphique 21, nous montre un décalage grandissant entre la Région et le reste du pays, plus particulièrement à partir de 2003. L'explication réside dans l'exiguïté territoriale de Bruxelles qui la prédispose moins que les autres régions au développement de l'industrie. En outre, les branches industrielles caractérisées par une croissance rapide ces dernières années au niveau national (telles que la chimie par exemple) y sont moins représentées.

On observe également que l'écart s'est creusé à partir de la mi-2005. Cette période correspond à une reprise de l'activité industrielle en Belgique. Au

GRAPHIQUE 21: Évolution de la production industrielle en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique



Source: SPF Économie-DGSIE.

même moment, la production bruxelloise, après une période de décroissance, s'est stabilisée, une reprise ayant même été envisagée. C'était sans compter sur la restructuration des activités de la société VW (devenue Audi Brussels) à Forest, fin 2006, expliquant la forte chute de l'indice bruxellois début 2007. Quelques mois plus tard, l'activité industrielle bruxelloise a connu une reprise qui n'a malheureusement pas duré. Celle-ci est en effet touchée aussi profondément par la crise économique que le reste du monde. Depuis le début de l'année 2008, l'indice de production bruxellois affiche une nette tendance à la baisse qui s'est accélérée sur les quatre derniers mois de l'année et atteint aujourd'hui son plus bas niveau depuis la création de la Région. L'évolution de l'activité industrielle s'est également complètement retournée au niveau national depuis le pic atteint en février 2008. Elle s'est même effondrée à partir du mois de septembre 2008, l'indice de production industrielle affichant une chute de plus de 10 % entre septembre et décembre 2008.

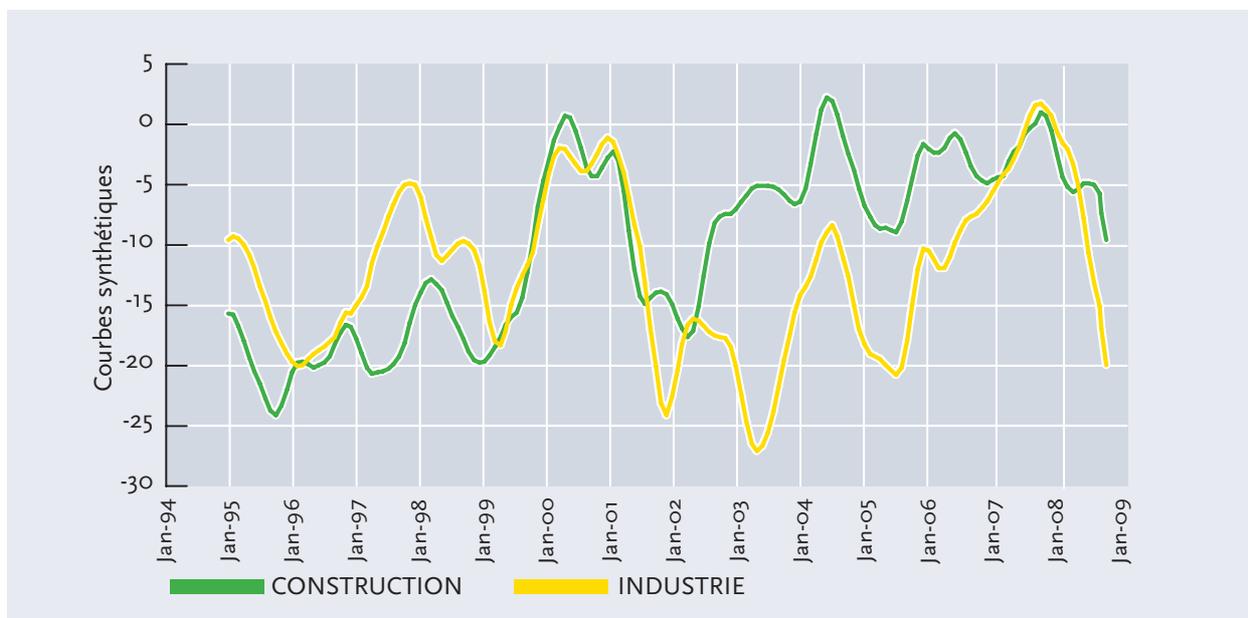
Ces conclusions sont confirmées par les résultats désaisonnalisés et lissés de l'enquête de la conjoncture menée par la BNB pour l'industrie et la construction, qui reflète plutôt les prévisions des entrepreneurs bruxellois pour les mois à venir.<sup>14</sup> On peut en effet observer, à partir du graphique 22, que, suite à la forte chute de confiance fin 2004, le moral des chefs d'entreprise se rétablissait petit à petit depuis le milieu de l'année 2005 pour être au plus haut et dans le positif mi-2007. Cette constatation est valable tant dans le secteur de l'industrie que dans celui de la construction. Ces indicateurs ont cependant pris un sérieux coup à partir du troisième trimestre 2007, la confiance des chefs d'entreprise s'étiolant à chaque annonce relative à l'état désastreux de l'économie tant au niveau national qu'international. Cette conclusion est plus particulièrement valable pour le secteur de l'industrie où la chute a été vertigineuse. On peut en effet observer que la valeur chiffrée de la courbe synthétique de l'industrie manufacturière n'a fait que diminuer pour atteindre son plus bas niveau depuis la mi-

<sup>14</sup> La BNB mène mensuellement des enquêtes qualitatives de conjoncture auprès d'un échantillon de chefs d'entreprises dans le but de se faire une idée de leur appréciation de la situation économique actuelle et à venir. On y retrouve des questions aussi variées que leur appréciation quant à leurs stocks et carnets de commande, l'évolution de ces derniers ou encore leur prévision d'emploi et de demande. Le calcul de la courbe synthétique se base essentiellement sur la somme des soldes des réponses (différence entre le pourcentage des participants ayant déclaré une augmentation et ceux signalant une diminution).

2005. Quant à l'indicateur relatif au secteur de la construction, son niveau s'était stabilisé lors de la parution du dernier baromètre. Cependant, le

moral des entrepreneurs de ce secteur connaît une rechute. Il faut remonter jusqu'à février 2002 pour observer un tel pessimisme.

GRAPHIQUE 22: Enquête sur la conjoncture dans l'industrie manufacturière et la construction en RBC



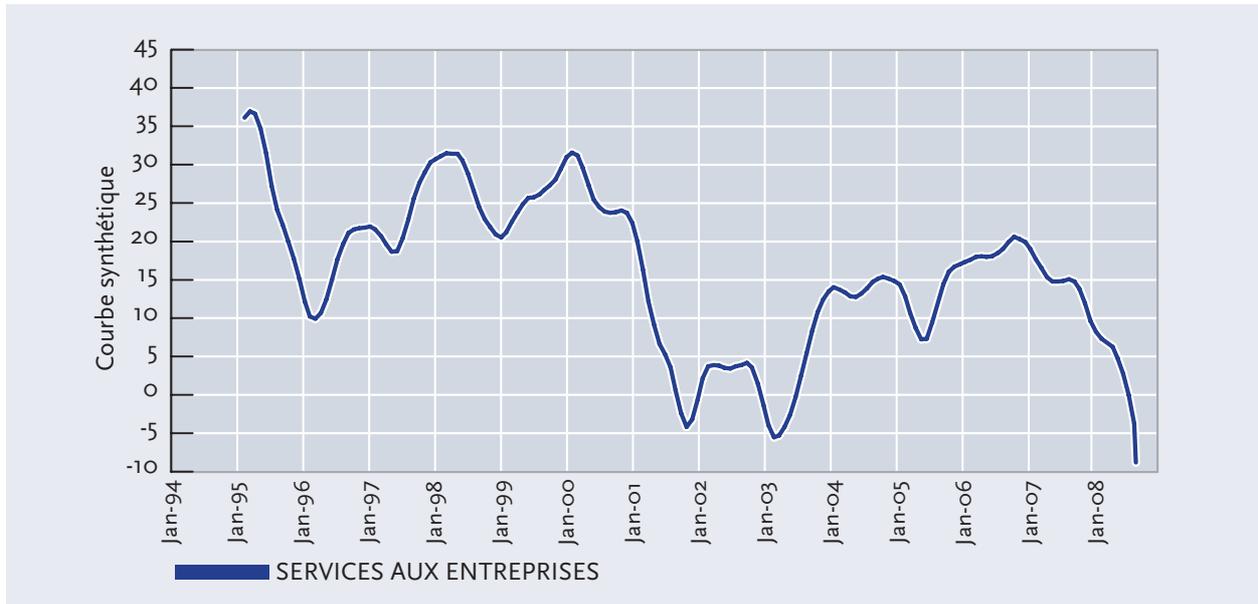
\* Données désaisonnalisées et lissées.  
Source: BNB.

#### • Les services : nouvelles données sur la confiance des entreprises

Outre les secteurs de l'industrie et de la construction, l'enquête de la conjoncture menée par la BNB porte également sur les services aux entreprises. Comme nous le verrons dans le chapitre 4, les services aux entreprises représentent, avec les services d'intermédiation financière, la part la plus importante de la valeur ajoutée marchande à Bruxelles. Etant donné cette situation, l'IBSA a demandé à la BNB d'augmenter la taille de l'échantillon de l'enquête pour la Capitale afin de rendre compte de façon significative de la confiance des entreprises de service de la Région. Cet élargissement a été réalisé au premier semestre de l'année 2007. Cependant, le graphique 23 présente les résultats désaisonnalisés et lissés de l'enquête de la conjoncture à partir de 1995, à titre de comparaison.

À partir du graphique 23, on peut observer que l'évolution de l'indicateur de confiance dans le secteur des services suit grossièrement celui relatif à l'industrie et la construction, présenté au graphique 22. Également, les réponses des entrepreneurs de cette branche présentent un score synthétique positif supérieur à celui observé dans l'industrie. Toutefois, sur ces dernières années, et malgré un net regain de moral depuis la mi-2005, la courbe n'atteint pas les niveaux élevés qu'elle a connus à la fin des années 1990 et au début des années 2000. En outre, la confiance des entrepreneurs semble s'être retournée depuis la fin de l'année 2006. La chute de confiance a été particulièrement dure au mois de septembre et d'octobre 2008, l'indicateur repassant dans le rouge et atteignant un minimum sans précédent depuis la création de l'indicateur.

GRAPHIQUE 23: Enquête sur la conjoncture dans les services aux entreprises en RBC



\* Données désaisonnalisées et lissées.  
Source: BNB.

### 3.4. Marché du travail

• **Emploi intérieur**

TABLEAU 6: **Emploi intérieur total (% de croissance annuelle)**

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2004	4 139 174 (1,69)	653 808 (0,70)
2005	4 235 310 (2,32)	676 590 (3,48)
2006	4 262 883 (0,65)	667 495 (-1,34)
2007	4 380 213 (2,75)	679 889 (1,86)
2008*	4 442 930 (1,43)	690 308 (1,53)

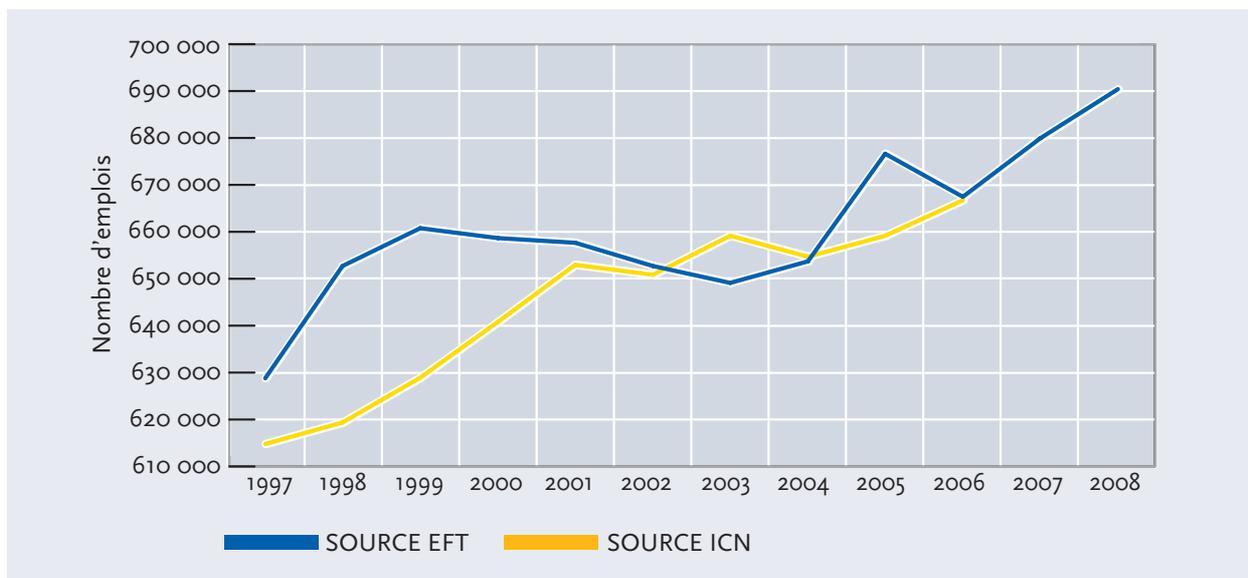
\*Estimation basée sur la moyenne du dernier trimestre de 2007 et des trois premiers trimestres de 2008  
Source: SPF Économie-DGSIE (EFT).

Le tableau 6 et le graphique 24 illustrent l'évolution de l'emploi intérieur en Région de Bruxelles-Capitale sur ces dernières années. Cet indicateur reflète le nombre d'emplois effectifs générés par l'activité économique au sein de la Région, occupés ou non par des Bruxellois. Deux sources distinctes sont à notre disposition pour approcher cette variable. Il s'agit d'une part de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) du SPF Économie et d'autre part des données issues de l'Institut des Comptes Régionaux (ICN). Si la deuxième source a l'avantage d'être exhaustive, elle présente un an et demi

de retard. Quant à l'EFT, elle repose sur une enquête mais est disponible trimestriellement.

Malgré des divergences notables en fonction des sources utilisées, on observe une forte croissance de l'emploi bruxellois durant la deuxième moitié des années 1990 ainsi qu'un léger essoufflement, voire une baisse, au début des années 2000. Toutefois, depuis 2004, tant les résultats issus de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) que ceux de l'ICN indiquent que l'emploi intérieur à Bruxelles bénéficie d'une nouvelle période de crois-

GRAPHIQUE 24: Évolution de l'emploi intérieur en Région de Bruxelles-Capitale



Source: ICN, SPF Économie-DGSIE (EFT).

sance. Pour 2006, les deux sources de données arrivent à des conclusions similaires : le niveau de l'emploi intérieur au sein de la Région correspondait à environ 667 000 travailleurs. Enfin, 2007 s'annonce comme une année pleine de succès selon le SPF Économie. La création d'emplois à Bruxelles se serait élevée à plus de 12 000 unités (+1,9 %), portant le nombre d'emplois à près de 680 000, un record. En outre, le quatrième chapitre du baromètre nous montrera que ce sont les Bruxellois qui ont plus particulièrement profité de cette croissance. Cette dernière a cependant été plus faible que celle affichée au niveau national (2,8 % pour la même année). Nous attendons

cependant les premières estimations pour l'année 2007 de l'ICN pour corroborer ces conclusions.

En 2008, les estimations provisoires basées sur une moyenne des résultats de l'EFT des trois premiers trimestres de l'année 2008 et du dernier trimestre de l'année précédente font état d'une légère croissance de l'emploi tant en Belgique qu'à Bruxelles (respectivement 1,4 % et 1,5 %). Il faudra cependant attendre les résultats relatifs au dernier trimestre 2008 pour valider cette observation. Il est en effet probable qu'en cette fin d'année, les effets de la crise financière mondiale commencent à se faire sentir sur le marché du travail bruxellois.

### • Taux d'emploi

TABLEAU 7: Comparaison du taux d'emploi en % de la population de 15 à 64 ans

	UE-15	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2003	64,4	59,3	53,2
2004	64,6	60,5	54,1
2005	65,4	61,1	54,8
2006	66,2	61,0	53,4
2007	67,0	62,0	54,8
2008*	67,4	62,5	55,7

\*Estimation basée sur la moyenne du dernier trimestre de 2007 et des trois premiers trimestres de 2008  
Source: Eurostat et SPF Économie-DGSIE.

Le tableau 7 compare les taux d'emploi prévalant au sein de l'ancienne Union européenne des 15, de la Belgique et de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette variable est définie comme étant le rapport entre le nombre d'actifs occupés et la population en âge de travailler (15-64 ans). Dans le cas de Bruxelles, il s'agit donc cette fois d'une mesure de l'occupation des Bruxellois indépendamment de leur lieu de travail.

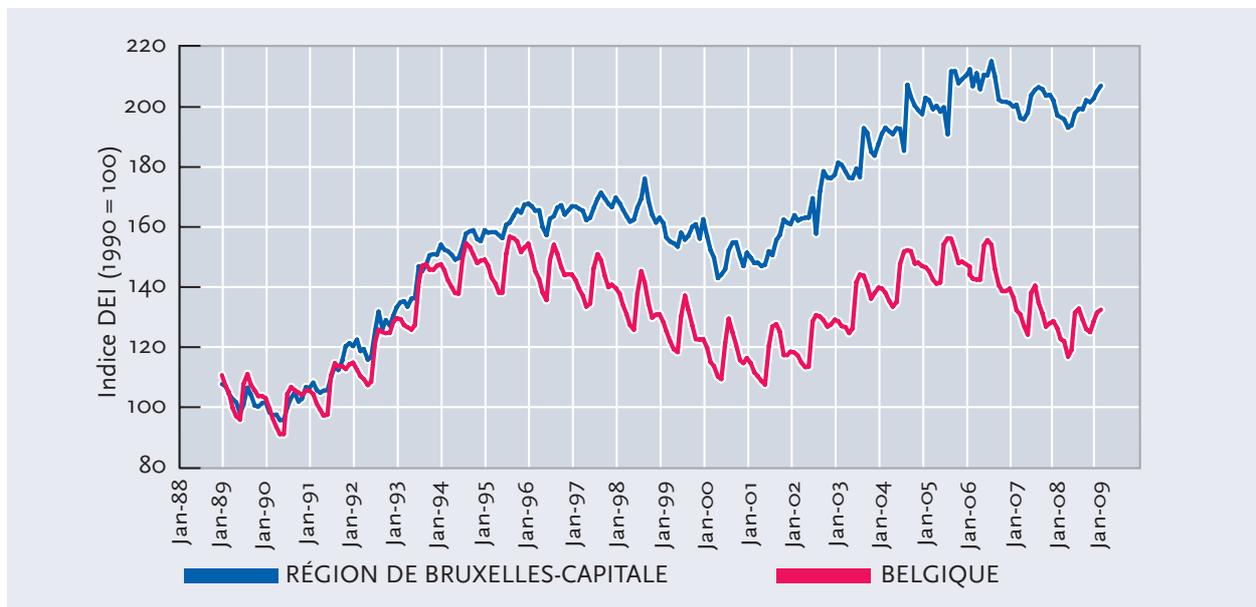
En 2000, au sommet européen de Lisbonne, un objectif de taux d'emploi de 70 % pour l'ensemble des 15-64 ans à l'horizon 2010 a été fixé. Entre 2003 et 2007, les taux d'emploi ont grimpé de 4 % dans l'ancienne Union des 15 et en Belgique et de 3 % à Bruxelles. Toutefois, cette croissance est largement insuffisante tant pour la Belgique que pour

la Région. En 2007, à trois ans de la date butoir, si la Belgique se rapproche pas à pas de l'objectif fixé par la Commission européenne, il lui reste encore un gros effort à fournir, son taux d'emploi atteignant 62,4 % en 2007. Quant à Bruxelles, elle est encore très loin du compte. Elle affichait un taux d'emploi de 54,8 % en 2007.

Cependant, à partir des données provisoires pour 2008, il semblerait que les efforts destinés à augmenter le taux d'emploi tant à Bruxelles qu'en Belgique portent leurs fruits, le taux arborant toujours une tendance à la hausse. Comme expliqué précédemment, nous attendons la publication des résultats associés au dernier trimestre 2008 pour confirmer cette évolution positive, en particulier étant donné le contexte incertain actuel.

• Chômage

GRAPHIQUE 25: Indice du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique



Source: Actiris.

TABLEAU 8: Nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (données administratives)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2007-I	547 034	93 122
2007-II	511 873	91 313
2007-III	553 870	95 323
2007-IV	517 058	94 927
2008-I	505 702	92 197
2008-II	479 060	90 143
2008-III	526 638	92 264
2008-IV	508 060	93 852

Source: Actiris.

Comme annoncé dans le baromètre précédent, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) s'est poursuivie au cours du quatrième trimestre 2008. Ainsi, en moyenne sur cette période, on dénombrait 93 852 DEI en Région de Bruxelles-Capitale, soit une hausse de 1,7 % par rapport au trimestre précédent (tableau 8). Cet accroissement du nombre de chômeurs est d'autant plus impressionnant que cette variable est fortement soumise à des effets saisonniers qui impliquent généralement une baisse du nombre de DEI au dernier trimestre d'une année par rapport au trimestre précédent.

L'année 2008 reste toutefois caractérisée, en moyenne, par une baisse du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés de 1,7 % par rapport à 2007, notamment grâce aux excellents résultats du début d'année. Le nombre de DEI est d'ailleurs repassé sous la barre des 90 000 en mai 2008. Au total, si on dénombrait 93 671 DEI en 2007, ce nombre est descendu à 92 114 en 2008. La baisse a été particulièrement importante chez les moins de 25 ans (-4,5 %) ainsi que chez les 25-49 ans (-2,9 %). Au contraire, le nombre de DEI a aug-

TABLEAU 9: Taux de chômage\*(%) (données d'enquête)

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2003	8,2	15,7
2004	8,3	15,8
2005	8,5	16,5
2006	8,3	17,7
2007	7,5	17,2
2008**	7,2	16,4

\* Selon la définition de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).  
 \*\* Estimation basée sur la moyenne du dernier trimestre de 2007 et des trois premiers trimestres de 2008.

Source: SPF Économie-DGSIE (EFT).

menté de 7,9 % chez les plus de 50 ans, notamment suite à un changement de législation.

Le taux de chômage administratif<sup>15</sup> pour la Région bruxelloise s'élevait par conséquent à 19,3 % en 2008, soit une baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Ce taux de chômage est plus élevé que celui obtenu à partir des données de l'Enquête sur les Forces de Travail qui s'établit, selon les chiffres provisoires à 16,4 % en 2008 (tableau 9). La définition du chômage utilisée par l'enquête repose sur les notions employées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Cette dernière considère comme chômeur toute personne de 15 ans et plus qui au cours de la période de référence était sans travail, disponible pour travailler et à la recherche d'un emploi.

Au vu des sombres perspectives de croissance du PIB tant de la Belgique que de la Région et des annonces quotidiennes de licenciement, il est fort probable que la hausse du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés bruxellois entamée fin 2008 se poursuive, voir s'accélère dans le courant de l'année 2009.

<sup>15</sup> Le taux de chômage administratif est ici défini comme étant le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés et la population active tel que calculé par Actiris.

### 3.5. Environnement <sup>16</sup>

#### • Le bilan énergétique de la Région bruxelloise en 2006

La Région de Bruxelles-Capitale dispose de bilans énergétiques depuis l'année 1990. Le bilan énergétique régional décrit les quantités d'énergie importées, produites, transformées et consommées dans la Région au cours d'une année donnée. Ces données annuelles sont consignées dans un tableau à double entrée avec en colonnes, les quantités consommées par vecteur énergétique (mazout, gaz naturel, électricité, charbon, butane ou propane, bois ...) et en lignes, les catégories de consommateurs (industrie, résidentiel, tertiaire, transport).

Le bilan énergétique est établi sur base d'inventaires de consommation transmis par les fournisseurs d'énergie, les fédérations professionnelles du gaz et de l'électricité ainsi qu'à partir d'enquêtes menées auprès de clients finaux comme les grandes entreprises bruxelloises par exemple.

L'élaboration de ces bilans permet de suivre l'évolution des consommations énergétiques des différents secteurs d'activité. Cette information est utile pour la fixation des priorités de la politique énergétique régionale.

Le bilan énergétique régional contient l'information de base nécessaire à la quantification des émissions

de polluants atmosphériques (NO<sub>x</sub>, SO<sub>2</sub>, etc.) et de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, etc.) liées aux consommations énergétiques des différents secteurs. Ces inventaires d'émissions constituent l'instrument indispensable à l'élaboration des politiques relatives à la qualité de l'air. Ils permettent aussi de veiller au respect des plafonds d'émission de polluants à ne pas dépasser (gaz participant à l'acidification, à l'eutrophisation ou encore à la formation d'ozone troposphérique) et de surveiller le niveau d'émission de gaz à effet de serre imposé dans le cadre d'engagements européens ou internationaux.

Le diagramme des flux énergétiques repris ci-dessous permet de schématiser la situation énergétique d'une entité (région ou pays par exemple). Ce type de diagramme est constitué de 3 parties :

- à gauche : les approvisionnements énergétiques provenant de l'extérieur (autres régions ou autres pays), auxquels vient s'ajouter la production locale ;
- au centre : la transformation de l'énergie au sein de l'entité géographique considérée, les pertes liées à la transformation et à la distribution, et les éventuelles exportations vers les autres régions ou pays ;
- à droite : la consommation finale.

GRAPHIQUE 26: Représentation schématique des sources et usages pour un vecteur énergétique

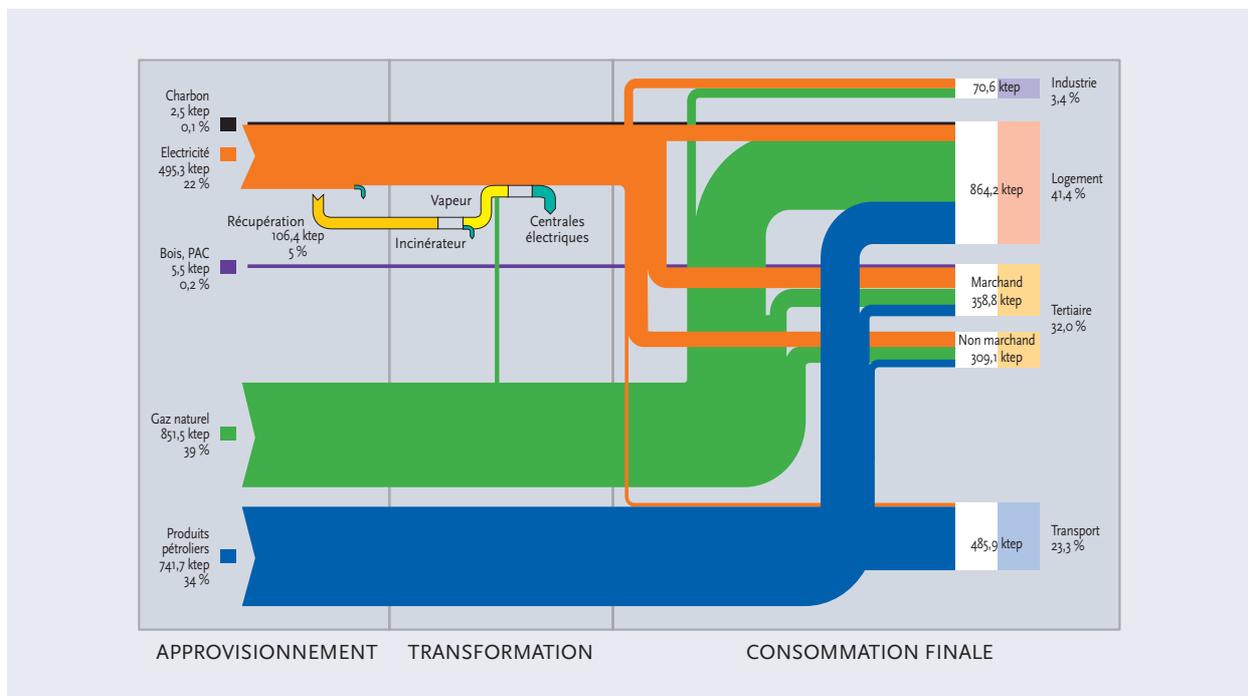


<sup>16</sup> Ce chapitre a été réalisé par Bruxelles Environnement – Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement (IBGE).

Le diagramme des flux de la Région de Bruxelles-Capitale élaboré pour 2006 (graphique 27) permet d'appréhender la forte dépendance énergétique de la Région bruxelloise vis-à-vis des autres régions

belges ou de l'étranger : l'énergie approvisionnée par l'extérieur est largement majoritaire, ce qui est logique en territoire urbain.

GRAPHIQUE 27: Flux énergétiques de la Région de Bruxelles-Capitale (2006)



Source: Bilan énergétique 2006 de la RBC.

Quelques unités de production d'énergie sont néanmoins situées sur son territoire, leur part étant en légère progression par rapport à 2005 (5,1 % de l'approvisionnement au lieu de 4,5 %). La principale correspond à la centrale électrique Electrabel de Schaerbeek, qui utilise de la vapeur produite par l'incinérateur de déchets ménagers et assimilés de Neder-over-Hembeek (NOH). Le reste correspond à la production d'énergie par le bois de chauffage, les pompes à chaleur (PAC) et les installations solaires thermiques et photovoltaïques.

En Région de Bruxelles-Capitale, le secteur de la transformation d'énergie est représenté par la cen-

trale électrique couplée à l'incinérateur de déchets ménager de NOH (transformation de vapeur en électricité) et par quelques autoproducteurs (essentiellement des unités de cogénération qui transforment le gaz naturel en chaleur et électricité).

Les approvisionnements énergétiques de la Région sont caractérisés par une part importante de gaz naturel et d'électricité. Le charbon est en régression par rapport à 2005 et a pratiquement disparu du paysage bruxellois.

L'approvisionnement total en énergie a légèrement diminué en 2006 par rapport à 2005 (tableau 10).

TABLEAU 10: Évolution des caractéristiques de l'approvisionnement et de la consommation énergétique de la Région de Bruxelles-Capitale entre 1990 et 2006 (en ktep)

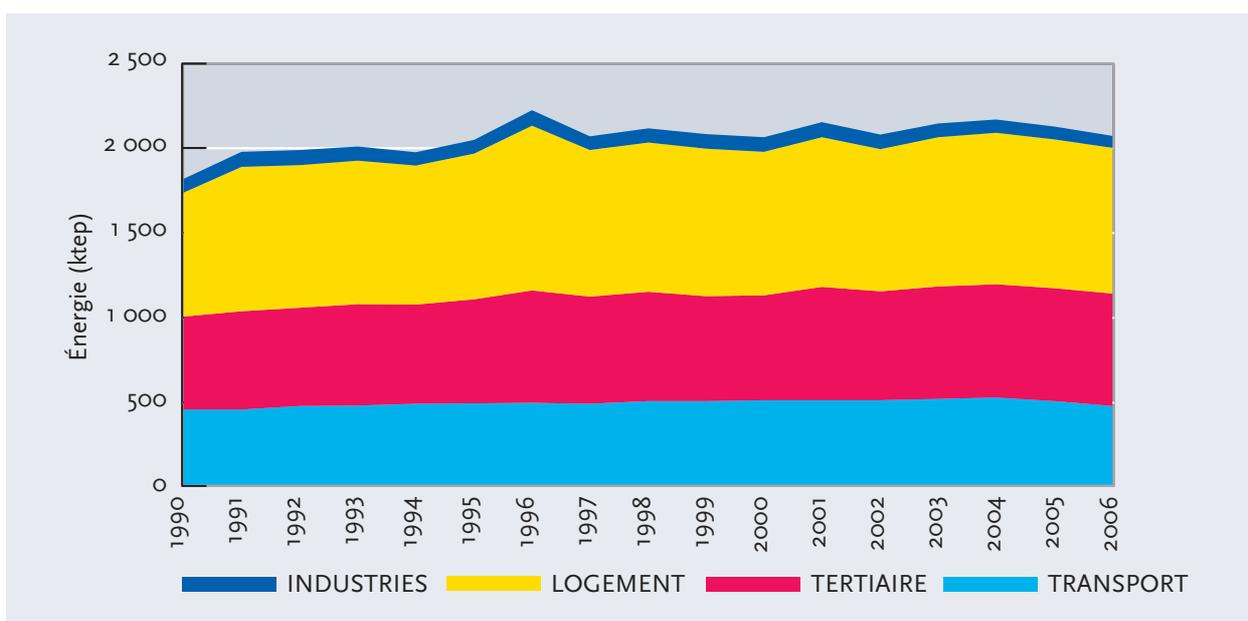
	1990	2003	2004	2005	2006
Approvisionnement total	1979,5	2278,3	2300,1	2257,7	2202,9
Dont électricité	346,6	470,5	485,2	493,7	495,3
Dont gaz naturel	659,6	843,5	867,1	844,0	851,5
Dont produits pétroliers	795,8	843,8	841,1	814,7	741,7
Consommation finale totale	1829,1	2163,7	2186,8	2144,4	2088,5
Dont électricité	348,6	473,5	488,2	495,8	505,7
Dont gaz naturel	659,6	835,9	846,6	822,8	828,4
Dont produits pétroliers	795,5	843,2	840,2	814,3	741,6
Consommation logements	735,6	887,9	898,5	883,4	864,2
Dont électricité	83,8	124	125,7	126,6	126,6
Dont gaz naturel	427,7	528,1	528,1	526,3	535,2
Consommation tertiaire	552,5	667,7	673,7	671,4	667,9
Consommation transports	445,9	509,2	536,3	514,5	485,9
Consommation industries	82,1	80,1	78,3	75	70,6

Source : Bilan énergétique 2006 de la RBC

Au niveau de la consommation finale, le principal consommateur d'énergie correspond au secteur résidentiel (les logements) qui, en 2006, totalise

41 % de la consommation énergétique bruxelloise. Suivent ensuite le secteur tertiaire et les transports (tableau 10 et graphique 28).

GRAPHIQUE 28: Évolution de la consommation énergétique totale annuelle de la Région de Bruxelles-Capitale, par secteur d'activité, entre 1990 et 2006



Source : Bilan énergétique 2006 de la RBC

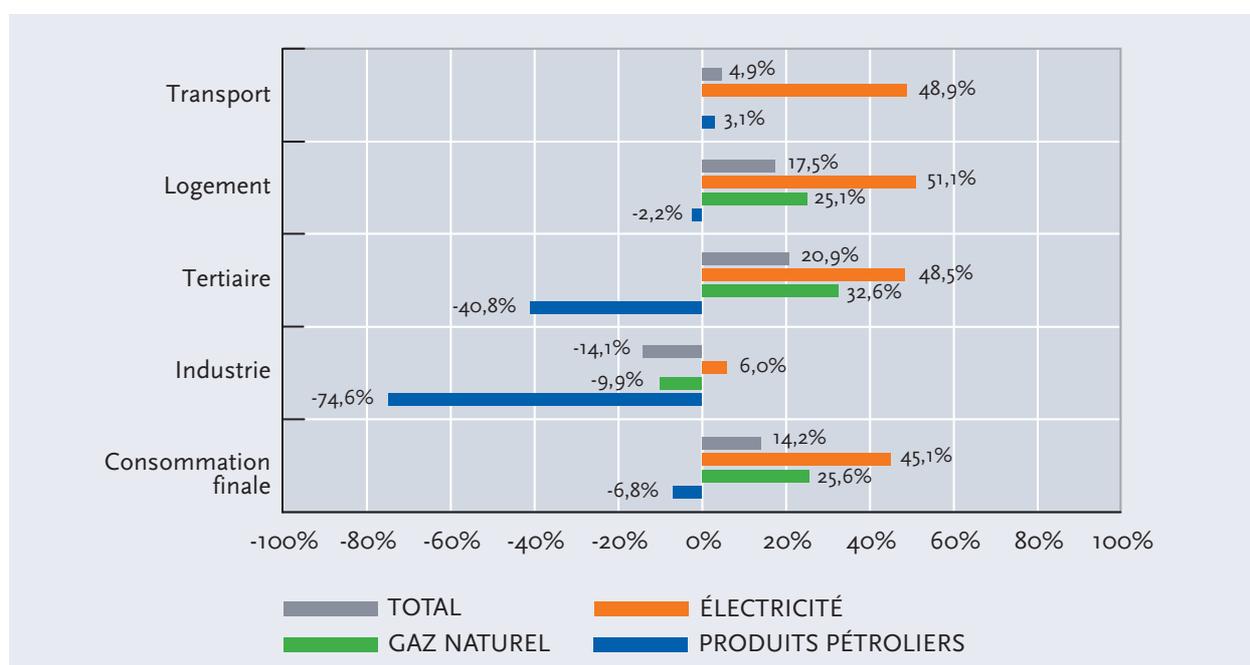
La consommation d'énergie du secteur résidentiel (les logements) peut être schématiquement scindée entre, d'une part, les combustibles pour le chauffage et, d'autre part, l'électricité.

Les combustibles (principalement le gaz naturel mais aussi le mazout) sont utilisés pour le chauffage des locaux, la production d'eau chaude et pour la cuisson. La consommation totale de combustibles de chauffage est dépendante des conditions

climatiques, de l'étendue du parc de logements (nombre de maisons et d'appartements au niveau de la Région) et de la qualité du parc (chauffage central ou non, niveau d'isolation thermique...).

L'électricité est utilisée pour l'éclairage, l'utilisation d'appareils électroménagers et, dans une moindre mesure, pour chauffer et climatiser certains bâtiments. Sa consommation a augmenté de 51 % depuis 1990<sup>17</sup> (graphique 29).

GRAPHIQUE 29: Comparaison de la consommation énergétique annuelle par secteur d'activité et par vecteur énergétique en 2006 par rapport à 1990, pour la Région de Bruxelles-Capitale



Source : Bilan énergétique 2006 de la RBC.

Au niveau du *secteur tertiaire*, la demande croissante de bureaux dont les équipements électriques et électroniques ne cessent d'augmenter par rapport à 1990 entraîne les consommations énergétiques dans leur sillage. Toutefois, une diminution de la consommation énergétique du secteur tertiaire est observée depuis 2005.

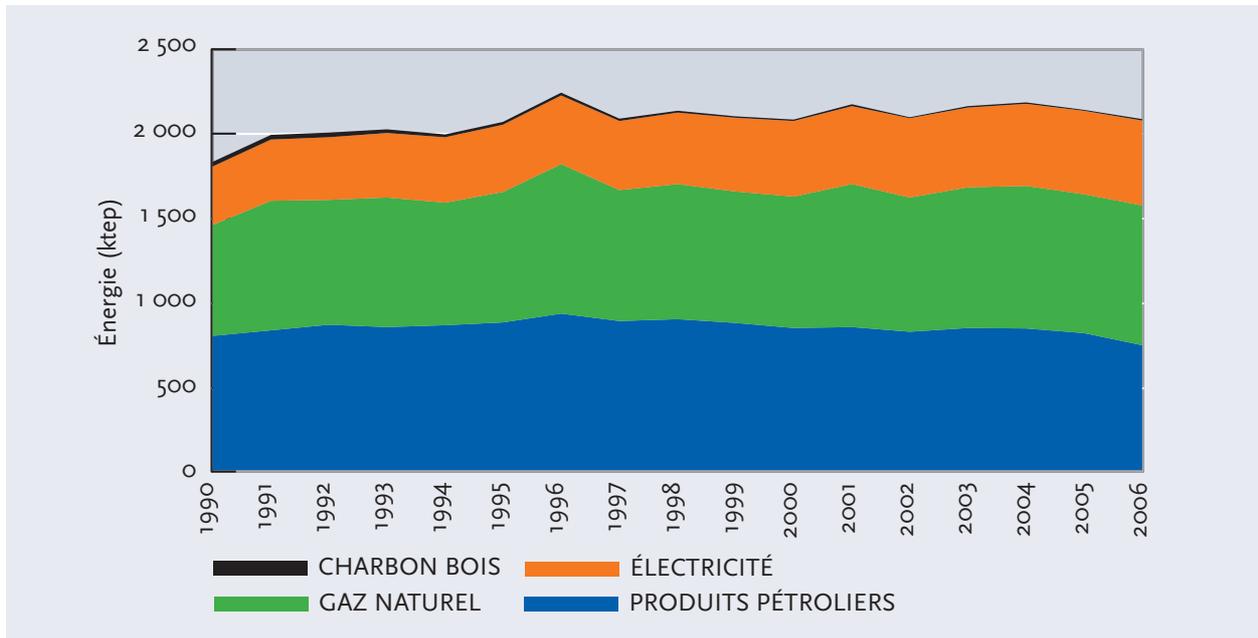
Pour ce qui est des *transports* (publics et privés), la consommation du transport de personnes et de marchandises par route représente 94 % de la consommation totale de ce secteur. Après une

croissance quasi continue entre 1990 et 2004, une diminution de la consommation d'énergie pour le transport est observée depuis 2005 (-4 % entre 2004 et 2005 et -9 % entre 2005 et 2006).

Enfin, la consommation liée à l'*industrie* est marginale à Bruxelles. Le secteur des fabrications métalliques - avec le poids lourd que constitue Audi (ex-Volkswagen, il s'agit pour rappel du bilan de 2006) - y représente la majeure partie, suivi des secteurs de l'alimentation et de l'imprimerie.

<sup>17</sup> 1990 étant l'année de référence pour les émissions de CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub> et N<sub>2</sub>O dans le cadre du protocole de Kyoto.

GRAPHIQUE 30: Évolution de la consommation énergétique totale annuelle de la Région de Bruxelles-Capitale, par vecteur énergétique, entre 1990 et 2006



Source: Bilan énergétique 2006 de la RBC.

La consommation finale totale, tous secteurs confondus, a augmenté de 14 % en 2006 par rapport à 1990, mais a diminué de 3 % par rapport à 2005. Cette diminution semble principalement causée par la conjugaison d'une année chaude mais pluvieuse et d'une évolution à la hausse du prix des énergies (voir tableau 10 et graphiques 29 et 30). Par comparaison, l'augmentation de la consommation entre 1990 et 2006 est de 37 % en Région flamande et de 4 % en Région wallonne.

L'électricité est la forme d'énergie qui connaît la plus forte progression depuis 1990 en Région de Bruxelles-Capitale (+45 % – voir tableau 10 et graphiques 29 et 30). La consommation du gaz naturel a pour sa part augmenté de près de 26 %. La consommation de produits pétroliers (envisagés dans leur globalité) a par contre diminué de près de 7 %.

Pour plus d'informations :

- Les rapports complets des bilans énergétiques annuels de la Région bruxelloise se trouvent sur le site web de Bruxelles-Environnement:  
<http://www.bruxellesenvironnement.be/Templates/etat/informer.aspx?id=3220&langtype=2060&detail=tab3>
- Une synthèse a été réalisée dans le cadre de la publication «Indicateurs statistiques de la Région de Bruxelles-Capitale» de l'IBSA-statistiques, au chapitre Energie :  
[http://www.bruxelles.irisnet.be/fr/entreprises/maison/statistiques/analyses\\_et\\_statistiques/publications/indicateurs\\_statistiques.shtml](http://www.bruxelles.irisnet.be/fr/entreprises/maison/statistiques/analyses_et_statistiques/publications/indicateurs_statistiques.shtml)

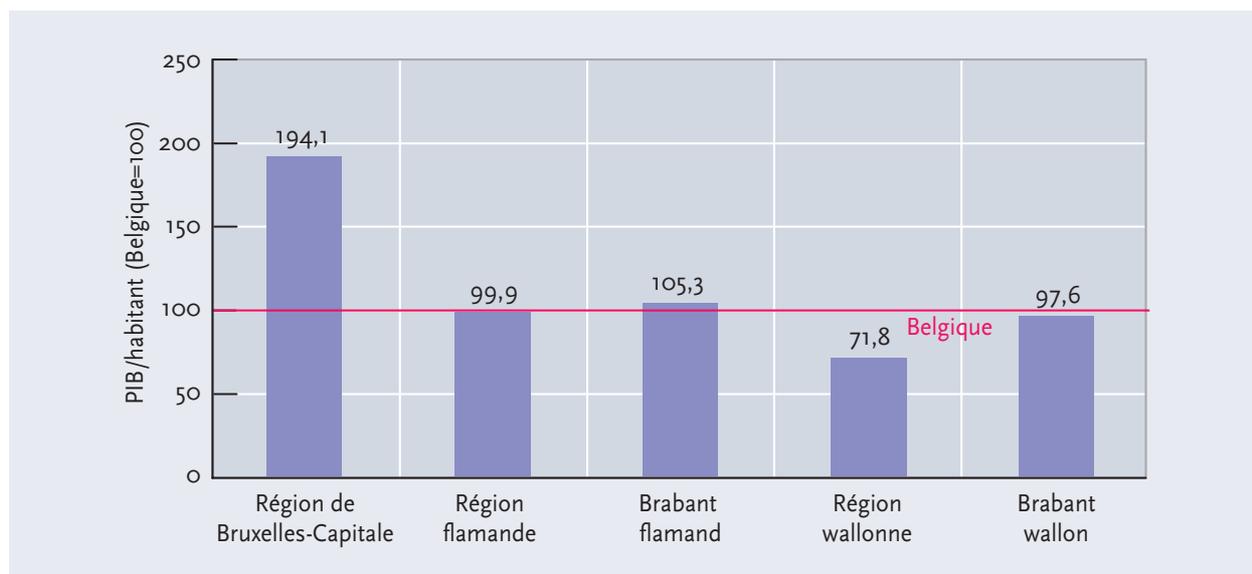
## 4. Caractéristiques de Bruxelles

La Région bruxelloise constitue un pôle économique majeur du pays. Alors que sa population équivalait à un peu moins de dix pour cent de celle de la Belgique, elle contribuait, en 2006, pour 19,1 % à la valeur ajoutée brute de l'économie belge, selon les dernières révisions de l'ICN.

Le graphique 31 montre que le PIB brut par habitant de la Région de Bruxelles-Capitale est deux

fois plus élevé que celui du pays. Il figure en outre dans le trio de tête du classement des régions européennes, juste derrière Londres et Luxembourg.<sup>18</sup> Le PIB par travailleur est également largement supérieur à la moyenne nationale, comme l'indiquent les chiffres de l'ICN (tableau 18 en annexe). On peut en déduire que Bruxelles concentre une activité à haute valeur ajoutée.

GRAPHIQUE 31: Fonction centrale: PIB par habitant en 2006



Source : ICN, calculs propres.

En outre, de nombreuses études ont démontré que l'activité économique de la Région dépasse largement sa frontière administrative et s'étend jusqu'à sa périphérie (Van Wynsberghe C. et al., 2009). Le PIB par habitant des deux provinces du Brabant a connu, ces dernières années, une croissance relativement plus rapide que l'ensemble du pays et de ses régions. Plus spécifiquement, sur la période

1995-2006, la croissance annuelle de la valeur ajoutée à prix courants a atteint 5,4 % dans le Brabant wallon et 4,6 % dans le Brabant flamand contre 3,9 % dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Bruxelles, capitale de l'Europe, présente également un caractère international prononcé comme le révèlent les chiffres présentés dans le tableau 11.

<sup>18</sup> «Le produit intérieur brut régional dans l'Union européenne en 2006», Communiqué de Presse, février 2009, Eurostat.

TABLEAU 11: Caractère international de la Région de Bruxelles-Capitale

Emploi des institutions publiques internationales à Bruxelles					
	2004	2005	2006	2007	2008
Commission européenne	19 764	19 746	19 330	19 707	20 452
Comité économique et social (CES)	525	618	666	714	757
Comité des régions (CDR)	128	128	453	475	502
Conseil de l'Union européenne	2 487	2 619	2 882	2 983	3 059
Parlement européen	2 194	2 309	2 606	2 841	3 076
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)*	1 116	1 131	1 171	1 162	1 176
Union de l'Europe occidentale (UEO)	40	40	41	23	20
Place dans le classement des 33 villes européennes où localiser une entreprise***					
	Londres	Amsterdam	RBC		
2006	1	6	5		
2007	1	5	6		
2008	1	6	4		
Place dans le classement mondial en terme de qualité de vie ****					
	Londres	Amsterdam	RBC		
2006	39	13	14		
2007	39	13	14		
2008	38	13	14		

\* Secrétariat International uniquement

\*\* Classement réalisé par Cushman &amp; Wakefield (2008)

\*\*\* Classement réalisé par Mercer Human Resource Consulting (2008)

Source : DGSIE, IBSA - Mini-Bru (2009), Cushman &amp; Wakefield (2008), Mercer Human Resource Consulting (2008).

La présence d'institutions internationales sur son territoire a un impact non négligeable sur l'économie régionale. À partir du tableau 11, on peut en effet observer que ces institutions emploient près de 30 000 personnes sur le territoire bruxellois (soit plus de 4 % de l'emploi en RBC).

Une étude de l'IGEAT (Vandermotten C. *et al.*, 2007) rappelle cependant que la valeur ajoutée générée par ces emplois n'est pas reprise dans le PIB de la Région bruxelloise. Les auteurs font donc l'évaluation de l'impact direct de ces emplois dans un PIB régional intégrant les institutions internationales et estiment cette part à 5,1 % pour 2004.

L'étude revoit également à la hausse le nombre d'emplois générés par la présence d'institutions internationales à 86 000 travailleurs, en ce compris les journalistes, le personnel attaché aux repré-

sentations officielles, aux écoles européennes, aux services aux entreprises, au commerce ou encore à l'horeca. Cela correspond à 12,6 % de l'emploi total en Région de Bruxelles-Capitale.

Bruxelles est également une des villes européennes les plus appropriées pour localiser une entreprise. En effet, selon l'étude de Cushman & Wakefield (2008) intitulée «European Cities Monitor», la Région se classe en 2008 quatrième sur 33 villes européennes analysées, juste derrière Londres, Paris et Francfort. Bruxelles gagne deux places par rapport à 2007 et passe devant Barcelone et Amsterdam (tableau 11). Ses qualités principales seraient la renommée de la ville, le multilinguisme, un accès aisé au marché et aux clients ainsi que de bonnes liaisons en matière de transport avec d'autres villes. La Région de Bruxelles-Capitale obtient également un très bon score en ce qui

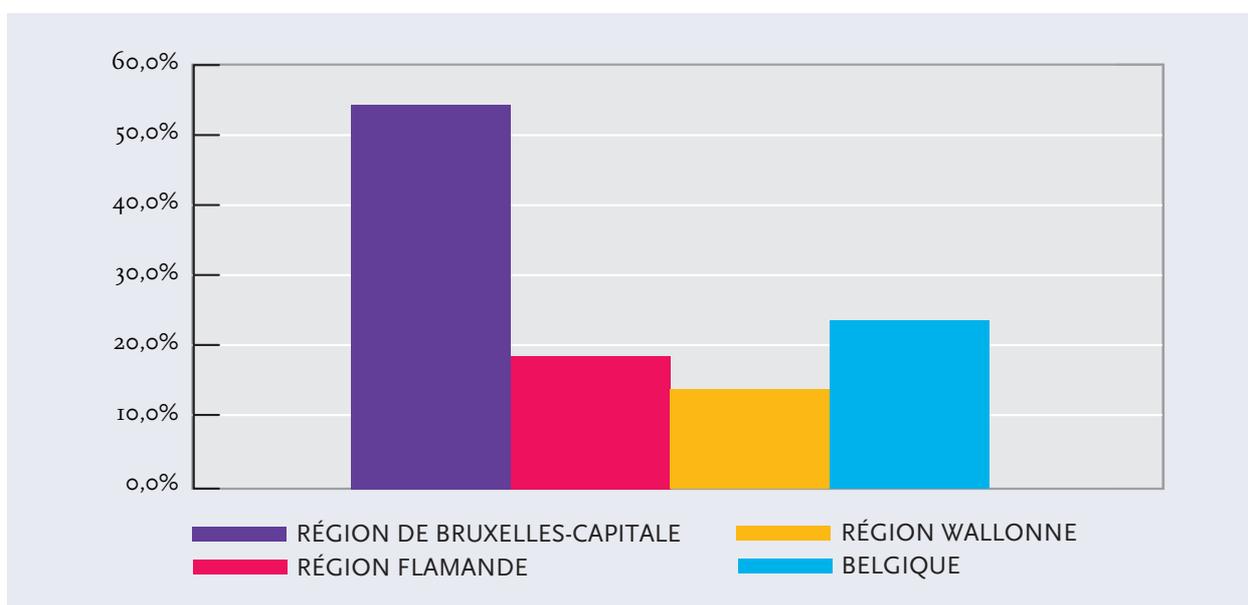
concerne la disponibilité de personnel hautement qualifié et la qualité des télécommunications. Par contre, elle montre certaines faiblesses en matière de pollution et de coût salarial. Il est à noter que, selon cette étude et par rapport à 2007, Bruxelles augmente ses scores dans la plupart des catégories sondées.

Enfin, selon l'étude du cabinet Mercer Human Consulting (2008), Bruxelles se positionne en quatorzième position, juste derrière Amsterdam, dans le

classement mondial portant sur la qualité de vie des expatriés et concernant 215 métropoles (tableau 11).

La dimension internationale de la Région de Bruxelles-Capitale influence également le type de tourisme. Comme le montre le graphique 32, la spécificité de Bruxelles réside dans une part très importante du tourisme d'affaires. En 2007, il représente respectivement 14 % et 19 % du nombre de nuitées pour la Wallonie et la Flandre alors qu'il atteint 54 % à Bruxelles.

GRAPHIQUE 32: Part des nuitées de tourisme d'affaires dans le total des nuitées (2007)



Source : DGSIE.

En termes de disponibilité de bureaux, l'étude de Jones Lang LaSalle (2009) estime que le taux de vacance au quatrième trimestre 2008 est de 9,5 %

pour Bruxelles, ce qui est de loin supérieur aux 5,1 % de Londres (tableau 12).

TABLEAU 12: Marché immobilier

Marché des bureaux : taux de disponibilité (%)*			
	Londres	Amsterdam	RBC
2007 - 4 <sup>ème</sup> trimestre	3,9	12,8	9,5
2008 - 4 <sup>ème</sup> trimestre	5,1	11,8	9,2
Prix des bureaux **, euro/m <sup>2</sup> /année (croissance par rapport au même trimestre de l'année précédente)			
	Londres (City)	Amsterdam	RBC
2007 - 4 <sup>ème</sup> trimestre	967	330	300
2008 - 4 <sup>ème</sup> trimestre	651 (-32,7%)***	335 (1,5%)	275 (-8,3%)

\* Le taux de disponibilité est exprimé comme la proportion entre le nombre de m<sup>2</sup> d'espaces de bureau non-loués et le nombre total de m<sup>2</sup> d'espaces bureaux.

\*\* Il s'agit ici du "prime rent" : loyer que l'on peut demander sur le marché ouvert pour un logement haut de gamme, qui fait au moins 500m<sup>2</sup>.

\*\*\* La chute des loyers à Londres est amplifiée par la baisse de la livre sterling par rapport à l'euro. En monnaie locale, le loyer londonien moyen se déprécie de 17,4%.

Source : Jones Lang LaSalle (2008, 2009).

Concernant le loyer des bureaux en Région de Bruxelles-Capitale, le quatrième trimestre 2008 est caractérisé par une baisse des prix de 8 % par rapport au même trimestre de l'année 2007. Les loyers des bureaux de Londres accusent une chute plus forte encore sur la même période : elle atteint 17,4 % en monnaie locale. De plus en plus de villes européennes ont vu leur marché des bureaux se détériorer ces derniers mois, ce qui s'accompagne par une baisse des loyers. Par conséquent, si certaines villes européennes connaissent encore des loyers inchangés voire des loyers en progression (comme Amsterdam), le loyer moyen des bureaux en Europe affiche une baisse de 2,4 % en un an au quatrième trimestre 2008.

Une autre grande particularité de Bruxelles est qu'elle constitue une petite économie largement tertiaire. En effet, les secteurs qui apportent le plus à la croissance économique à Bruxelles sur les douze dernières années disponibles sont, par ordre d'importance, les secteurs «immobilier, location et services aux entreprises», «administration publique et éducation», «transports et communications» et «activités financières» (tableau 19 en annexe).

Au niveau national, après le secteur «immobilier, location et services aux entreprises», ce sont, dans l'ordre, les secteurs «industrie manufacturière, énergie et construction», «commerce» et «administration publique et éducation» qui contribuent le plus à la croissance.

La contribution sectorielle à la croissance de la valeur ajoutée sur la période 1995-2006 diffère donc sensiblement entre le niveau national et le niveau régional, exception faite du secteur «immobilier, location et services aux entreprises» qui est le plus important aux deux niveaux.

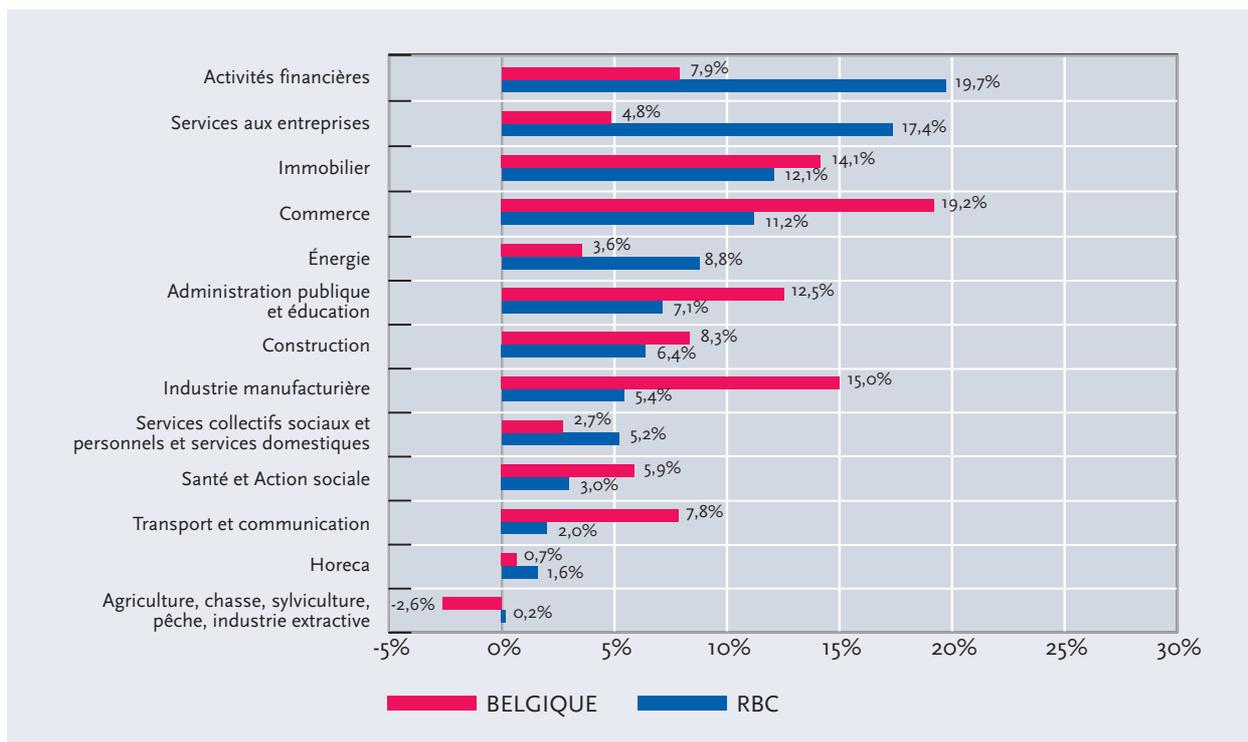
Les statistiques relatives à la contribution à la croissance de 2006 ont été fortement modifiées suite à la publication des dernières données de l'ICN selon la méthode définitive fin décembre 2008. Cette révision a été, comme supposé dans le précédent baromètre, particulièrement favorable à la Région de Bruxelles-Capitale. En effet, celle-ci aurait connu une croissance de sa valeur ajoutée brute de 5,1 % au lieu des 3,1 % initialement estimés. Par conséquent, si la croissance économique bruxelloise reste plus faible que celle du Royaume, la différence est maintenant beaucoup plus ténue.

Le graphique 33 présente les contributions sectorielles aux croissances belge et bruxelloise en 2006. Celles-ci sont présentées en fonction des prix de l'année précédente ce qui permet de mener une analyse en volume. Deux remarques ressortent essentiellement de cette analyse. On peut tout d'abord observer de fortes dissemblances dans les contributions à la croissance entre le niveau national et le niveau régional. Pour Bruxelles, les deux secteurs les plus importants sont le secteur «activités financières» et le secteur «services aux entreprises». Quant à la Belgique, il s'agit du secteur

«industrie manufacturière» et du secteur «commerce». En outre, l'analyse de la contribution à la croissance à partir des prix de l'année précédente mène à des conclusions très différentes par rapport à celles obtenues à partir d'une analyse à prix courants (tableau 19 en annexe). Cette dernière

conclue notamment à une faible contribution à la croissance du secteur financier. Elle ne tient cependant pas compte qu'en 2006, si les prix et les primes dans ce secteur ont été fortement revus à la baisse, en volume les activités financières ont connu une croissance plutôt vigoureuse.

GRAPHIQUE 33: Spécialisation sectorielle: contribution à la croissance 2006 en pourcentage du total

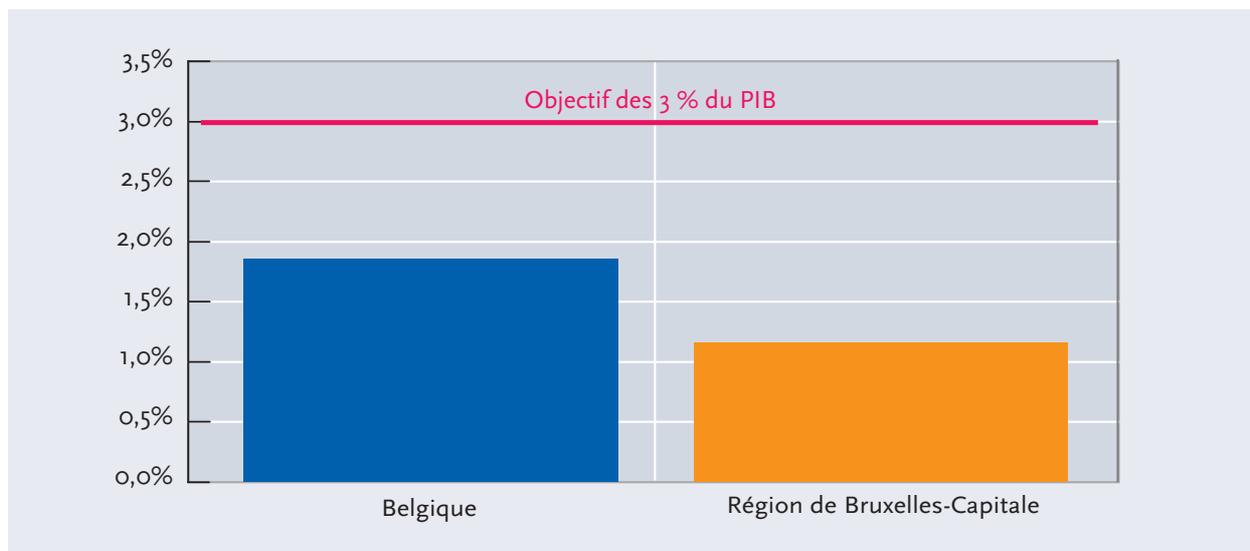


Note: aux prix de l'année précédente.  
Source : ICN, calculs propres.

La composition sectorielle de la Région de Bruxelles-Capitale explique en partie les moins bons résultats en matière de Recherche et Développement (R-D) par rapport à la moyenne nationale. En effet, les secteurs tertiaires réalisent, en général, moins d'activités de R-D.

Un des objectifs de Lisbonne consiste à encourager les pays de l'UE à consacrer, à partir de 2010, 3 % du PIB aux dépenses en R-D dont deux tiers devraient provenir du secteur privé. Au vu des chiffres nationaux et régionaux, l'objectif européen semble encore bien loin (graphique 34). En outre, étant donné la définition de l'indicateur, cet objectif correspond à un véritable défi pour Bruxelles, son PIB par tête étant très élevé.

GRAPHIQUE 34: Dépenses totales de R-D en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique en 2005 (% du PIB)



Source: Belspo, ICN, calculs propres.

Comme le montre le tableau 13, la proportion des dépenses totales de R-D par rapport au PIB ne cesse de diminuer en Région de Bruxelles-Capitale et en

Belgique. Une telle réduction ne s'observe d'ailleurs pas qu'en Belgique. Dans l'UE-15, ces dépenses diminuent également mais de manière plus faible.

TABLEAU 13: Évolution des dépenses de R-D en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique

Dépenses totales de R-D (% du PIB)		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2002	1,94	1,26
2003	1,88	1,19
2004	1,87	1,18
2005	1,84	1,14
2006 (p)	1,88	n.d.
2007 (p)	0,02	n.d.
Dépenses de R-D exécutée par le secteur privé (% du PIB)		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2002	1,39	0,67
2003	1,34	0,62
2004	1,31	0,63
2005	1,27	0,60
Dépenses de R-D exécutée par le secteur public (% du PIB)		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2002	0,55	0,59
2003	0,55	0,56
2004	0,55	0,55
2005	0,56	0,54

(p) : Valeur provisoire.

Source : Belspo, ICN, calculs propres.

Le tableau 13 nous montre en outre que la R-D est exécutée en plus grande partie par le secteur privé même si cette différence est moins forte pour la Région de Bruxelles-Capitale que pour le Royaume. Comme évoqué plus haut, le secteur privé et le secteur public devraient atteindre un niveau de dépenses de R-D par rapport au PIB de respectivement 2 % et 1 % à l'horizon 2010. Mais cet objectif est un objectif de financement et non de réalisation comme présenté dans le tableau 13.

Pourtant, la Région de Bruxelles-Capitale dispose d'importants centres de recherche universitaires et de sièges sociaux d'entreprises actives en R-D. D'ailleurs, la part du personnel de R-D dans l'emploi total est en augmentation entre 2003 et 2005. À Bruxelles, cette part est de 2,05 % en 2007 contre 1,86 % en Belgique (tableau 14). La Région accueille ainsi quelque 17 % des travailleurs de ce secteur actifs dans le pays.

TABLEAU 14: Innovation et entrepreneuriat

Part du personnel de R-D dans l'emploi total (personne physique) (%)		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2003	1,78	1,93
2004	1,83	2,03
2005	1,86	2,05
Taux net de création d'entreprises * (%)		
	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale
2003	0,20	0,22
2004	1,50	2,68
2005	1,86	3,03

\* Le taux de création net est le rapport entre le nombre d'entreprises créées au cours d'une année et le nombre total d'entreprises de l'année précédente.

Source : BELSPO (2008), Ecodata SPF Économie-DGSIE.

Toujours à partir du tableau 14, on peut observer qu'au niveau de la dynamique d'entreprises, le nombre d'entreprises actives en Région de Bruxelles-Capitale a continuellement baissé au cours de la période 1999-2003. Toutefois, on constate une relance amorcée en 2004 qui se prolonge en 2005. Depuis, le taux de création net de la Région de Bruxelles-Capitale est largement supérieur au niveau national, marquant ainsi une dynamique positive plus prononcée du processus création-destruction qu'en moyenne dans le pays. En outre, si depuis le début de la crise, le dynamisme de la démographie d'entreprises à Bruxelles est en berne, cette dernière semble s'en tirer mieux que les deux autres régions.

Au mois de février, elle a en effet connu une augmentation du nombre de faillites inférieure à celle observée dans le reste du Royaume (9 % contre 20 %).

La Région de Bruxelles-Capitale joue donc un rôle essentiel dans le développement de l'économie belge. Cependant, les retombées pour ses habitants sont limitées. Le tableau 15 reprend un ensemble d'indicateurs illustrant le paradoxe du bien-être propre à la Région : Bruxelles constitue un pôle économique majeur du pays mais cette performance ne se réalise pas forcément au profit de ses habitants et de plus en plus de Bruxellois vivent dans des conditions difficiles.

TABLEAU 15: Paradoxe du bien-être

PIB par habitant (Indice Belgique = 100)			
	RBC	Région flamande	Région wallonne
2004	198,5	99,2	72,1
2005	198,4	99,1	72,2
2006	194,1	99,9	71,8
Revenu moyen net imposable par habitant (Indice Belgique = 100)			
Revenus (exercice)	RBC	Région flamande	Région wallonne
2003 (2004)	85,7	106,6	92,6
2004 (2005)	85,5	106,1	93,5
2005 (2006)	84,6	106,1	93,8
Répartition régionale des bénéficiaires de l'intégration sociale (%)*			
	RBC	Région flamande	Région wallonne
2005	25,5	29,4	45,2
2006	26,0	29,1	44,9
2007	27,0	28,3	44,8

\* Revenu d'intégration sociale + mise au travail

Source: ICN, SPF Économie-DGSIE, SPP Intégration Sociale.

Comme expliqué précédemment, le PIB brut par habitant de la Région de Bruxelles-Capitale est deux fois plus élevé que celui du pays. La comparaison de ce niveau élevé de valeur ajoutée avec des indicateurs tels que le revenu moyen par habitant ou encore le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration témoigne d'une forte antinomie à Bruxelles. Ainsi, le revenu moyen par habitant se trouve sous les moyennes flamande et wallonne. Il atteignait 11 550 euros lors de l'exercice 2006 contre 13 655 euros pour la moyenne nationale. En outre, alors qu'à peine 10 % de la population belge vit dans la Région bruxelloise, celle-ci accueillait en 2008 27,2 % des bénéficiaires de l'intégration sociale avec une tendance à la hausse depuis 2004.

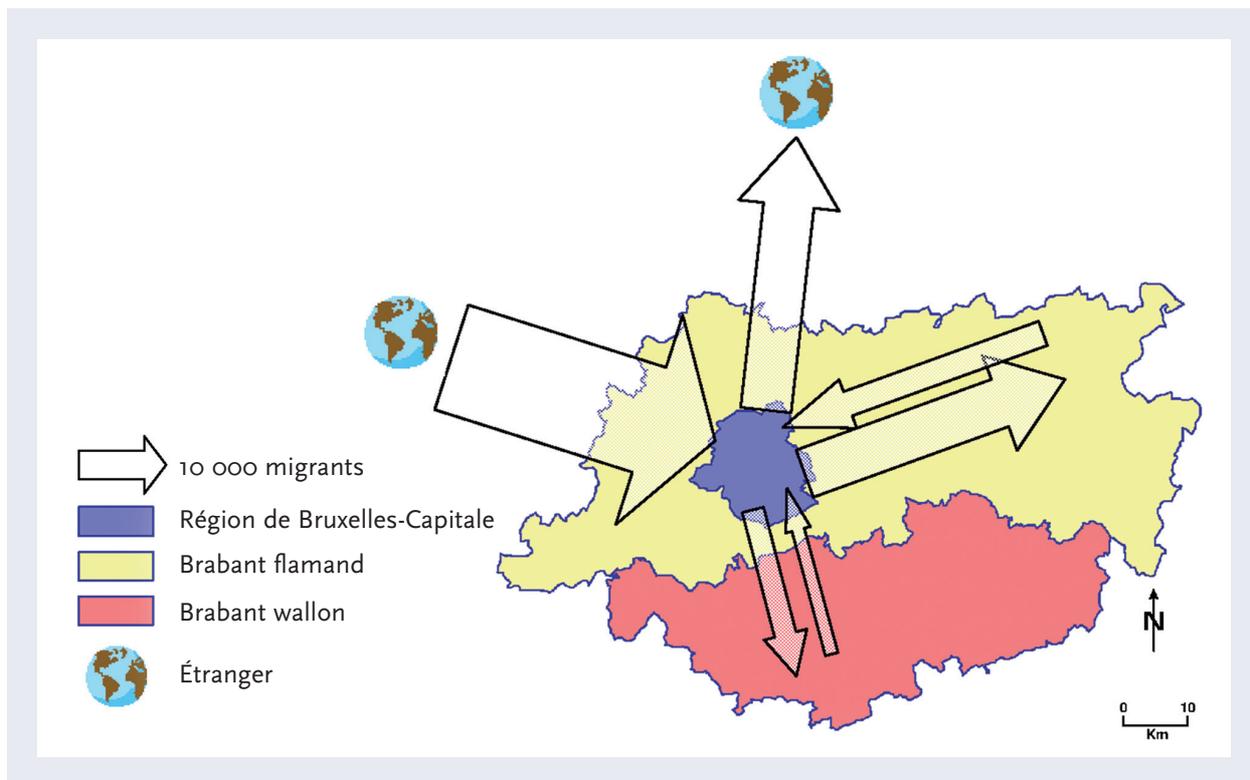
Deux facteurs expliquent principalement ce paradoxe du bien-être à Bruxelles. Il s'agit, d'une part, du phénomène de périurbanisation amorcé dans les années 1960 et, d'autre part, de la forte propor-

tion de navetteurs parmi les personnes travaillant sur le sol bruxellois.

Concernant le premier point, on a en effet observé dès la fin des années 1960 qu'une partie des Bruxellois les plus nantis et des ménages avec enfants quittaient la ville pour la périphérie et la campagne où ils jouissent d'un logement plus spacieux et d'aménités spécifiques. Cet exode continu est un des facteurs expliquant la baisse du revenu moyen régional constaté ces dernières années. Les deux provinces du Brabant constituent la destination privilégiée des habitants quittant la Région.

Malgré ce solde négatif de l'ordre de 10 000 habitants avec ces deux provinces, la population bruxelloise croît. Cette croissance s'observe depuis 1997, principalement en raison des migrations internationales mais aussi de l'augmentation du solde naturel.

GRAPHIQUE 35: Flux de migrants de et vers la Région de Bruxelles-Capitale (2006)

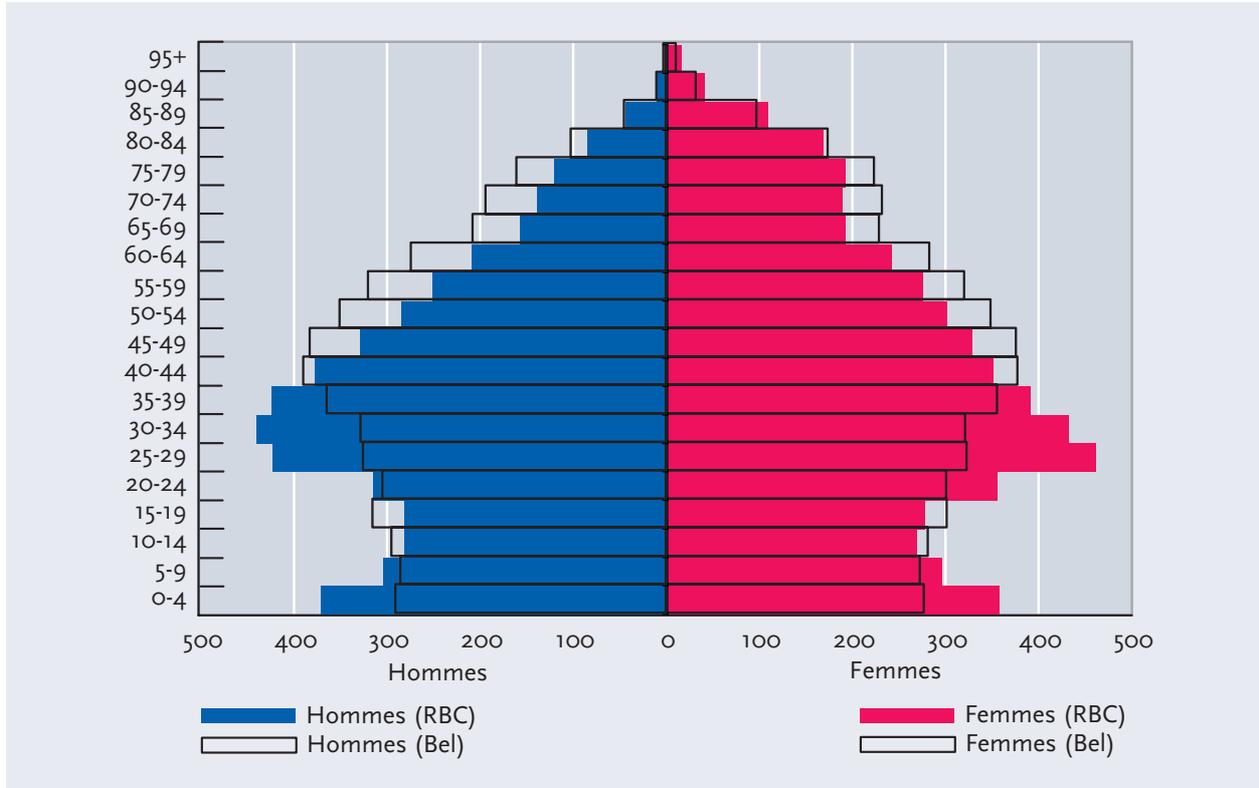


Source : DGSIE et IBSA.

La carte du graphique 35 nous montre les échanges migratoires entre la Région de Bruxelles-Capitale, l'étranger et les deux provinces du Brabant en 2006. Ce qui frappe immédiatement c'est l'ampleur des échanges entre la Région et l'étranger. En 2006, 31 972 personnes en provenance de l'étranger se sont établies en Région de Bruxelles-Capitale. Le solde des migrations internationales est de 20 921 personnes en 2006 et compense donc ainsi largement le solde négatif avec les deux provinces du Brabant évoqué ci-dessus.

Depuis le début des années 2000, la croissance démographique régionale est supérieure à celles de la Flandre et de la Wallonie et la population bruxelloise dépasse le million d'habitants depuis 2004. Au 1er janvier 2008, la RBC comptait 1,68 % d'habitants de plus que l'année précédente soit un taux de croissance annuel deux fois plus élevé que dans les deux autres régions. Cependant, selon les projections du Bureau Fédéral du Plan, cette croissance devrait se ralentir dans les années à venir impliquant une augmentation moins importante de la population bruxelloise.

GRAPHIQUE 36: Pyramide des âges de la population totale de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Belgique au 1er janvier 2008 (pour 10.000 habitants)



Source: DGSIE.

La pyramide des âges du graphique 36 compare les classes d'âge des populations de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Belgique. On y voit clairement la prépondérance des moins de 10 ans à Bruxelles par rapport à la Belgique, signe de la remontée de la fécondité dans la Capitale. On y

note également la part plus importante des jeunes adultes (entre 20 et 40 ans) à Bruxelles qui est la conséquence de la proportion importante d'étrangers qui sont en grande majorité des personnes en âge de travailler.

TABLEAU 16: Emploi en Région bruxelloise par région de résidence des travailleurs (données d'enquête)

	Nombre de résidents bruxellois travaillant en RBC		Nombre de résidents flamands travaillant en RBC		Nombre de résidents wallons travaillant en RBC	
2004	309 357	(47,3%)	219 382	(33,6%)	125 069	(19,1%)
2005	312 591	(46,2%)	235 536	(34,8%)	128 463	(19,0%)
2006	311 403	(46,7%)	229 705	(34,4%)	126 387	(18,9%)
2007	321 339	(47,3%)	235 848	(34,7%)	122 702	(18,0%)
2008*	330 860	(47,8%)	235 672	(34,1%)	125 149	(18,1%)

\*Estimation basée sur la moyenne du dernier trimestre de 2007 et des trois premiers trimestres de 2008.  
Source: SPF Économie-DGSIE (EFT), calculs propres.

La deuxième explication à la présence du paradoxe du bien-être a trait au marché du travail bruxellois. La concentration d'activité et d'emplois à Bruxelles attire un grand nombre de navetteurs. Selon les données provisoires issues de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT), les habitants de la Région de Bruxelles-Capitale ont bénéficié en 2008 de 330 860 emplois sur les 691 682 emplois disponibles (voir tableau 16). En d'autres termes, en RBC, plus d'un emploi sur deux est occupé par des travailleurs issus des régions wallonne et flamande. Les navetteurs wallons occupent 18% des emplois et les navetteurs flamands 34 %. Ils génèrent une partie de la production bruxelloise mais effectuent

probablement la majeure partie de leurs dépenses en dehors de Bruxelles. De plus, ils sont taxés dans leur région d'origine.

La conséquence première est qu'à Bruxelles, l'emploi intérieur (nombre de personnes travaillant à Bruxelles) est très différent de la population active occupée (nombre de Bruxellois exerçant une activité professionnelle). Cependant, les données provisoires de l'enquête EFT 2008 indiquent que le nombre d'actifs occupés bruxellois est en progression en 2008 par rapport à 2007. Ils sont plus nombreux à travailler en Région bruxelloise mais également en Flandre et en Wallonie.

TABLEAU 17: Paradoxe du marché du travail

Part des emplois occupés par des travailleurs disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur (%) **				
	Belgique		Région de Bruxelles-Capitale	
2006	37,6		51,9	
2007	37,9		53,0	
2008*	37,6		51,5	
Part des personnes peu qualifiées dans le chômage (%) ****				
	Belgique		Région de Bruxelles-Capitale	
2006	42,1		43,7	
2007	41,5		46,3	
2008*	41,6		46,2	
Taux de chômage: total et jeunes (15-24) (%) *****				
	Belgique (total)	RBC (total)	Belgique (jeunes)	RBC (jeunes)
2006	8,3	17,7	20,5	35,3
2007	7,5	17,2	18,8	34,4
2008*	7,2	16,4	18,1	33,3

\*Estimation basée sur la moyenne du dernier trimestre de 2007 et des trois premiers trimestres de 2008

\*\* Par enseignement supérieur, on entend formation supérieure (après études secondaires).

\*\*\* Par peu qualifié, on entend niveau d'enseignement secondaire inférieur au maximum.

\*\*\*\*\* Les données proviennent de l'EFT qui utilise la définition du chômage du Bureau International du Travail.

Sont considérées comme "chômeurs" toutes les personnes âgées de 15 ans et plus qui au cours de la période de référence (les 4 semaines précédant l'enquête) sont: sans emploi, disponibles sur le marché du travail et à la recherche active d'un emploi.

Source: SPF Économie - DGSIE.

La pression concurrentielle exercée par les navetteurs sur le marché du travail explique en partie le taux de chômage élevé que l'on observe au sein de la Région. Selon les données provisoires de l'Enquête sur les Forces de Travail, celui-ci atteint

16,4 % en 2008 à Bruxelles contre 7,2 % au niveau national (voir tableau 17). L'écart important dans les taux de chômage est également expliqué par une discordance notable entre les qualifications possédées par le demandeur d'emploi et celles recher-

chées par les employeurs. Plus de la moitié des emplois en Région bruxelloise sont occupés par des travailleurs possédant un diplôme de l'enseignement supérieur (contre 38 % pour l'ensemble de la Belgique). La demande de la part des firmes bruxelloises pour une main d'œuvre hautement qualifiée provient, pour une grande part, de la concentration plus forte du secteur tertiaire depuis quelques décennies, comme expliqué plus haut. À l'opposé, la population de chômeurs au sein de la Capitale

est composée à hauteur de 46 % de personnes peu qualifiées, ce qui s'explique partiellement par le déclin du secteur industriel manufacturier. On voit donc que les chances d'accéder au marché du travail ne sont pas les mêmes pour tout le monde.

À partir du tableau 17, on peut également observer que le taux de chômage des jeunes en Région bruxelloise est très préoccupant et atteint 33,3 % en 2008 contre 18,1 % pour la Belgique dans son ensemble.

# Annexes

TABLEAU 18: Fonction centrale

PIB par habitant (indice Belgique = 100)						
	RBC	Région flamande	Brabant flamand	Région wallonne	Brabant wallon	Belgique
2004	198,5	99,2	104,4	72,1	96,5	100,0
2005	198,4	99,1	104,4	72,2	98,4	100,0
2006	194,1	99,9	105,3	71,8	97,6	100,0
PIB par travailleur (indice Belgique = 100)						
	RBC	Région flamande	Brabant flamand	Région wallonne	Brabant wallon	Belgique
2004	121,8	99,9	109,3	87,5	109,8	100,0
2005	122,9	99,7	109,2	87,3	111,1	100,0
2006	121,1	100,3	109,8	87,1	110,5	100,0

Source: ICN, calculs propres.

TABLEAU 19: Spécialisation sectorielle: Contribution à la croissance annuelle moyenne en pourcentage du total

Branche	Belgique (% croissance 1995-2006)	RBC (% croissance 1995-2006)	Belgique (% 2006)	RBC (% 2006)
Agriculture, pêche, forêt et industries extractives	-0,6	0,0	0,2	0,3
Industrie manufacturière, énergie et construction	16,5	10,6	29,3	30,8
Commerce	14,1	6,4	9,1	3,6
Horeca	1,6	2,4	1,2	2,4
Transports et communications	8,8	14,4	7,5	1,7
Activités financières	4,3	14,3	2,2	3,2
Immobilier, location et services aux entreprises	30,4	25,1	32,1	45,3
Administration publique et éducation	13,6	18,3	10,0	4,2
Santé et action sociale	8,4	5,7	5,5	2,8
Services collectifs, sociaux et personnels et services domestiques	2,9	2,8	2,9	5,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>5,3</b>	<b>5,1</b>

Note: à prix courants.  
Source: ICN, calculs propres.

## Références

- Agence de Développement Territorial (2009), «Bruxelles dans 20 ans», Cahier de l'ADT N°7, Agence de Développement Territorial, Bruxelles.
- Banque Nationale de Belgique (2008), «Projections économiques pour la Belgique», Revue économique, Automne 2008.
- Bassilière D., Bossier F., Caruso F., Hoorelbeke D. et O. Lohest (2008), «Vingt-cinq ans d'évolutions régionales : Un aperçu au départ de la base de données du modèle HERMREG», Bureau Fédéral du Plan, Bruxelles.
- Bureau Fédéral du Plan (2008), «Perspectives de population 2007-2060», Planning Papers No 105, Bureau Fédéral du Plan.
- Bureau Fédéral du Plan (2009), «Budget Économique 2009», Communiqué de Presse 29-01-2009, Bureau Fédéral du Plan.
- Bureau Fédéral du Plan (2009), «Budget Économique 2009 – Mise à jour du 13 février 2009», Communiqué de Presse 16-02-2009, Bureau Fédéral du Plan.
- Cushman & Wakefield (2008), «European Cities Monitor 2008», Cushman & Wakefield.
- De Lannoy W., Lammens M., Lesthaeghe R. et D. Willaert (1999), «Brussel in de jaren negentig en na 2000. Een demografische doorlichting», dans: E. Witte et al. (eds.), Het Statuut van Brussel - Bruxelles et son statut, De Boeck & Larcier, Bruxelles & Gand, 101-154.
- DEXIA Banque (2009), «Perspectives économiques», DEXIA Banque, Janvier 2009, Février 2009.
- Directorate-General for Economic and Financial Affairs (2009), «Interim Forecast-January 2009», European Economy, European Commission.
- Eurostat (2009), «PIB régionaux par habitant dans l'UE27», Communiqué de Presse 23/2009, 19 février 2009.
- Fonds Monétaire International (2009), «Perspectives de l'économie mondiale : mise à jour des principales projections», Études Économiques et Financières, Janvier 2009.
- Henau A. (2002), «La démographie récente de la Région de Bruxelles-Capitale», Dossier IRIS N°38, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale.
- ING Bank, Economics Department (2009), «Monthly Forecast Update», ING Bank, Février 2009.
- International Energy Agency (2009), «Oil Market Report», International Energy Agency, 16 January 2009.
- IRES (Service d'analyse économique) (2009), «Perspectives économiques 2009», Regards Économiques, Numéro 65, Janvier 2009.
- Jones Lang LaSalle (2009), «European Office Property Clock Q4 2008», Jones Lang LaSalle.
- Jones Lang LaSalle (2009), «Key Market Indicators Q4 2008», Jones Lang LaSalle.
- Mercer (2008), «Quality of living global city rankings», Mercer.
- Observatoire Bruxellois du Marché du Travail et des Qualifications (2001), «Le marché de l'emploi bruxellois : Tendances et diagnostic des années '90», Office Régional Bruxellois de l'Emploi.
- Observatoire Bruxellois du Marché du Travail et des Qualifications (2003), «Évolution du marché du travail bruxellois : entre dynamisme et dualité», Office Régional Bruxellois de l'Emploi.
- Observatoire Bruxellois du Marché du Travail et des Qualifications (2004), «Analyse de la situation socio-économique de la Région de Bruxelles-Capitale», Office Régional Bruxellois de l'Emploi.
- Office Régional Bruxellois de l'Emploi, (1995), «Évolution de l'emploi en Région de Bruxelles-Capitale depuis 1980», Office Régional de l'Emploi.
- Société Générale (2009), «Analyse mensuelle de la situation économique : Janvier 2009, perspectives 2009», Société Générale, Service des Études Économiques.

- Thys S. (2009), «Réalités et défis de l'emploi et du chômage en Région de Bruxelles-Capitale», dans Agence de Développement Territorial (2009), «Bruxelles dans 20 ans», Cahier de l'ADT N°7, Agence de Développement Territorial, Bruxelles.
  - Van Wynsberghe C., Poirier J., Sinardet D. et Tulkens F. (2009), «Le développement politique et institutionnel de la Zone métropolitaine de Bruxelles : constats et perspectives», Note de synthèse N°10, IRSIB.
  - Vandermotten C., Biot V., Van Hamme G., Decroly J.-M. et Wayens B. (2007), «Impact socio-économique de la présence des institutions de l'Union européenne et des autres instances internationales en Région de Bruxelles-Capitale», ULB-IGEAT, mars 2007.
-

## Liste des tableaux

TABLEAU 1:	Taux de croissance de la population par classe d'âge (en %), 1989-2008	9
TABLEAU 2:	Comparaison des taux d'activité et des taux d'emploi, 1989-2007	18
TABLEAU 3:	Évolution du cours de change du dollar US par rapport à l'euro	31
TABLEAU 4:	Taux de croissance annuelle du PIB en volume : comparaison entre la Région de Bruxelles-Capitale, le Royaume et l'UE-15	33
TABLEAU 5:	Évolution de l'indice des prix à la consommation	35
TABLEAU 6:	Emploi intérieur total (% de croissance annuelle)	38
TABLEAU 7:	Comparaison du taux d'emploi en % de la population de 15 à 64 ans	39
TABLEAU 8:	Nombre total de demandeurs d'emploi inoccupés (données administratives)	41
TABLEAU 9:	Taux de chômage (données d'enquête) (%)	41
TABLEAU 10:	Évolution des caractéristiques de l'approvisionnement et de la consommation énergétique de la Région de Bruxelles-Capitale entre 1990 et 2006 (en ktep)	44
TABLEAU 11:	Caractère international de la Région de Bruxelles-Capitale	48
TABLEAU 12:	Marché immobilier	50
TABLEAU 13:	Évolution des dépenses de R-D en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique	52
TABLEAU 14:	Innovation et entrepreneuriat	53
TABLEAU 15:	Paradoxe du bien-être	54
TABLEAU 16:	Emploi en Région bruxelloise par région de résidence des travailleurs (données d'enquête)	56
TABLEAU 17:	Paradoxe du marché du travail	57
TABLEAU 18:	Fonction centrale	59
TABLEAU 19:	Spécialisation sectorielle: contribution à la croissance annuelle moyenne en pourcentage du total	59

## Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1:	Évolution démographique et mouvements migratoires	6
GRAPHIQUE 2:	Population étrangère par regroupement de nationalité	7
GRAPHIQUE 3:	Pyramides des âges de la population totale de la RBC, 1989 et 2008	8
GRAPHIQUE 4:	Évolutions régionales du revenu disponible par habitant	9
GRAPHIQUE 5:	Revenu par habitant des communes bruxelloises en 1989 et 2005	10
GRAPHIQUE 6:	Évolutions régionales de la dépendance au revenu d'insertion	11
GRAPHIQUE 7:	Cycle conjoncturel du PIB en volume (écart à la tendance)	13
GRAPHIQUE 8:	Cycle conjoncturel des investissements bruts en volume (écart à la tendance)	13
GRAPHIQUE 9:	Concentration sectorielle : courbe de Lorenz	14
GRAPHIQUE 10:	Croissance relative des différentes branches d'activités, Région de Bruxelles-Capitale (en %)	15
GRAPHIQUE 11:	Croissance relative des différentes branches d'activités, reste du Royaume (en %)	15
GRAPHIQUE 12:	Effet dynamique propre sur le différentiel de croissance (en volume)	17
GRAPHIQUE 13:	Évolution du nombre de DEI, 1989-2008	20
GRAPHIQUE 14:	Comparaison du niveau de qualification des DEI et de la population âgée de 15 ans et plus, 1989-2008	21
GRAPHIQUE 15:	Comparaison de l'indicateur composite avancé de l'activité économique avec l'évolution conjoncturelle selon l'indicateur de l'activité économique et le PIB de la Région de Bruxelles-Capitale	24
GRAPHIQUE 16:	Comparaison de l'indicateur avancé du marché du travail avec la composante conjoncturelle du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale	26
GRAPHIQUE 17:	Comparaison de l'indice de production, 2002-2008	27
GRAPHIQUE 18:	Évolution trimestrielle du PIB en euros chaînés	29
GRAPHIQUE 19:	Évolution du prix du pétrole brut (Brent Mer du Nord)	31
GRAPHIQUE 20:	Croissance annuelle de la valeur ajoutée brute en Région de Bruxelles-Capitale, dans les arrondissements de la périphérie et en Belgique	34
GRAPHIQUE 21:	Évolution de la production industrielle en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique	36
GRAPHIQUE 22:	Enquête sur la conjoncture dans l'industrie manufacturière et la construction en RBC	37
GRAPHIQUE 23:	Enquête sur la conjoncture dans les services aux entreprises en RBC	38
GRAPHIQUE 24:	Évolution de l'emploi intérieur en Région de Bruxelles-Capitale	39
GRAPHIQUE 25:	Indice du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique	40
GRAPHIQUE 26:	Représentation schématique des sources et usages pour un vecteur énergétique	42
GRAPHIQUE 27:	Flux énergétiques de la Région de Bruxelles-Capitale (2006)	43
GRAPHIQUE 28:	Évolution de la consommation énergétique totale annuelle de la Région de Bruxelles-Capitale, par secteur d'activité, entre 1990 et 2006	44
GRAPHIQUE 29:	Comparaison de la consommation énergétique annuelle par secteur d'activité et par vecteur énergétique en 2006 par rapport à 1990, pour la Région de Bruxelles-Capitale	45
GRAPHIQUE 30:	Évolution de la consommation énergétique totale annuelle de la Région de Bruxelles-Capitale, par vecteur énergétique, entre 1990 et 2006	46
GRAPHIQUE 31:	Fonction centrale: PIB par habitant en 2006	47

GRAPHIQUE 32: Part des nuitées de tourisme d'affaires dans le total des nuitées (2007)	49
GRAPHIQUE 33: Spécialisation sectorielle: contribution à la croissance 2006 en pourcentage du total	51
GRAPHIQUE 34: Dépenses totales de R-D en Région de Bruxelles-Capitale et en Belgique en 2005 (% du PIB)	52
GRAPHIQUE 35: Flux de migrants de et vers la Région de Bruxelles-Capitale (2006)	55
GRAPHIQUE 36: Pyramide des âges de la population totale de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Belgique au 1 <sup>er</sup> janvier 2008 (pour 10.000 habitants)	56